



# RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE BÉNIN 2024

Progrès vers l'ODD 6 : accès universel  
à l'eau potable et à l'assainissement



Septembre 2024

© UN Sustainable Development Solutions Network

Les opinions exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement celles des organisations, agences ou programmes des Nations Unies ou du Gouvernement du Bénin. Ce rapport est le résultat de la collaboration entre SDSN et le réseau SDSN Bénin, et s'appuie sur la méthodologie du Rapport annuel sur le Développement Durable (*Sustainable Development Report*) publié par le SDSN depuis 2016.

Les principaux auteurs du SDSN sont Isabella Massa et Samory Toure. Grayson Fuller (SDSN) est responsable de la gestion et l'analyse des données. Jude Eggoh et Achille Assouto du réseau SDSN Bénin ont réalisé l'étude de cas sur l'accès à l'eau potable au Bénin, en collaboration avec la CSO-ODD et la DRES du Ministère de l'Économie et des Finances, la SONEB et l'ANAEP-MR, et ont proposé des perspectives d'actions pour la réalisation des ODD au Bénin.

Le rapport a également bénéficié du soutien de Sara Allali, Gaëlle Descloitres et Jessy Ngarde, de l'INStAD et de la DGCS-ODD. Ruben Andino et Felipe Mantovani ont préparé la plateforme interactive de visualisation des données en ligne.

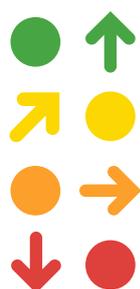
Un tableau de bord interactif en ligne et toutes les données utilisées dans ce rapport sont accessibles sur : [benin.sdgindex.org](http://benin.sdgindex.org) et [www.sdgindex.org](http://www.sdgindex.org).

La production de ce rapport a été rendue possible grâce au soutien du Ministère de l'Économie et des Finances et du Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale du Bénin.

Conception et mise en page par Pica Publishing Ltd – [www.pica-publishing.com](http://www.pica-publishing.com)

Photo de couverture : Claudiad

**Merci de citer ce rapport comme suit :** Massa, I., Toure, S., Fuller, G., Eggoh, J., Assouto, A. (2024). Rapport sur le Développement Durable du Bénin 2024. Progrès vers l'ODD 6 : accès universel à l'eau potable et à l'assainissement. Paris : SDSN, Cotonou: SDSN Bénin.



# RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE BÉNIN 2024

Progrès vers l'ODD 6 : accès universel  
à l'eau potable et à l'assainissement



# Avant-propos

Depuis l'émission inaugurale Eurobond ODD de 500 millions d'euros réalisée en 2021, le Bénin a franchi des étapes remarquables en matière d'innovations financières, concrétisant des projets et programmes porteurs de transformation et à forts impacts sur ses cibles prioritaires des Objectifs de Développement Durable (ODD). Ainsi, une deuxième opération de prêt ODD d'un montant de 350 millions d'euros a été effectuée en juin 2023, soutenue par une garantie partielle de crédit du Fonds Africain de Développement. Ces initiatives témoignent de notre grande détermination à répondre aux besoins essentiels de nos populations, tout en renforçant la résilience de notre économie face aux incertitudes globales.

Le rapport 2024 sur le développement durable au Bénin, fruit de notre partenariat avec le Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies (SDSN), bénéficie également de la contribution du réseau local, SDSN Bénin, créé en 2023 dans le cadre du même partenariat. Ce rapport présente, comme pour les précédentes éditions, une analyse approfondie des avancées réalisées, des défis à relever et des opportunités à saisir, tout en offrant des perspectives d'action. Le document situe également les progrès réalisés par le Bénin dans un contexte régional, notamment au regard des performances de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Après avoir mis l'accent en 2023 sur le renforcement du capital humain et la lutte contre les inégalités, le rapport 2024 se concentre sur l'accès universel à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène. Ces éléments sont essentiels non seulement pour la santé publique, mais également pour la sécurité alimentaire et le développement économique. Cette thématique est étroitement liée aux Transformations 3 (décarbonisation de l'énergie et industrie durable) et 4 (alimentation durable, terres, eaux et océans) parmi les « Six Transformations » nécessaires pour atteindre les ODD\*, et est en parfaite adéquation avec le Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2021-2026), particulièrement son pilier n°2, « Amélioration du bien-être social des populations ».

L'analyse présentée dans ce document met en exergue les investissements massifs actuellement déployés pour la réalisation d'infrastructures dédiées à l'eau potable, particulièrement en milieu rural. À titre d'exemple, 17,5 % des fonds issus de l'Eurobond ODD ont été consacrés à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et du traitement des eaux usées, témoignant de l'engagement du Bénin à développer un modèle de gestion des services publics à la fois innovant et durable.

Le contexte actuel, marqué par les répercussions du changement climatique et les crises sanitaires et géopolitiques, souligne d'autant plus la nécessité d'une approche intégrée et résiliente en matière de gestion des ressources en eau. Il est impératif de renforcer la coopération entre les différents acteurs, de promouvoir des technologies innovantes et de sensibiliser les populations aux enjeux liés à l'eau.

Je suis convaincu que, grâce à notre engagement commun, nous parviendrons à faire du Bénin, un pays où chaque citoyen a accès à une eau potable de qualité et à des services d'assainissement adéquats.

**Romuald WADAGNI**

**Ministre de l'Economie et des Finances chargé de la coopération, Ministre d'Etat.**

---

\* Les travaux de Sachs et al. (2019) proposent un cadre stratégique pour l'atteinte des ODD, les regroupant par le biais de « Six Transformations » majeures, à savoir : (1) l'éducation et les compétences, (2) la santé et le bien-être, (3) l'énergie et l'industrie propres, (4) l'utilisation durable des terres et des océans, (5) les villes durables et (6) les technologies numériques.

# Sommaire

Avant-propos	ii
Sigles et Abréviations	vi
Résumé exécutif	ix
<b>Partie 1. L'indice de développement durable pour le Bénin</b>	<b>1</b>
1.1 Indice et tableau de bord des ODD	1
1.1.1 Score de l'indice des ODD	1
1.1.2 Tableau de bord des ODD	5
1.2 Focus sur l'ODD 6 « eau propre et assainissement »	8
<b>Partie 2. Les « Six Transformations » pour les ODD au Bénin</b>	<b>13</b>
2.1 Performance du Bénin dans la réalisation des « Six Transformations »	13
2.1.1 Présentation du cadre des « Six Transformations »	13
2.1.2 Performances sur les « Six Transformations »	13
2.2 Programme d'Actions du Gouvernement, « Six Transformations » et ODD 6	16
<b>Partie 3. Études de cas : Accès à l'eau potable au Bénin</b>	<b>23</b>
3.1 Contexte et faits stylisés généraux	23
3.1.1 Réformes gouvernementales	23
3.1.2 Synthèse des projets financés par l'Eurobond ODD et autres partenaires	24
3.2 Analyse des retombées des récentes initiatives dans le secteur de l'eau	26
3.2.1 Impacts directs des initiatives gouvernementales	26
3.2.2 Impacts directs des projets financés par l'Eurobond ODD	29
3.2.3 Impacts indirects de l'amélioration de l'accès à l'eau potable	33
3.3 Analyse des défis et des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre des projets	36
3.4 Conclusion et perspectives d'actions	36
<b>Partie 4. Perspectives d'actions</b>	<b>39</b>
4.1 Atteindre les ODD	39
4.2 Réaliser l'ODD 6 : assurer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène au Bénin	40

---

<b>Annexes. Méthodologies et tables des indicateurs</b>	<b>42</b>
A.1 Interprétation des résultats de l'indice des ODD et des tableaux de bord	42
A.2 Changements et principales limites	42
A.3 Méthodologie	44
A.3.1 Sélection des données	44
A.3.2 Données manquantes et imputations	45
A.3.3 Méthode de construction de l'indice des ODD et des tableaux de bord	45
<b>Bibliographie</b>	<b>58</b>
<b>Profils pays</b>	<b>61</b>

## Figures

Figure 1 : Indice des ODD du Bénin et des Etats membres de la CEDEAO	1
Figure 2 : Évolution de l'indice des ODD du Bénin et de la CEDEAO, 2015-2023	2
Figure 3 : Évolution des scores des ODD en points d'indice, au Bénin comparé à la CEDEAO, 2015-2023	3
Figure 4 : Tableau de bord des ODD des États membres de la CEDEAO	6
Figure 5 : Statut de réalisation des cibles des ODD (%), au Bénin et dans la CEDEAO	8
Figure 6 : Population utilisant au moins les services de base en eau potable (%), États membres de la CEDEAO, 2015-2022	9
Figure 7 : Population utilisant au moins les services d'assainissement de base (%), au Bénin et dans la CEDEAO, 2015-2022	10
Figure 8 : Prélèvement d'eau douce (% des services en eau douce disponibles), États membres de la CEDEAO, 2021	11
Figure 9 : Eaux usées anthropiques qui reçoivent un traitement (%), 2020	11
Figure 10 : Contribution des « Six Transformations » des ODD aux 17 ODD	14
Figure 11 : Performances sur les « Six Transformations »	15
Figure 12 : Interactions entre le PAG II, les « Six Transformations » et l'ODD 6	17
Figure 13a : Interactions entre les axes stratégique (1 à 4) du PAG II, les « Six Transformations » et l'ODD 6	18
Figure 13b : Interactions entre les axes stratégiques (5 à 7) du PAG II, les « Six Transformations » et l'ODD 6	19
Figure 14 : Répartition du budget du PAG II du Gouvernement du Bénin, par axe stratégique, 2021-2026	20
Figure 15 : Parts des secteurs financés par l'Eurobond ODD	24
Figure 16 : Évolution des ouvrages d'accès à l'eau	27
Figure 17 : Évolution du taux de desserte en eau potable au Bénin, 2017-2022	28
Figure 18 : Indicateurs clés de l'impact du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable à Abomey-Calavi et ses environs	31
Figure 19 : Indicateurs clés de l'impact du projet de renforcement du système d'approvisionnement en eau potable des villes d'Abomey, de Bohicon et leurs environs	32
Figure A.1: Le système à 4 flèches pour désigner les tendances des ODD	48
Figure A.2 : Représentation graphique de la méthodologie des tendances des ODD	48

## Tableaux

Tableau 1 : Synthèse des projets financés par l'Eurobond ODD dans le secteur de l'eau	25
Tableau 2 : Corrélation entre la mortalité infantile, l'espérance de vie à la naissance et l'utilisation des services de base en eau de boisson, 2000–2022	34
Tableau 3 : Résultats d'estimation des effets de l'utilisation des services de base en eau	35
Tableau 4 : Matrice des perspectives d'actions pour l'atteinte des ODD	39
Tableau 5 : Matrice des perspectives d'actions en vue de la réalisation de l'ODD 6	41
Tableau A.1 : Nouveaux indicateurs et modifications	43
Tableau A.2 : Indicateurs inclus dans le rapport pour l'indice et les tableaux de bord des ODD	49

## Encadrés

Encadré 1 : Principales réalisations des projets sélectionnés	30
Encadré 2 : Effet de l'utilisation des services de base en eau sur la mortalité infantile et l'espérance de vie en Afrique subsaharienne	35

# Sigles et Abréviations

<b>AEV</b>	Adduction d'Eau Villageoise
<b>AEP</b>	Approvisionnement en Eau Potable
<b>AIE</b>	Agence Internationale de l'Énergie
<b>ANAEP-MR</b>	Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
<b>ARCH</b>	Programme d'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BEI</b>	Banque Européenne d'Investissement
<b>BOAD</b>	Banque Ouest Africaine de Développement
<b>BP</b>	Branchements Particuliers
<b>BTP</b>	Bâtiment et Travaux Publics
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CO<sub>2</sub></b>	Dioxyde de Carbone
<b>COVID-19</b>	Corona Virus Disease 2019
<b>CSO-ODD</b>	Cellule de Suivi des Obligations ODD
<b>DGCS-ODD</b>	Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD
<b>DRES</b>	Direction de la Recherche et des Études Stratégiques
<b>EFTP</b>	Éducation et Formation Technique et Professionnelle
<b>EPI</b>	Indice de Performance Environnementale
<b>ESMAP</b>	Programme d'Assistance à la Gestion du Secteur de l'Énergie
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>FPM</b>	Forages équipés de Pompes à Motricité Humaine
<b>GIRE</b>	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
<b>GIZ</b>	Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement
<b>IFDC</b>	International Fertilizer Development Center
<b>IPU</b>	Union Interparlementaire
<b>IRENA</b>	Agence Internationale pour les Énergies Renouvelables
<b>ITU</b>	Union Internationale de la Télécommunication
<b>IUCN</b>	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
<b>JICA</b>	Agence Japonaise de Coopération Internationale
<b>JMP</b>	Joint Monitoring Programme
<b>JRC</b>	Centre Commun de Recherche
<b>KfW</b>	Banque de Développement Allemande
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable

<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PAG II</b>	Programme d'Actions du Gouvernement II
<b>PANGIRE</b>	Plan d'Action National de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
<b>PAVICC</b>	Programme d'Adaptation des Villes au Changement Climatique
<b>PEA</b>	Postes d'Eau Autonomes
<b>PEHD</b>	Polyéthylène Haute Densité
<b>PGES</b>	Plans de Gestion Environnementale et Sociale
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PPP</b>	Partenariat Public-Privé
<b>PVC</b>	Chlorure de Polyvinyle
<b>S.A.</b>	Société Anonyme
<b>SAEPmV</b>	Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages
<b>RDD</b>	Rapport sur le Développement Durable
<b>SDSN</b>	Sustainable Development Solutions Network
<b>SIG</b>	Système d'Information Géographique
<b>SIDA</b>	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
<b>SNMI</b>	Indice de Gestion Durable de l'Azote
<b>SOBIE</b>	Société Béninoise des Infrastructures d'Eau
<b>SOGEA SATOM</b>	Société Générale d'Entreprises (Groupe SOGEA)
<b>SONEB</b>	Société Nationale des Eaux du Bénin
<b>STI</b>	Sciences et Techniques Industrielles
<b>SWEDD</b>	Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNAIDS</b>	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
<b>UNDESA</b>	Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies
<b>UNEP</b>	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>UNODC</b>	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
<b>UNSD</b>	Division des Statistiques des Nations Unies
<b>UNU-IAS</b>	Institut des Études Avancées de l'Université des Nations Unies
<b>USAID</b>	Agence des États-Unis pour le Développement International
<b>VIH</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine
<b>WWAP</b>	Programme Mondial pour l'Évaluation des Ressources en Eau

## Résumé exécutif

Le « Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin 2024 » est la troisième édition d'une série de rapports réalisés dans le cadre du partenariat entre le Gouvernement du Bénin et le Réseau de Solutions pour le Développement Durable des Nations Unies (SDSN).

Cette édition vise à soutenir le Gouvernement du Bénin dans la poursuite de ses efforts pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, et en particulier pour la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) relatif à l'eau et à l'assainissement (ODD 6). Ce dernier est une priorité pour le Gouvernement du Bénin comme le montre le Programme d'Actions du Gouvernement 2021–2026 (PAG II), et l'importante allocation des ressources de l'Eurobond ODD au secteur de l'eau (85,12 millions d'euros soit 17,5 % de l'allocation totale).

L'analyse des performances et tendances pour la réalisation des ODD au Bénin montre que :

- Le Bénin est à mi-chemin de la réalisation de l'ensemble des 17 ODD avec un score de 55,6 sur 100, au-dessus de la moyenne pondérée par la population de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
- De façon générale, le Bénin performe mieux que la moyenne des pays membres de la CEDEAO en termes d'atteinte des ODD. Bien que le Bénin fasse encore face à des défis majeurs pour plusieurs ODD, ces défis sont moins nombreux que dans le reste de la sous-région. Les progrès importants du Bénin sur les ODD 12 (consommation et production responsables) et 13 (lutte contre les changements climatiques) devront se poursuivre à mesure que le pays continue de se développer.
- Au rythme actuel des progrès, le Bénin est en bonne voie de la réalisation des ODD 1 (pas de pauvreté) – qui se concentre principalement sur l'éradication de l'extrême pauvreté – 8 (travail décent et croissance économique) et 10 (inégalités réduites), et près de 29,6 % des cibles mesurées dans ce rapport sont en bonne voie d'être atteintes à l'horizon 2030. Les tendances décroissantes des ODD 4 (éducation de qualité), 11 (villes et communautés durables) et 16 (paix, justice et institutions efficaces) sont à surveiller.
- Toutefois, le Bénin est en retard comparativement à la sous-région sur l'ODD 6, plus particulièrement en termes d'utilisation par la population des services de base en eau potable et d'assainissement.

L'analyse qualitative, dans le cadre des « Six Transformations » (Sachs et al., 2019), des interactions de l'ODD 6 avec les axes stratégiques du PAG II (2021–2026), l'instrument de planification opérationnelle de l'action gouvernementale au Bénin, fait ressortir les observations suivantes :

- Les axes stratégiques 1 (renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit), 2 (consolidation de la bonne gouvernance), 3 (renforcement du cadre macro-économique et maintien de sa stabilité) et 4 (accélération de la croissance économique) du PAG II ont un impact potentiel relativement moins élevé sur l'ODD 6.

- Les axes stratégiques 5 (promotion d'une éducation de qualité et de l'enseignement et la formation techniques et professionnels), 6 (amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale) et 7 (renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national) apportent les transformations les plus significatives pour l'atteinte de l'ODD 6.
- Nonobstant les investissements considérables dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, l'évaluation des allocations budgétaires du PAG II montre que la majorité du financement gouvernemental est dirigée vers l'axe stratégique 4 à impact limité sur l'ODD 6 comparativement aux axes stratégiques 6 et 7, malgré des retombées positives potentielles. Il s'agit en effet d'un axe stratégique dont la réalisation est porteuse de modifications positives dans la structure de l'économie.

Enfin, l'étude de cas sur l'accès à l'eau potable au Bénin montre que le Gouvernement du Bénin a su mettre en œuvre des réformes et des investissements majeurs pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable, en particulier en milieu rural. L'Eurobond ODD a permis d'intensifier la réalisation de ces actions gouvernementales. Ainsi, entre 2017 et 2022, le taux de desserte en eau potable a augmenté d'environ 83,5 % en milieu rural pour atteindre 76,7 % en 2022, et d'environ 30,5 % en milieu urbain pour atteindre 71,8 % en 2022.

Pour renforcer ses efforts en vue de l'atteinte des ODD, notamment l'ODD 6 relatif à l'eau et à l'assainissement, le Bénin doit impérativement adopter une approche ciblée et intégrée, comme suggéré dans les perspectives d'actions proposées par le réseau SDSN Bénin. Bien que d'importantes avancées aient été réalisées, notamment grâce à l'allocation substantielle de l'Eurobond ODD qui a insufflé une dynamique très positive dans l'accès à l'eau potable, des défis persistent. En particulier, pour l'ODD 6, il est nécessaire d'augmenter les investissements dans les infrastructures d'eau et d'assainissement, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les axes stratégiques 5, 6 et 7 du PAG II devraient faire l'objet d'une attention particulière en vue d'une réévaluation des allocations budgétaires pour concentrer davantage de ressources sur les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Par ailleurs, l'adoption du « Mécanisme du Partenariat Public-Privé (PPP) Encadré » pour la gestion des infrastructures hydrauliques et l'intégration du volet « raccordement à un coût réduit » sont essentiels pour garantir un accès équitable et abordable aux services d'eau. Enfin, il est important d'accélérer la procédure de modernisation des procédures de passation des marchés publics pour améliorer la transparence et l'efficacité des projets.

En amont du Sommet pour l'avenir en septembre 2024, le présent rapport prouve une nouvelle fois le fort engagement du Gouvernement du Bénin à progresser dans la réalisation des ODD. Il montre également que le pays fait face à des défis dans la réalisation de l'ODD 6. Ce Sommet sera l'occasion pour le Bénin de réaffirmer ses priorités et de définir des objectifs ambitieux pour faire progresser davantage la mise en œuvre et la réalisation de l'ODD 6 et de l'Agenda 2030 dans son ensemble. Le Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin 2024 permettra également au Gouvernement du Bénin d'identifier les défis et les besoins auxquels le pays fait face, et de définir une stratégie opérationnelle qui servira de levier afin de mobiliser le soutien des partenaires techniques et financiers lors de la quatrième conférence des Nations Unies sur le financement du développement, en juin 2025.

### Une coopération renforcée entre SDSN et le Gouvernement du Bénin

Dans la continuité de ses efforts de mise en œuvre de l'Agenda 2030, en juillet 2021, le Gouvernement du Bénin a réalisé sa première émission obligataire Eurobond ODD, exclusivement consacrée aux financements de projets à forts impacts pour l'atteinte des ODD. C'est dans ce cadre que le Gouvernement du Bénin a fait appel au SDSN, reconnu pour son expertise indépendante, en vue d'accompagner le suivi et l'évaluation des progrès et des efforts accomplis par le pays. Ce partenariat technique intègre deux principaux canaux : i) l'expertise scientifique du SDSN, notamment avec les indices et tableaux de bord des ODD ; et ii) l'expertise scientifique locale à travers le développement d'un réseau national SDSN. Les solutions mobilisées dans le cadre de ce partenariat ont trois objectifs :

- Suivre les performances et les progrès du pays en matière d'ODD, en utilisant les meilleurs indicateurs disponibles.
- Identifier les principales lacunes en matière de données, et les domaines dans lesquels il convient de mener des recherches.
- Promouvoir des solutions intégrées en suivant et en discutant des engagements, des stratégies et des mécanismes de mise en œuvre pour atteindre les ODD.

Les deux premières années de partenariat ont été un succès, comme souligné par les deux parties ainsi que leurs partenaires. Ainsi, cette collaboration s'intensifie avec un volet de renforcement de capacités à travers: i) la production annuelle d'une méta-analyse de la disponibilité et de l'actualisation des données pour le suivi des ODD au Bénin; ii) des ateliers de formation aux outils de système d'information géographique (SIG) et la production d'indicateurs à partir de données issues des SIG; iii) des ateliers sur la budgétisation pour les ODD afin d'évaluer les besoins en financement ODD et mieux allouer les investissements.

Le Réseau SDSN Bénin, lancé en juillet 2023 et co-hébergé par l'Université d'Abomey-Calavi et la Direction de la Recherche et des Études Stratégiques du Ministère de l'Économie et des Finances, est également devenu un partenaire clé dans la production du Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin 2024.

De plus, SDSN contribue aux travaux pour l'actualisation de la Stratégie nationale de développement à faible intensité de carbone et résiliente aux changements climatiques (2016-2025) du Bénin, en évaluant avec le Calculateur FABLE le potentiel de réduction des émissions liées à l'agriculture et à l'utilisation des terres, à l'horizon 2030 et 2050.

Source : Auteurs.



# Partie 1

## L'indice de développement durable pour le Bénin

# Partie 1

## L'indice de développement durable pour le Bénin

### 1.1 Indice et tableau de bord des ODD

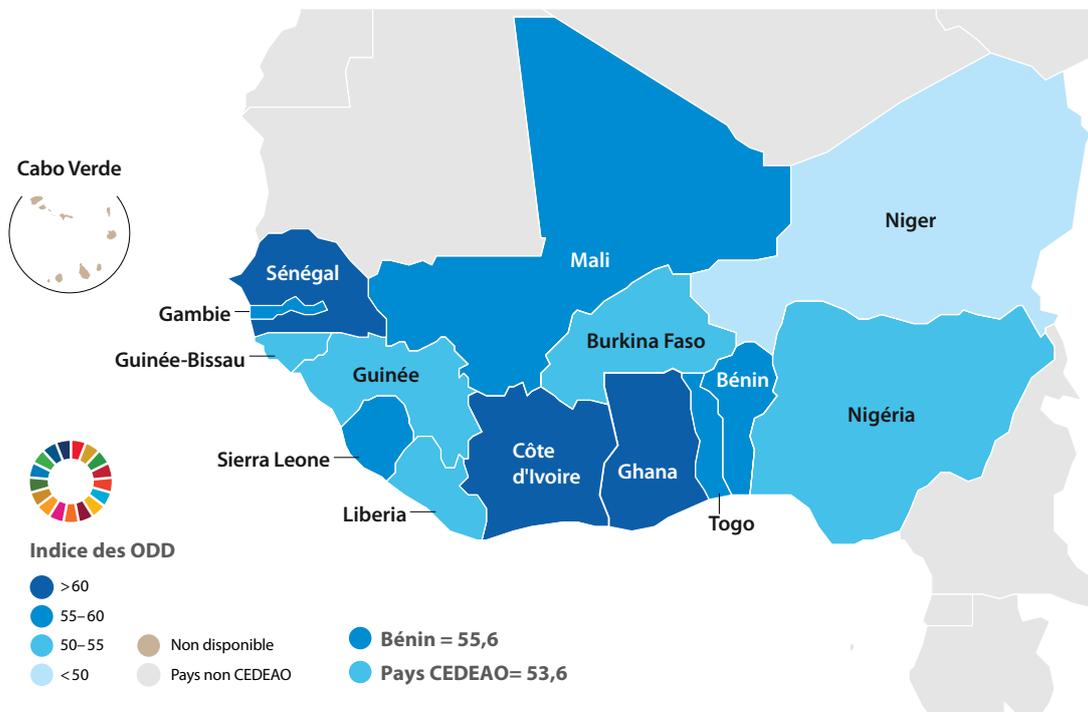
L'indice et les tableaux de bord des ODD s'appuient sur un ensemble d'indicateurs internationaux provenant de l'édition mondiale du Rapport sur le Développement Durable (RDD) (Sachs et al., 2024) pour lesquels des données sont disponibles pour le Bénin, ainsi que pour les autres pays de la CEDEAO. Le Bénin est comparé à ses voisins afin de contextualiser ses performances et tendances pour la réalisation des ODD. Afin de garantir la pertinence de l'analyse, les indicateurs de l'indice mondial des ODD qui ne constituaient pas une mesure utile pour le Bénin, ou dont la couverture était insuffisante – les indicateurs qui concernent principalement les pays développés et les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), tels que certains indicateurs d'externalités internationales

dits « *spillovers* » – ont été omis. De même, un certain nombre d'indicateurs supplémentaires ont été inclus pour refléter les priorités spécifiques au Bénin et à la CEDEAO. Il est important de souligner que les résultats de cette troisième édition du rapport sur le développement durable pour le Bénin ne sont pas comparables aux conclusions des éditions précédentes, ni au RDD. Une explication détaillée de la méthodologie, ainsi que la liste des indicateurs utilisés, se trouvent en [annexe A.3](#).

#### 1.1.1 Score de l'indice des ODD

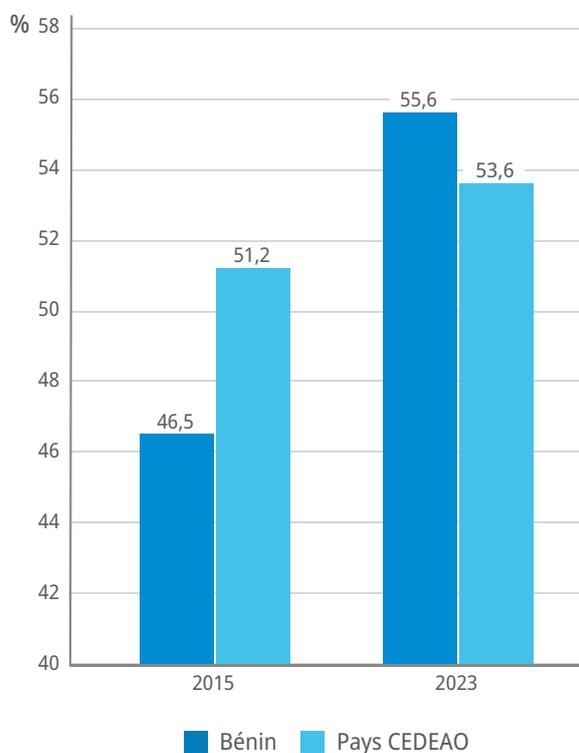
Le Bénin obtient un score de 55,6 sur 100 pour l'ensemble des 17 ODD ([Figure 1](#)). Ce score place le Bénin au-dessus de la moyenne des pays de la CEDEAO (53,6 sur 100). Ainsi, le Bénin performe mieux que les huit pays de la sous-région, dont

Figure 1 : Indice des ODD du Bénin et des Etats membres de la CEDEAO



Source : Calcul des auteurs.

**Figure 2 : Évolution de l'indice des ODD du Bénin et de la CEDEAO, 2015–2023**



Source : Calcul des auteurs.

Note : Moyenne de la CEDEAO pondérée par la population.

le Burkina Faso, le Nigéria et le Niger, pays frontaliers. Seuls la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal ont des scores de l'indice des ODD supérieurs à 60,0 sur 100. Certaines des raisons qui expliquent la performance du Bénin sont détaillées ci-dessous, en examinant les scores par ODD et les indicateurs individuels de l'indice.

L'évolution des scores de l'indice des ODD illustre la dynamique que le Bénin connaît depuis l'adoption de l'Agenda 2030 (Figure 2). Sur les huit dernières années, le score de l'indice des ODD du Bénin a augmenté en moyenne de 1,1 point années après années. En comparaison, le score de l'indice des ODD de la CEDEAO a augmenté d'environ 0,3 point en moyenne chaque année. Plusieurs éléments contribuent à cette amélioration de

l'indice des ODD du Bénin, parmi lesquels on note une importante réduction des inégalités (ODD 10), de la pauvreté (ODD 1), des progrès encourageants dans les domaines de l'industrie, de l'innovation et des infrastructures (ODD 9), dans la dynamique de la croissance économique (ODD 8), ainsi que dans l'élimination des disparités entre les hommes et les femmes (ODD 5) (Figure 3).

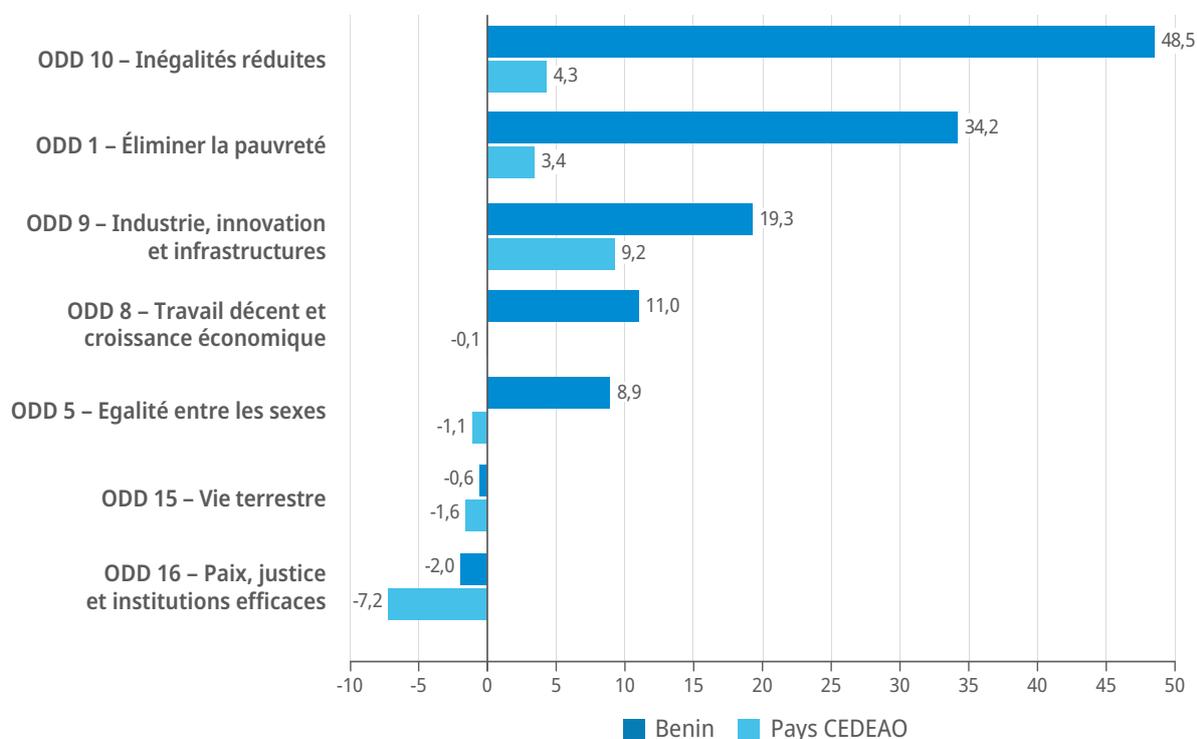
Un examen approfondi des ODD identifiés comme moteurs de la forte progression de l'indice des ODD au Bénin, met en lumière quelques tendances importantes. Comme le montre la Figure 3 qui illustre les principales variations des scores des ODD entre 2015–2023, le Bénin performe mieux que la plupart des pays de la CEDEAO sur les ODD identifiés comme moteurs de l'évolution du score de l'indice des ODD. Les améliorations de l'ODD 1 (pas de pauvreté) peuvent être attribuées à la forte réduction de la part de la population vivant en dessous des seuils de pauvreté internationaux. La part de la population disposant de 2,15 \$ par jour est passée de 42,3 % en 2015 à 14,4 % en 2024, soit une baisse annuelle moyenne d'environ 11,3 %<sup>1</sup>. De même, la part de la population disposant de 3,65 \$ par jour est passée de 61,5 % en 2015 à environ 36,0 % en 2024, soit une baisse d'environ 5,8 % en moyenne par an<sup>2</sup>. Les initiatives gouvernementales de l'axe stratégique 4 « d'accélération de la croissance économique » des Programmes d'Actions du Gouvernement 2016–2021 et 2021–2026 (PAG I et II)<sup>3</sup> constituent les leviers essentiels qui ont permis les progrès observés sur l'ODD 1. En effet, depuis 2016, le Gouvernement du Bénin a pour objectif de dynamiser l'économie à travers les secteurs agricoles,

1. Calcul des auteurs à partir des données du World Data Lab (2024).

2. Calcul des auteurs à partir des données du World Data Lab (2024).

3. Le PAG II est l'instrument de planification opérationnelle de l'action gouvernementale (réformes et investissement), servant de base à l'élaboration et la mise en œuvre du budget de l'Etat sur la période 2021–2026, poursuivant la planification amorcée par le PAG I (2016–2021).

Figure 3 : Évolution des scores des ODD en points d'indice, au Bénin comparé à la CEDEAO, 2015–2023



Source : Calcul des auteurs.

Note : \* Les cinq améliorations les plus élevées ont été sélectionnées, ainsi que l'évolution des ODD 15 et 16 qui sont les seuls qui se sont dégradés au Bénin sur la période 2015–2023.

le tourisme, l'artisanat, le commerce et l'industrie parmi d'autres, qui sont générateurs d'emplois, favorisant ainsi la réduction de la pauvreté.

Le Bénin a également enregistré une importante diminution des inégalités socio-économiques, mesurées par le coefficient de Gini et le ratio de Palma. Entre 2015 et 2018, le coefficient de Gini a baissé de 20,7 %, et le ratio de Palma a diminué de 52,5 % entre 2015 et 2021<sup>4</sup>. Parmi les initiatives gouvernementales clés ayant contribué à ces progrès, on peut citer le programme d'assurance pour le renforcement du capital humain (ARCH), qui donne accès à l'assurance maladie, la

formation, le microcrédit et l'assurance retraite. Le programme ARCH a notamment pris en compte les travailleurs du secteur informel et a débuté par la prise en charge entière de l'assurance maladie pour les populations extrêmement pauvres (Toure et de la Mothe Karoubi, 2023), stimulant ainsi les progrès importants observés sur l'ODD 10 (inégalités réduites) (Figure 3).

La dynamique de l'ODD 5 (égalité entre les sexes) indique une avancée notable vers une société plus égalitaire où les droits et les opportunités des femmes sont valorisés et protégés (Figure 3). Ces tendances sont le fruit d'actions gouvernementales en faveur de l'égalité entre les sexes, comme en témoigne la forte augmentation de la part des femmes au sein du parlement national qui est passée de 8,4 % en 2015 à 26,6 % en

4. Calcul des auteurs à partir des données de la Banque mondiale (2024), pour le coefficient de Gini, et de l'OCDE (2024) et du PNUD (2024), pour le ratio de Palma.

2024<sup>5</sup>. Cette avancée résulte de l'application de la loi n°2019-43 relative au code électoral, qui assure une plus grande participation des femmes au sein de l'Assemblée Nationale, avec un siège qui leur est exclusivement réservé dans chacune des 24 circonscriptions électorales du pays (Toure et de la Mothe Karoubi, 2023). De plus, l'augmentation de la demande de planification familiale, mais également du ratio du nombre moyen d'années d'études des femmes par rapport à celui des hommes, sont parmi les facteurs déterminants de la progression observée sur l'ODD 5. Les estimations de la demande de planification familiale (en pourcentage des femmes âgées de 15 à 49 ans) satisfaite par des méthodes modernes réalisées par UNDESA (2022), indiquent une évolution de 25,9 % en 2015 à 36,0 % en 2023, soit une hausse de 10,1 points de pourcentage. Ces améliorations peuvent être imputées à des initiatives telles que le projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique au Sahel (SWEDD), dont l'un des principaux objectifs est de garantir l'accès universel aux services de santé reproductive. Le ratio du nombre moyen d'années d'études des femmes par rapport à celui des hommes a augmenté d'environ 3,9 points de pourcentage depuis 2015, pour atteindre 46,8 % en 2022<sup>6</sup>. Ce ratio pourrait être amené à fortement évoluer au Bénin, notamment grâce aux réformes engagées garantissant aux filles la gratuité des frais de scolarité sur plusieurs années<sup>7</sup>, facilitant ainsi leur accès à l'éducation.

Les progrès réalisés sur l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) (Figure 3) peuvent

5. Calcul des auteurs à partir des données de IPU (2024).
6. Calcul des auteurs à partir des données du PNUD (2024).
7. Depuis 2013, les filles sont exemptées des frais de scolarité jusqu'au premier cycle de l'enseignement secondaire général dans les établissements publics. Depuis février 2023, cette mesure a été étendue aux élèves filles du second cycle de l'enseignement secondaire général dans 20 communes parmi les moins favorisées du Bénin. De plus, depuis 2012, les lycées techniques du Bénin bénéficient d'un appui financier du Gouvernement, permettant de subventionner un tiers des frais de scolarité des filles inscrites dans la filière des sciences et techniques industrielles (STI) en 2021 et 2022 (Toure et de la Mothe Karoubi, 2023).

être imputés au renforcement du cadre macroéconomique et au maintien de sa stabilité (axe stratégique 3), et à l'accélération de la croissance économique (axe stratégique 4), prévus par les PAG I et II. L'axe stratégique 3 des PAG I et II prévoit, par exemple, de dynamiser l'intégration économique régionale, en particulier avec le Nigéria. Cela passe notamment par la mise en place de zones économiques et d'échanges de produits agricoles semi-industriels (PAG I), qui évolue vers l'établissement d'une zone et d'un traité de libre-échange qui fixera les règles conjointes de coopération économique entre le Nigéria et le Bénin (PAG II). L'axe stratégique 4 se démarque par son caractère transversal. Les investissements dans la réalisation d'infrastructures de transport et de logistique, l'énergie, les technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que la stimulation des secteurs économiques prioritaires (agriculture, tourisme, artisanat, commerce et industrie), sont, essentiels au développement des activités productives, génératrices de croissance économique et d'emplois. Ces paquets d'actions gouvernementales pourraient également avoir favorisé l'évolution de l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure) (Figure 3), comme l'illustre l'augmentation de la part de la population utilisant l'internet, qui a augmenté d'environ 17,0 % en moyenne par an entre 2015 et 2022, pour atteindre 33,8 % en 2022<sup>8</sup>, et l'augmentation encore plus importante sur la même période des abonnements au haut débit mobile (pour 100 habitants), passant de 4,2 % en 2015 à 67,2 % en 2022, soit une augmentation d'environ 48,5 % en moyenne par an<sup>9</sup>.

Nonobstant les progrès réalisés sur les différents ODD discutés ci-dessus, le Bénin fait face à des défis dans la réalisation de l'ODD 16 (paix, justice et institutions efficaces), qui nécessite l'attention

8. Calcul des auteurs à partir des données de l'Union Internationale de la télécommunication - ITU (2023).
9. Calcul des auteurs à partir des données de l'Union Internationale de la télécommunication - ITU (2023).

du Gouvernement en raison d'une possible fragilité structurelle et fonctionnelle de ses institutions (Figure 3). Ainsi, le Gouvernement du Bénin poursuit ses efforts de consolidation de la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance, notamment à travers la mise en œuvre du premier pilier de son programme d'actions. Aussi, à l'instar de la sous-région, le Bénin affiche une légère baisse du score de l'indice de l'ODD 15 (vie terrestre) (Figure 3), principalement causée par la légère augmentation de la déforestation permanente. Bien que le Bénin soit l'un des pays avec une déforestation permanente la plus faible (0,2 % de sa surface forestière en 2022), après le Burkina Faso, le Niger et le Mali, la déforestation permanente a augmenté d'environ 23,5 % au Bénin et de 35,3 % dans la CEDEAO, entre 2016 et 2022<sup>10</sup>. L'axe stratégique 7 du PAG II, qui vise au « renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national », prévoit des projets et réformes de gestion de l'environnement, des changements climatiques, des risques et autres catastrophes naturelles, qui pourraient permettre d'améliorer la préservation de son capital naturel, y compris les forêts. On peut souligner, par exemple, le projet de conservation de la biodiversité et gestion durable des forêts classées et communales. Enfin, il est intéressant de souligner que la diminution du score des ODD 15 et 16 est moins importante au Bénin que dans la sous-région (Figure 3).

### 1.1.2 Tableau de bord des ODD

Le tableau de bord des ODD (Figure 4) résume les performances de chaque pays par rapport aux 17 ODD. Alors que le score de l'indice ODD repose sur tous les indicateurs de chaque objectif, le tableau de bord se base uniquement sur les deux indicateurs de chaque objectif pour lesquels le pays a les plus mauvais résultats. Cette approche de notation « sévère » souligne la nécessité de mettre en œuvre toutes les dimensions des ODD car une bonne performance sur un indicateur ne peut compenser une mauvaise performance

10. Calcul des auteurs à partir des données de Curtis et al. (2018).

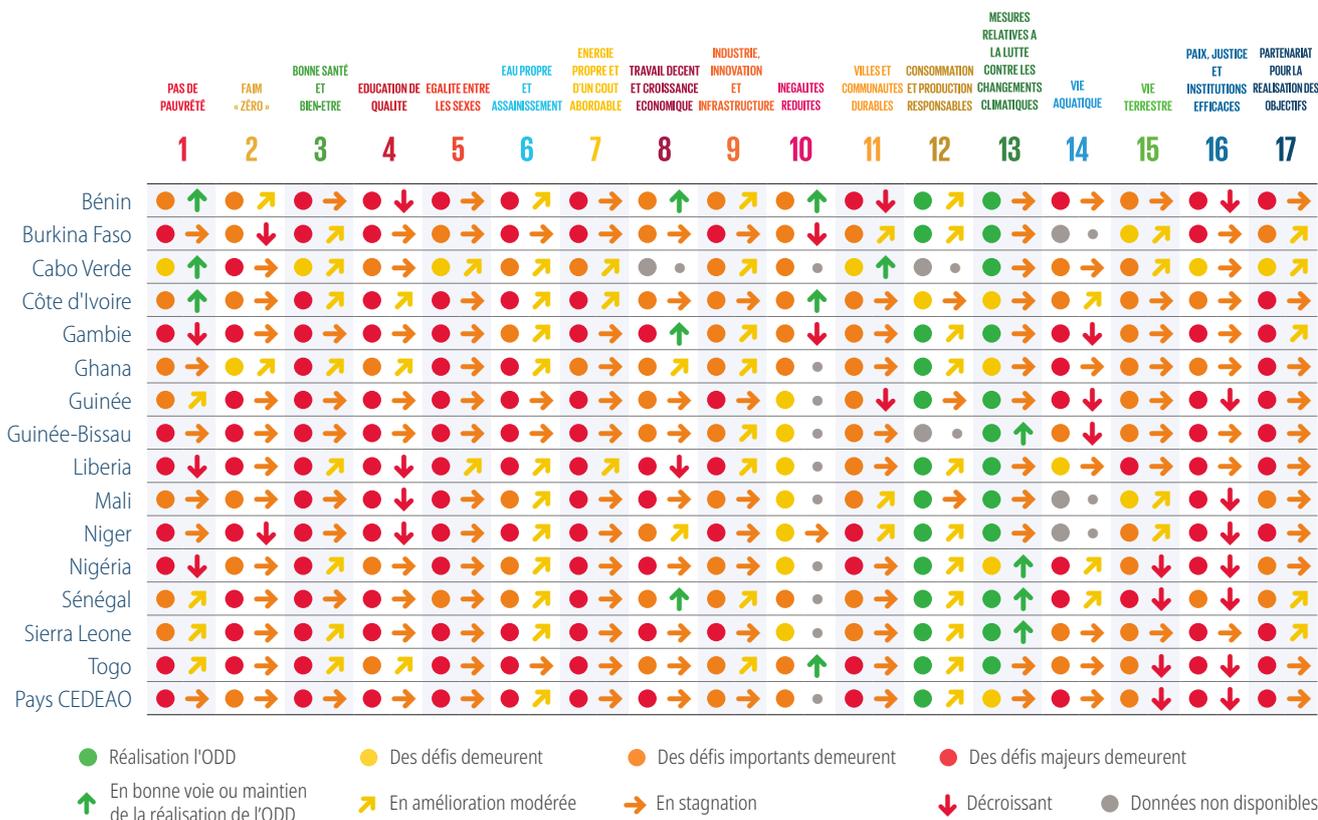
sur un autre. Une explication détaillée de cette méthodologie se trouve en [annexe A.3](#).

De façon générale, le Bénin performe mieux que la moyenne des pays membres de la CEDEAO en termes d'atteinte des ODD. En effet, bien que le Bénin fasse encore face à des défis majeurs pour plusieurs des ODD (en rouge dans le tableau de bord – Figure 4), ces défis sont moins nombreux que dans le reste de la sous-région. De plus, en maintenant ses performances conjointement à son développement économique et social, le Bénin pourrait atteindre les ODD 12 (consommation et production responsables) et 13 (lutte contre les changements climatiques), (Figure 4). Les actions ayant conduit à ces performances comprennent plusieurs initiatives et réformes clés. Ces projets ont été évoqués dans les lignes précédentes.

L'examen des tendances permet une meilleure appréciation des efforts réalisés (Figure 4). Le Bénin, avec la Côte d'Ivoire et le Cabo Verde, est l'un des seuls pays de la sous-région à être en bonne voie d'éradiquer l'extrême pauvreté (ODD 1). Aussi, le Bénin, la Gambie et le Sénégal sont les seuls pays de la sous-région à être sur la bonne voie pour la réalisation de l'ODD 8. Enfin, le Bénin et le Togo sont les seuls pays de la CEDEAO à avoir le rythme de progression nécessaire pour atteindre l'ODD 10.

Le Bénin stagne dans un nombre important d'ODD (Figure 4). Alors que certains pays de la sous-région connaissent des améliorations modérées dans la réalisation de l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), le Bénin est parmi les pays, tels que la Gambie, la Guinée et le Mali, qui connaissent une stagnation de leur progrès. Cependant, les initiatives du PAG II, telles que la construction de nouveaux centres hospitaliers universitaires et l'amélioration des infrastructures sanitaires, visent à combler ces lacunes au Bénin. Des projets tels que la construction du centre hospitalier universitaire de référence à Abomey-Calavi, et l'acquisition d'ambulances, visent à améliorer la prise en

Figure 4 : Tableau de bord des ODD des États membres de la CEDEAO



Source : Calcul des auteurs. Note : Voir annexes pour le détail de la méthodologie et des indicateurs utilisés.

charge d'urgence et la qualité des soins. Aussi, les réformes structurelles, incluant la création de l'Agence Nationale des Soins de Santé Primaires et l'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé, sont conçues pour améliorer la gouvernance et la qualité des soins. Des tendances stagnantes sont également observées dans la réalisation de l'ODD 5, l'ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable) et l'ODD 17 (partenariat pour la réalisation des objectifs) au Bénin, à l'instar de nombreux pays de la sous-région, tandis que d'autres pays se démarquent avec des améliorations modérées (le Cabo Verde, par exemple). Aussi, bien que le Bénin et la majorité des pays de la sous-région soient en passe d'atteindre les ODD 12 et 13 – à condition de maintenir ces performances à mesure que les pays se développent – les progrès sont respectivement modérés voire

stagnants pour ces deux ODD, à l'exception de la Guinée-Bissau, du Nigéria, du Sénégal et de la Sierra Leone qui sont en bonne voie d'atteindre l'ODD 13.

Le Bénin affiche des tendances décroissantes dans la réalisation de plusieurs ODD (Figure 4). Les performances pour l'atteinte de l'ODD 4 (éducation de qualité) sont en diminution au Bénin, à l'image du Liberia, du Mali et du Niger. En effet, le Bénin a enregistré une baisse du taux de scolarisation dans le primaire<sup>11</sup> (de 96,9 % en 2016 à 94,6 % en 2022), causée par la croissance démographique qui augmente la population scolarisable sans que les enfants ne soient tous scolarisés (CIDE, 2022). Dans les années à venir

11. Les données proviennent de l'UNESCO (2024).

ce phénomène pourrait s'atténuer grâce à la construction de nouvelles salles de classe et la formation d'enseignants prévus par le volet « éducation » (axe stratégique 5) du PAG II. Le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire est également en diminution entre 2015 et 2022, et cela pourrait s'expliquer par la hausse des taux de redoublement, qui cause en partie les forts taux d'abandon, ainsi que les migrations entre les communes et pays voisins qui peuvent faire gonfler artificiellement les taux d'abandon, puisque les élèves ne sont ni considérés comme des promus, ni comme des redoublants (CIDE, 2022). Les multiples projets de renforcement de la qualité de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel, par le recrutement et la formation d'enseignants qualifiés, et par la mise en place de la plateforme pédagogique « Educmaster », pourraient permettre de réduire les taux d'abandon, et ainsi l'amélioration du taux d'achèvement. Parallèlement, alors que plusieurs pays de la sous-région présentent des améliorations encourageantes dans le progrès de l'ODD 11 (villes et communautés durables), le Bénin et la Guinée sont les seuls pays de la sous-région à connaître une régression. Au Bénin, cette tendance décroissante est tirée par la diminution de la part de la population ayant accès à une source d'eau améliorée, de 54,0 % en 2015 à 47,8 % en 2022 (soit une baisse de 6,2 points de pourcentage)<sup>12</sup>. Enfin, la tendance décroissante de l'ODD 16 alerte le Gouvernement du Bénin à propos d'une éventuelle fragilité structurelle et fonctionnelle des institutions.

Malgré les défis qui subsistent, plusieurs ODD présentent des améliorations modérées (Figure 4). Alors que la plupart des pays de la sous-région stagnent dans l'atteinte de l'ODD 2 (faim « zéro »), le Bénin est l'un des rares pays, avec le Ghana, qui affiche des améliorations modérées. Cette tendance s'explique principalement par une consommation plus adaptée d'engrais qui est passée de 0,13 kg à 40,7 kg par hectare de terre

arable, entre 2015 et 2021<sup>13</sup>, et par l'amélioration de l'indice de gestion durable de l'azote<sup>14</sup>. Cette dynamique illustre la mise en œuvre des projets et réformes pour la dynamisation du secteur agricole, tels que les mesures de réglementation, de gestion et de facilitation de l'accès aux intrants des PAG I et II. Comme plusieurs pays de la région, le Bénin obtient des améliorations modérées dans la réalisation de l'ODD 6 (eau propre et assainissement) et de l'ODD 9. L'amélioration modérée sur l'ODD 6 est tirée par le faible prélèvement d'eau douce (Partie 1.2) et une faible quantité d'eau rare incorporée dans les importations. En comparaison, les taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement évoluent lentement (Partie 1.2). Cependant, le secteur de l'eau est une des priorités du Gouvernement du Bénin, qui a pour objectif de garantir un accès universel à l'eau potable. L'existence d'un certain nombre de stratégies politiques mises en place pour atteindre l'ODD 6 au Bénin, telles que le Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) et des projets phares qui l'accompagnent, devraient permettre au pays de réaliser des améliorations encore plus encourageantes dans les années à venir.

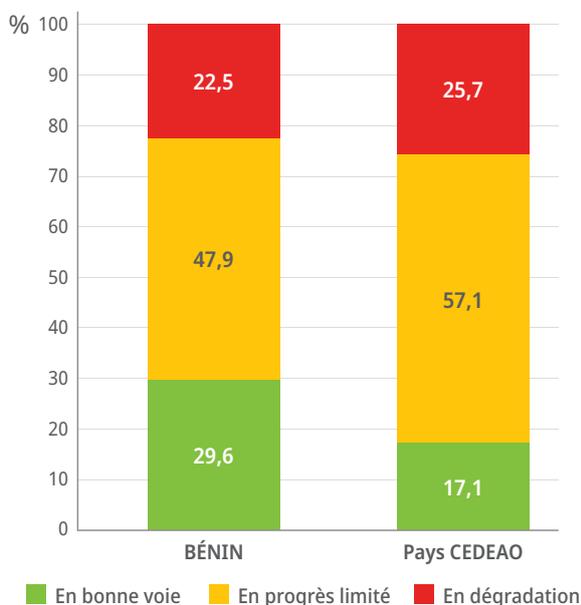
Globalement, le statut de réalisation des cibles des ODD au Bénin est encourageant, compte tenu des performances régionales (Figure 5). En effet, le Bénin affiche 29,6 % des cibles des ODD en bonne voie d'être atteintes à l'horizon 2030, comparativement à 17,1 % en moyenne dans la sous-région. Aussi, le Bénin et la CEDEAO ont fait des progrès limités dans la réalisation des cibles des ODD, avec respectivement 47,9 % et 57,1 % des cibles pour lesquelles une amélioration

12. Calculs des auteurs à partir des données de l'OMS et UNICEF (2023).

13. Les données sont issues de la FAO (2022). L'optimum est fixé à 100 kg par hectare de terre arable (Sachs et al., 2024). Cette hausse considérable en engrais peut être attribuée à la demande croissante, soutenue par des importations accrues d'engrais, reflétant un besoin grandissant pour soutenir l'agriculture dans le pays (IFDC, 2021).

14. L'Indice de Gestion Durable de l'Azote (SNMI) est un score de classement unidimensionnel qui combine deux mesures d'efficacité dans la production des cultures : l'efficacité de l'utilisation de l'azote et l'efficacité de l'utilisation des terres (rendement des cultures) (Zhang et Davidson, 2019).

**Figure 5 : Statut de réalisation des cibles des ODD (%), au Bénin et dans la CEDEAO**



Source : Calcul des auteurs.

Note : Moyenne de la CEDEAO pondérée par la population. 71 indicateurs pour le Bénin et 70 indicateurs pour la moyenne pondérée de la CEDEAO sont pris en compte dans l'analyse.

modérée ou une stagnation sont observées. Enfin, la part des cibles qui affichent des tendances décroissantes s'élève à 22,5 % pour le Bénin, ce qui est moins inquiétant que la sous-région dont 25,7 % ont des tendances décroissantes.

## 1.2 Focus sur l'ODD 6 « eau propre et assainissement »

Le diagnostic social du pays souligne la précarité des conditions de vie de la population, causée en partie par le retard pris dans l'organisation de la fourniture en eau potable et dans la résolution des problèmes d'assainissement (Présidence de la République du Bénin, 2021). C'est ainsi que le Gouvernement dans le pilier 3 de son programme d'actions (PAG II 2021–2026) a mis l'accent sur le renforcement des services sociaux de base et de

protection sociale. Dans ce cadre, l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement sont devenus des objectifs prioritaires du pays pour les années à venir.

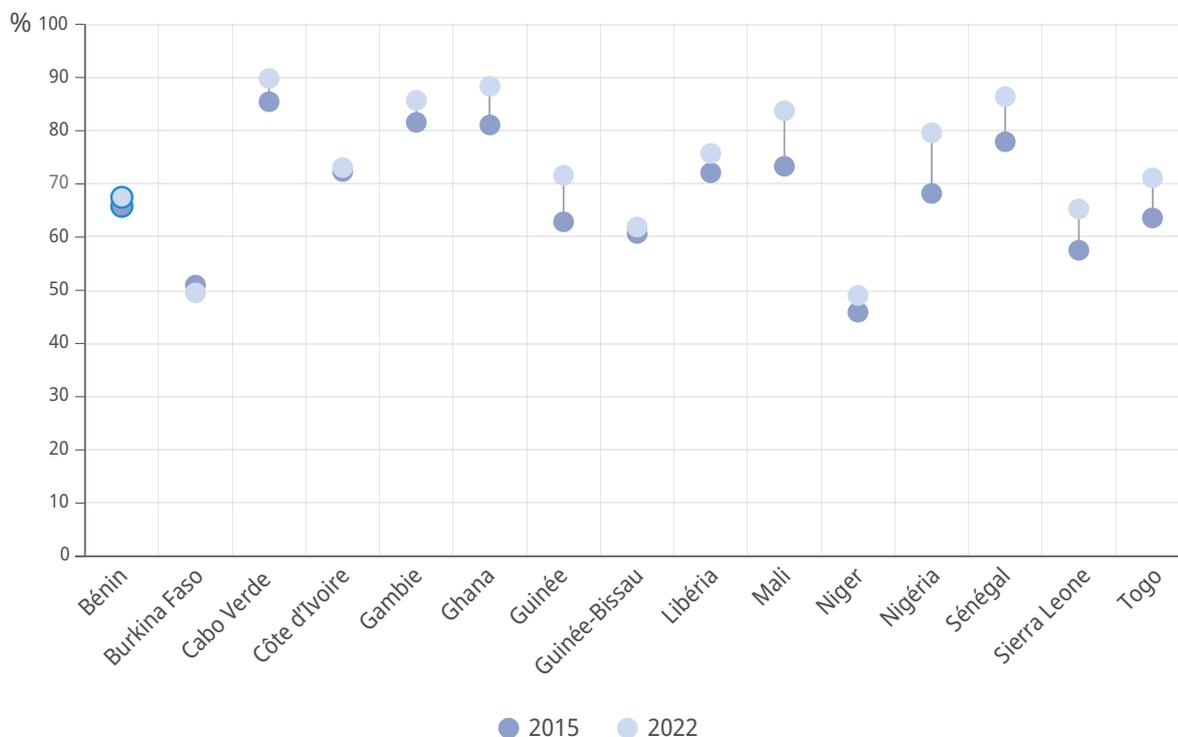
L'amélioration de l'ODD 6 a des effets d'entraînement sur d'autres ODD. Il existe une synergie entre les différents ODD qui peut donner lieu à des externalités, positives ou négatives (Sachs et al., 2019). Dans le cas de l'ODD 6, l'accès à l'eau potable peut réduire le fardeau du transport de l'eau, dont la responsabilité incombe souvent aux femmes et aux filles dans un contexte comme celui du Bénin. Grâce à un meilleur accès à l'eau potable, les femmes pourraient allouer plus de leur temps aux activités éducatives ou économiques, réduisant ainsi les inégalités comme défini dans l'ODD 5 (Banque mondiale, 2019). Aussi, l'accès à l'eau potable peut entraîner la réduction de la prévalence des maladies hydriques telles que le choléra et la dysenterie (Wolf et al., 2023), comme défini dans l'ODD 3. De plus, assurer l'équité dans l'accès à l'eau potable peut aider à réduire les inégalités sociales et économiques entre les différentes régions et groupes sociaux, conduisant ainsi à la réalisation du principe de « ne laisser personne de côté » (WWAP, 2019 ; Valero et al., 2023). L'amélioration de l'accès à l'eau peut également entraîner une augmentation des opportunités économiques en soutenant les industries qui dépendent de l'eau, telles que l'agriculture, la pêche et le tourisme, dont la participation à la constitution de la richesse nationale est importante, permettant la réalisation de l'ODD 8 (WWAP, 2015). L'amélioration de la gestion intégrée de l'eau peut également avoir des répercussions positives sur la productivité agricole, qui est essentielle pour atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle, telle que définie dans l'ODD 2 (WWAP, 2015 ; WWAP, 2019). Enfin, la garantie d'un bon système de fourniture en eau est essentielle pour le développement urbain et favorise la résilience face aux catastrophes naturelles, telles que les inondations et les urgences de santé publique (UNESCO et UN-Water, 2020), permettant à l'ODD 11 de se réaliser. Cette synergie qui existe entre l'ODD 6 et les autres ODD permet de mettre en lumière le rôle important de l'accès à l'eau dans la réalisation des autres ODD.

La part de la population béninoise utilisant au moins les services en eau potable a augmenté de 1,6 points de pourcentage depuis 2015, pour atteindre 67,4 % en 2022 (Figure 6). Cette progression place le Bénin en dessous de la performance de la plupart des pays de la sous-région. L'écart de performance entre le Bénin et ses voisins régionaux met en évidence les défis auxquels le pays est confronté, qui incluent la faible connaissance des ressources en eau, l'absence de mécanisme de suivi permanents de l'évolution qualitative et quantitative des ressources en eau, des problèmes de gouvernance et de coordination entre les institutions du secteur, et enfin le manque de ressources techniques, humaines, infrastructurelles, et financières (MEEM, 2023). En conséquence, plusieurs réformes et projets sont mis en place

par le Gouvernement pour améliorer l'accès à l'eau potable et faire face aux défis rencontrés par le Bénin (Partie 3).

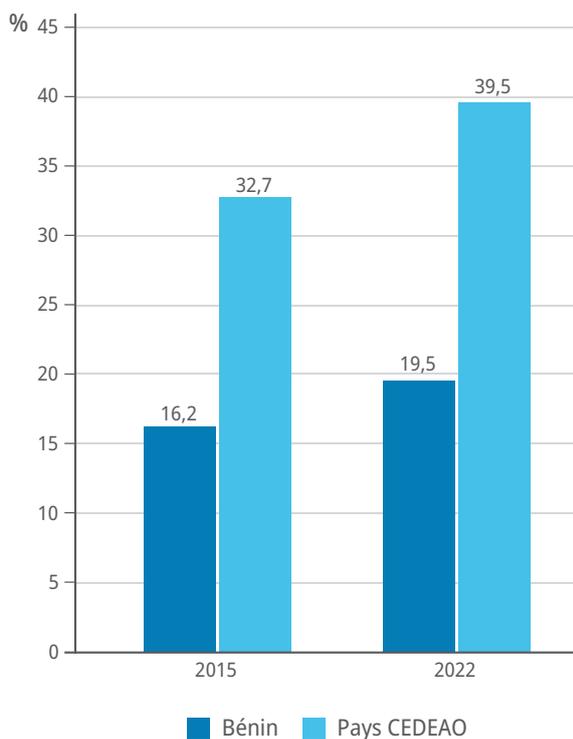
Entre 2015 et 2022, le Bénin a connu une légère amélioration (environ 3,3 points de pourcentage) de son taux d'accès aux services d'assainissement (Figure 7). Malgré cette augmentation, le Bénin reste en dessous de la performance atteinte par de nombreux autres pays de la région. La CEDEAO avait un taux d'accès aux services d'assainissement supérieur à celui du Bénin en 2015, et cet écart a augmenté en 2022, restant significativement plus élevé que celui du Bénin (Figure 7). La faible progression de la part de la population ayant accès aux services d'assainissement souligne le besoin d'intensifier les mesures gouvernementales pour renforcer

**Figure 6 : Population utilisant au moins les services de base en eau potable (%), États membres de la CEDEAO, 2015-2022**



Source : Calcul des auteurs à partir des données du Programme conjoint OMS/UNICEF de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP).

**Figure 7 : Population utilisant au moins les services d'assainissement de base (%), au Bénin et dans la CEDEAO, 2015-2022**



Source : Calcul des auteurs à partir des données du Programme conjoint OMS/UNICEF de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP).

Note : Moyenne de la CEDEAO pondérée par la population.

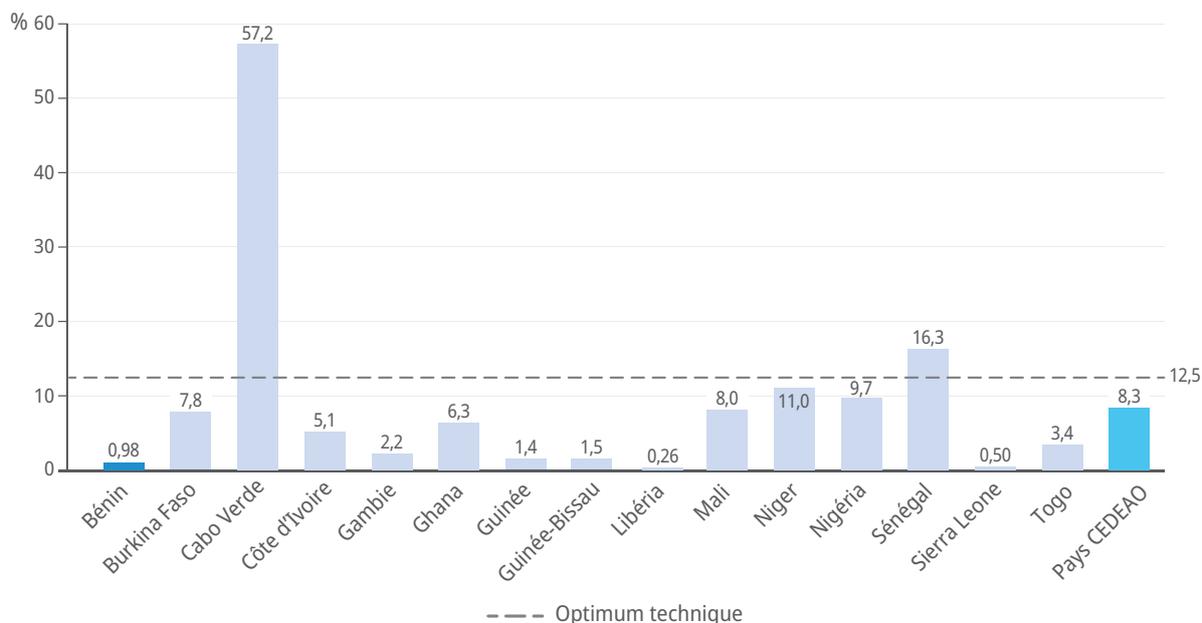
les capacités techniques, institutionnelles et financières nécessaires afin d'aider le secteur de l'assainissement à répondre de manière efficace et pertinente aux attentes de la population du pays. Dans son programme d'actions, le Gouvernement du Bénin a mis en place un certain nombre de projets pour renforcer les services d'assainissement. Le programme « Aqua-Vie », par exemple, vise à augmenter l'accès aux services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural, touchant potentiellement 1,6 million de personnes (Présidence de la République du Bénin, 2021). De plus, la construction et la

réhabilitation de micro-barrages et d'autres infrastructures hydrauliques pour renforcer la mobilisation et la valorisation des ressources en eau sont quelques projets phares mis en place par le Gouvernement dans le cadre du PANGIRE (2023-2025) et dont la contribution à l'amélioration de l'accès aux services d'assainissement est importante.

En 2021, le Bénin prélevait seulement environ 1,0 % de ses ressources en eau douce, contre une moyenne d'environ 8,3 % pour les pays de la CEDEAO, en dessous de l'optimum technique de 12,5 % pour cet indicateur (Sachs et al., 2024) (Figure 8). Ce résultat au Bénin peut être attribué en partie à une gestion prudente et intégrée des ressources en eau, soutenue par des initiatives telles que le PANGIRE, visant à préserver les ressources hydriques et à améliorer l'accès à l'eau potable tout en protégeant les écosystèmes aquatiques. Cependant, il est pertinent de se demander si ce faible prélèvement est un choix délibéré du pays ou s'il résulte de difficultés à exploiter efficacement les ressources en eau disponibles. L'analyse du contexte sectoriel montre que le Bénin, malgré ses efforts de gestion, se heurte à des défis infrastructurels et économiques qui limitent sa capacité à prélever davantage d'eau (MEEM, 2023). Le Bénin, ainsi que les autres pays de la CEDEAO, bien qu'affichant des prélèvements relativement bas, doivent gérer efficacement leurs ressources pour éviter l'épuisement et la dégradation environnementale.

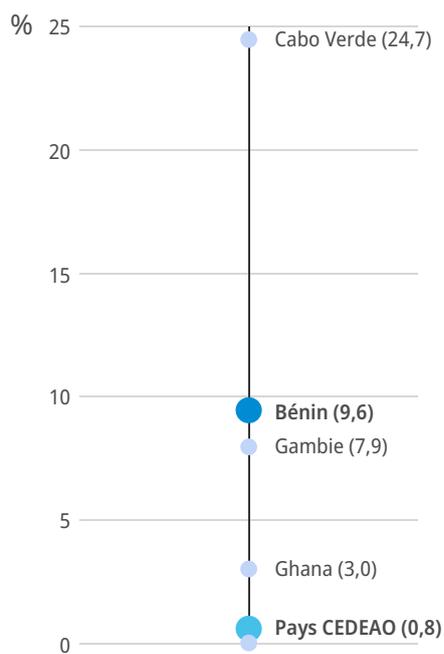
En ce qui concerne la gestion des eaux usées, seulement 0,8 % des eaux usées anthropiques recevaient un traitement dans les pays de la CEDEAO en 2020, contre 9,6 % au Bénin (Figure 9). Cette différence significative montre un effort particulier du Bénin dans le traitement des eaux usées par rapport à ses voisins régionaux, bien que cela soit encore insuffisant pour atteindre la cible 6.1 des ODD, qui est de traiter toutes les eaux usées. Cette faible proportion d'eaux usées traitées pourrait indiquer un manque d'infrastructures adéquates pour le traitement et la purification de l'eau au Bénin et dans la sous-région.

**Figure 8 : Prélèvement d'eau douce (% des services en eau douce disponibles), États membres de la CEDEAO, 2021**



Source : Calcul des auteurs à partir des données de la FAO (2023).

**Figure 9 : Eaux usées anthropiques qui reçoivent un traitement (%), 2020**



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'Indice de Performance Environnementale (EPI) de Yale Center for Environmental Law & Policy (2022).

Note : Les pays membres de la CEDEAO avec un pourcentage d'eaux usées qui reçoivent un traitement de 0,0 % en 2020 sont : Le Burkina Faso, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, la Sierra Leone et le Togo.



## Partie 2

Les « Six Transformations »  
pour les ODD au Bénin

## Partie 2

# Les « Six Transformations » pour les ODD au Bénin

Les 17 ODD et leurs 169 cibles décrivent les objectifs à atteindre en 2030, mais ils ne fournissent pas de directives spécifiques sur la manière dont les gouvernements devraient s'organiser pour les réaliser. Afin de concevoir des stratégies efficaces pour atteindre les ODD, les gouvernements et autres parties prenantes doivent déterminer comment organiser les interventions, telles que l'amélioration des politiques, les investissements publics et privés, et la réglementation, et comment les déployer pour atteindre les ODD. Compte tenu de la nature interconnectée des ODD et de leurs cibles, il est inadéquat de suivre 17 stratégies distinctes pour exécuter l'Agenda 2030. Ainsi, en s'appuyant sur le cadre des « Six Transformations » développé par Sachs et al. (2019), ce chapitre vise à définir une stratégie opérationnelle pour l'ODD 6 (eau propre et assainissement) en examinant les interactions avec les axes stratégiques du PAG II (2021–2026), l'instrument de planification opérationnelle de l'action gouvernementale au Bénin.

### 2.1 Performance du Bénin dans la réalisation des « Six Transformations »

#### 2.1.1 Présentation du cadre des « Six Transformations »

Le cœur des « Six Transformations » consiste à reconnaître que les 17 ODD peuvent être atteints par le biais de « Six Transformations » majeures axées sur : (1) l'éducation, le genre et l'inégalité ; (2) la santé, le bien-être et la démographie ; (3) l'énergie et l'industrie propres ; (4) l'utilisation durable des terres et des océans ; (5) les villes durables ; et (6) les technologies numériques (Figure 10).

Les « Six Transformations » reposent sur deux principes fondamentaux. Le premier principe est de concevoir, mettre en œuvre et contrôler chaque transformation de sorte à « ne laisser

personne de côté ». Ce principe vise à renforcer la justice, l'équité et l'inclusion sociale, et s'applique en particulier aux services publics tels que la santé et l'éducation, les services d'infrastructure (transport, eau, assainissement, énergie), et l'utilisation des ressources environnementales. Le deuxième principe, « la circularité et le découplage », préconise un changement des modes de consommation et de production afin de dissocier l'utilisation des ressources environnementales et la pollution de la croissance et du bien-être humain. Selon ce deuxième principe, chaque transformation doit être conçue, mise en œuvre et contrôlée afin de réduire l'empreinte écologique en favorisant la circularité des flux, la réutilisation, le recyclage des matériaux plus durables, ainsi qu'une utilisation plus efficace des ressources naturelles. La bonne gouvernance et l'absence de conflits sont également des conditions essentielles à la réalisation des « Six Transformations ».

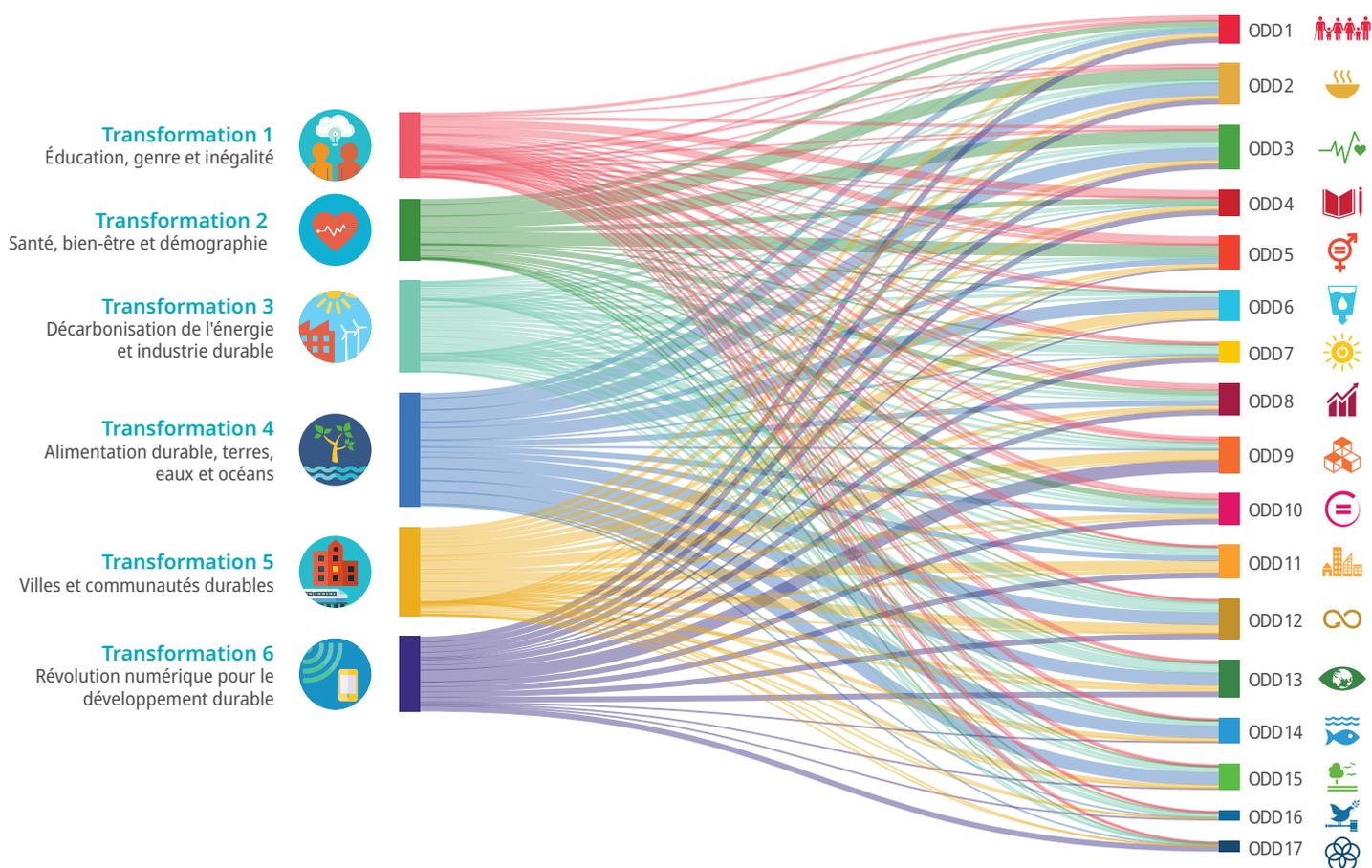
Le concept de transformation pour les ODD offre un cadre narratif opérationnel et communicable, en regroupant les principales synergies et compromis. Il fournit un programme d'action clair pour les ministères, les entreprises et la société civile, facilitant ainsi la coordination et la mise en œuvre des actions nécessaires pour la réalisation des ODD.

#### 2.1.2 Performances sur les « Six Transformations »

Les indicateurs présentés dans l'indice et les tableaux de bord des ODD (Partie 1) pour le Bénin et les pays de la CEDEAO ont été réorganisés autour des « Six Transformations » des ODD (Figure 11).

Le Bénin obtient des scores supérieurs à la moyenne de la sous-région pour la transformation 1 (éducation, genre et inégalité), la transformation 2 (santé, bien-être et démographie), ainsi que la transformation 6 (révolution numérique

Figure 10 : Contribution des « Six Transformations » des ODD aux 17 ODD



Source : Reproduction des auteurs à partir des données de Sachs et al. (2019).

Note : Pour plus de détails sur la méthodologie de construction de la figure, consulter la table 1 et l'annexe 2 de Sachs et al. (2019).

au service du développement durable). Les performances du Bénin sur la transformation 1 sont principalement soutenues par de meilleurs taux de participation à l'éducation préscolaire et primaire, une réduction de la part de la population aux seuils de pauvreté de 2,15 \$ et 3,65 \$ par jour, et une part plus élevée de sièges occupés par des femmes au parlement, entre autres. Concernant la transformation 2, les bons résultats du Bénin, comparativement à la moyenne de la CEDEAO, s'expliquent par un taux de mortalité maternelle moins élevé, une incidence réduite de la tuberculose, une meilleure couverture de la chimiothérapie préventive pour les maladies tropicales

négligées, et un nombre plus élevé de naissances assistées par du personnel de santé qualifié, parmi d'autres facteurs. Pour la transformation 6, les performances du Bénin sont renforcées par un nombre plus élevé d'abonnements au haut débit mobile, une meilleure performance en matière d'enregistrement des naissances des enfants de moins de cinq ans auprès de l'autorité civile, et un meilleur indice de perception de la corruption.

En ce qui concerne la transformation 3 (décarbonisation de l'énergie et industrie durable) et la transformation 5 (villes et communautés durables), le Bénin se situe en dessous de la

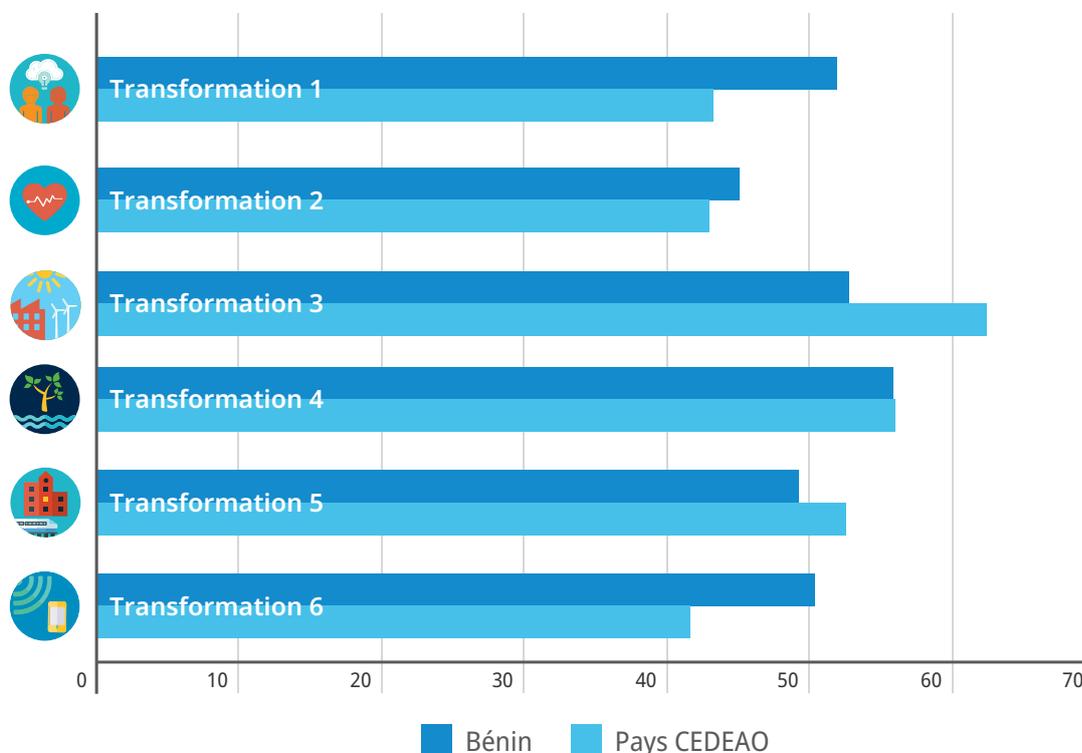
moyenne de la CEDEAO. Les mauvais résultats du Bénin dans la transformation 3 par rapport à la CEDEAO sont principalement dus à un niveau plus élevé d'émissions de CO<sub>2</sub> provenant de la combustion de combustibles par production totale d'électricité, une proportion plus faible de la population ayant accès à l'électricité, une accessibilité économique de l'électricité inférieure à la moyenne de la sous-région, et une part plus faible de la population ayant accès à des combustibles et des technologies de cuisson propres. Concernant la transformation 5, les résultats inférieurs du Bénin sont principalement dus à un accès plus faible de la population à l'eau et à l'assainissement, une part plus faible de la population rurale ayant accès à des routes praticables en toutes saisons, et une proportion plus élevée de la population urbaine vivant dans des taudis.

Enfin, le score de la transformation 4 (alimentation durable, terres, eaux et océans) du Bénin est équivalent à celui de la sous-région.

Les indicateurs et données permettant de constater ces écarts de performances entre le Bénin et la sous-région sont disponibles en ligne.

L'analyse des « Six Transformations » produite pour les éditions précédentes de ce rapport a montré que les mesures et politiques mises en œuvre à travers le PAG II (2021–2026) ciblent de façon cohérente les défis du Bénin pour atteindre les ODD. Toutefois, dans la perspective d'accélérer les progrès vers l'atteinte de l'ODD 6, le Gouvernement du Bénin doit maintenir les efforts déployés dans le cadre du PAG II.

Figure 11 : Performances sur les « Six Transformations », score de 0 (pire) à 100 (meilleur)



Source : Calculs des auteurs.

Note : voir le [Tableau A.2](#) en annexes pour le détail des indicateurs utilisés. Moyenne de la CEDEAO pondérée par la population.

## 2.2 Programme d'Actions du Gouvernement, « Six Transformations » et ODD 6

Comme mentionné ci-dessus, il y a une forte concordance entre les axes stratégiques du PAG II<sup>15</sup>, le cadre des « Six Transformations » et les ODD. Dans cette partie, les synergies entre ces trois sujets sont examinées en s'appuyant sur l'expertise de SDSN et la méthodologie fournie par Sachs et al. (2019). L'objectif n'est pas de proposer des solutions spécifiques au Gouvernement, mais d'illustrer les liens potentiellement forts entre le PAG II et l'ODD 6 à travers le prisme des « Six Transformations », afin d'aider à concevoir, mettre en œuvre et améliorer les interventions clés pour atteindre les ODD.

À l'exception de la transformation 2, toutes les transformations influencent l'ODD 6 (Sachs et al. 2019). Parmi celles-ci, les transformations 4 et 5 sont celles dont les interventions peuvent avoir l'impact potentiel le plus significatif sur l'ODD 6 (Figure 10). Par conséquent, les interventions les plus impactantes du PAG II pour une amélioration notable de l'ODD 6 sont celles qui interagissent le plus avec ces deux transformations.

L'analyse des axes stratégiques du PAG II montre que, étant donnée leur nature, les axes 1 (renforcement de la démocratie et de l'État de droit), 2 (consolidation de la bonne gouvernance) et 4 (accélération de la croissance économique) ont un impact potentiel relativement moindre sur l'ODD 6 par rapport aux autres axes stratégiques du PAG II (Figure 12). En effet, ces axes

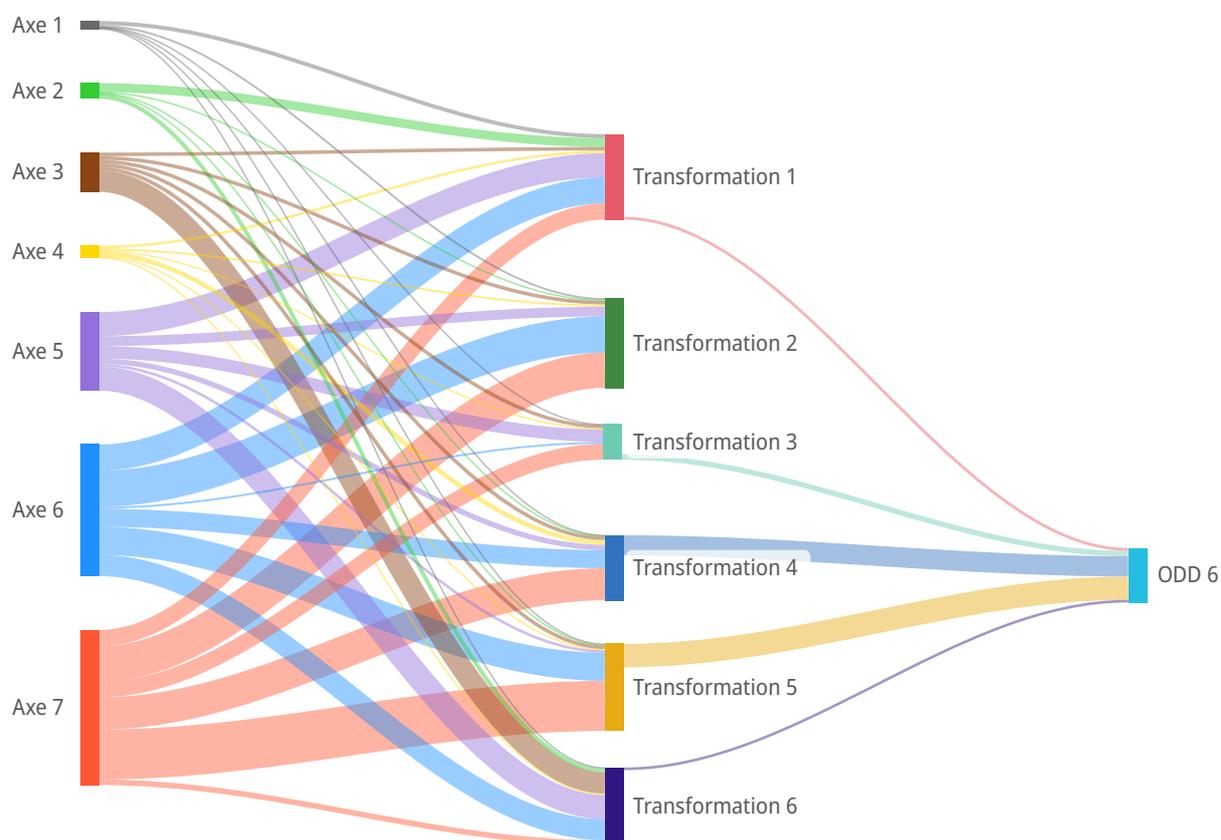
15. Les sept axes stratégiques du PAG II sont : le renforcement de la démocratie et de l'État de droit (axe 1) ; la consolidation de la bonne gouvernance (axe 2) ; le renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité (axe 3) ; l'accélération de la croissance économique (axe 4) ; la promotion d'une éducation de qualité et de l'Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (EFTP) (axe 5) ; l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale (axe 6) ; le renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national (axe 7).

stratégiques sont principalement constitués d'initiatives pour l'amélioration des cadres institutionnels (axes 1 et 2) et pour le soutien à la croissance économique par l'investissement dans les secteurs d'activités clés (agriculture, tourisme, industrie, etc.) et dans les infrastructures autres que celles destinées à l'eau et l'assainissement (axe 4).

L'axe stratégique 1 du PAG II, dont l'impact potentiel passe principalement par la transformation 1 (éducation, genre et inégalité), présente un impact relativement faible sur l'ODD 6, et son influence passe également par la transformation 2 (santé, bien-être et démographie), qui n'a pas d'impact direct sur cet objectif (Figure 13a). En dépit d'un impact potentiel moins important que celui de l'axe stratégique 2 sur l'ODD 6, l'axe stratégique 4 montre des interactions plus équilibrées avec les « Six Transformations » (Figure 13a). De plus, cet axe stratégique 4 a un impact potentiel significatif sur la transformation 4 (alimentation durable, terres, eaux et océans), essentielle pour l'atteinte de l'ODD 6 (Figure 10). À l'inverse, l'axe stratégique 2 agit sur l'ODD 6 principalement via les transformations 1 et 6 (révolution numérique au service du développement durable), les moins influentes pour cet objectif (Figure 10). Bien que ses interactions avec les autres transformations soient équilibrées, et qu'il affiche un impact potentiel plus élevé, la contribution de l'axe stratégique 3 se fait largement via la transformation 6 à travers des nombreux projets de digitalisation, qui sont moins pertinents pour l'ODD 6 (Figure 10).

Les axes stratégiques 5, 6 et 7 du PAG II sont les plus prometteurs pour l'atteinte de l'ODD 6 (Figure 12). En effet, les axes stratégiques 6 et 7 ciblent directement les secteurs de l'eau et de l'assainissement (Figure 12, Figure 13b). Quant à l'axe stratégique 5, en plus de permettre l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les établissements d'éducation, il promeut aussi la recherche et l'innovation, ainsi que

Figure 12 : Interactions entre le PAG II, les « Six Transformations » et l'ODD 6



Source : Analyse des auteurs à partir du PAG II (Présidence de la République du Bénin, 2021).

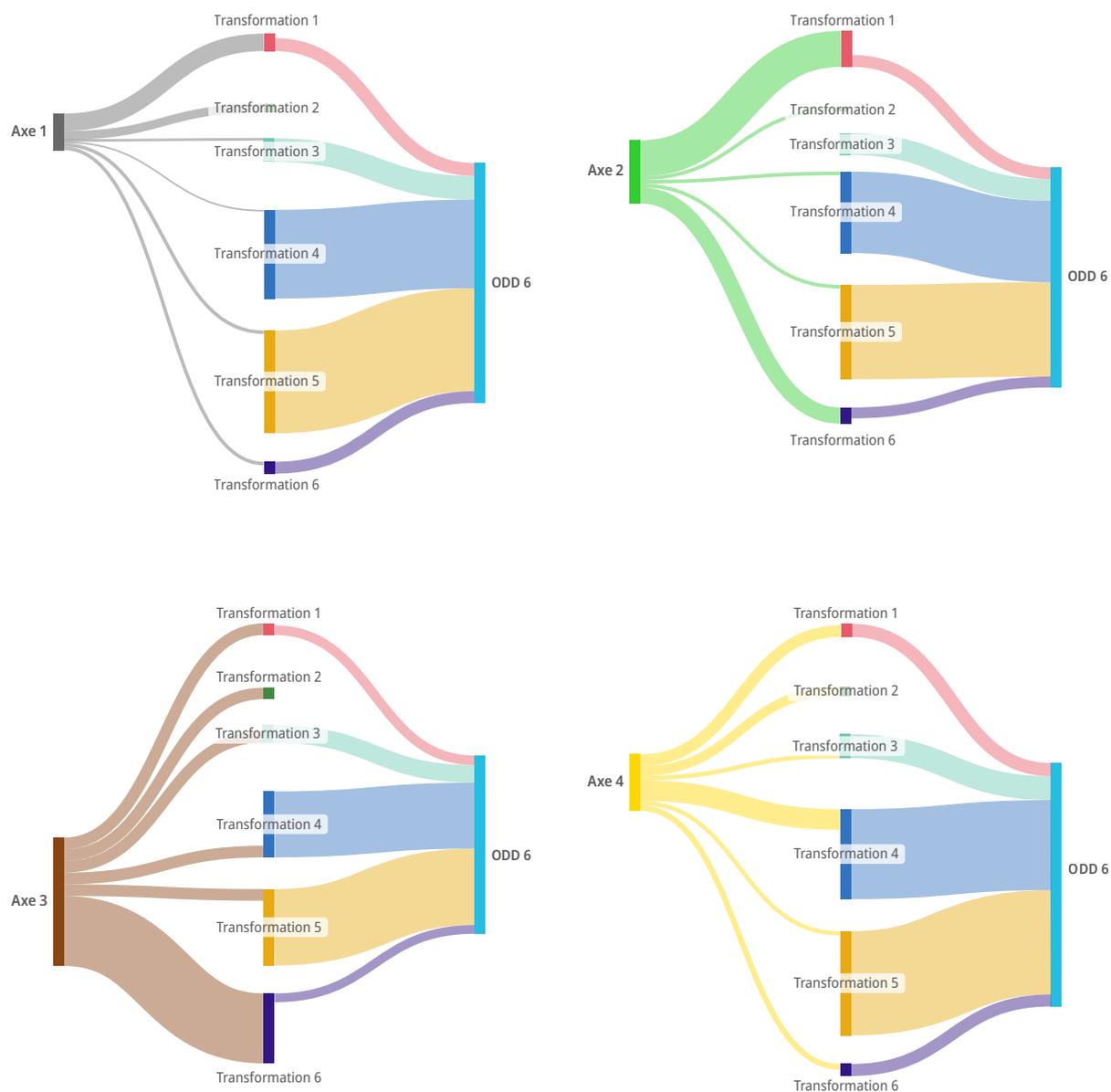
Note : Cette analyse est réalisée à partir d'une évaluation d'experts de SDSN basée sur l'approche et les résultats de Sachs et al. (2019).

la formation technique et professionnelle, qui sont nécessaires afin de garantir des avancements techniques et des ressources humaines adéquates pour la mobilisation, la gestion et la distribution des ressources en eau. Toutefois, l'impact potentiel de l'axe stratégique 5 est plus faible, car il passe principalement par les transformations 1 et 6, et cet axe a des interactions moins importantes avec les transformations 4 et 5 (villes durables) qui ont les impacts potentiels les plus significatifs sur l'ODD 6 (Figure 13b). Les axes stratégiques 6 et 7 ont des impacts potentiels plus élevés, car

ils ont des interactions significatives avec les transformations 4 et 5.

Ces résultats permettent de visualiser l'impact potentiel que chacun des axes stratégiques du PAG II pourrait apporter dans le but d'atteindre l'ODD 6. Par conséquent, ils peuvent également aider le Gouvernement du Bénin et la communauté internationale à mieux comprendre dans quels domaines les réformes et les investissements peuvent jouer un rôle plus important pour promouvoir les progrès vers la réalisation de l'ODD 6.

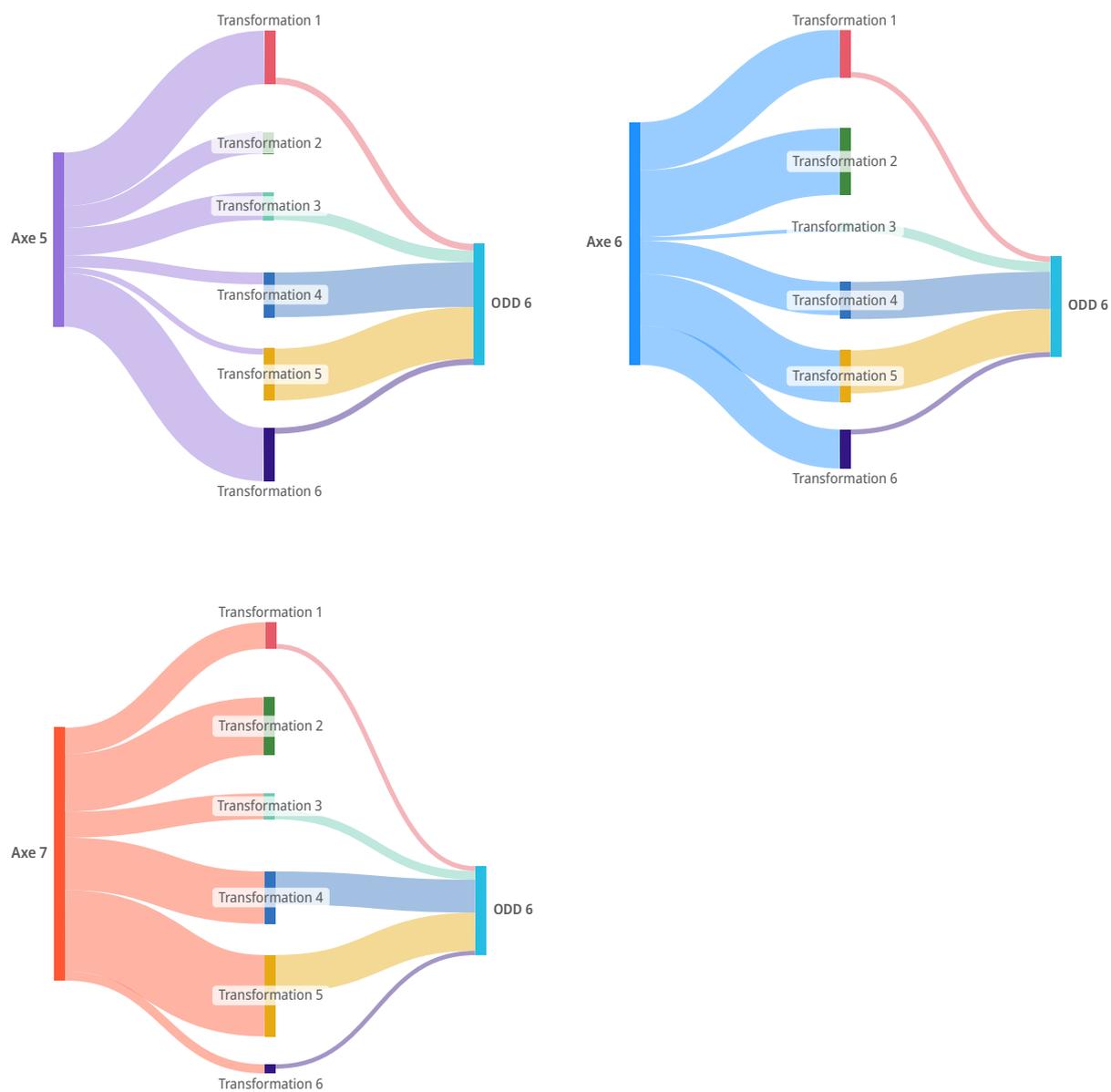
Figure 13a : Interactions entre les axes stratégique (1 à 4) du PAG II, les « Six Transformations » et l'ODD 6



Source : Analyse des auteurs à partir du PAG II (Présidence de la République du Bénin, 2021).

Note : Cette analyse est réalisée à partir d'une évaluation d'experts de SDSN basée sur l'approche et les résultats de Sachs et al. (2019).

Figure 13b : Interactions entre les axes stratégiques (5 à 7) du PAG II, les « Six Transformations » et l'ODD 6



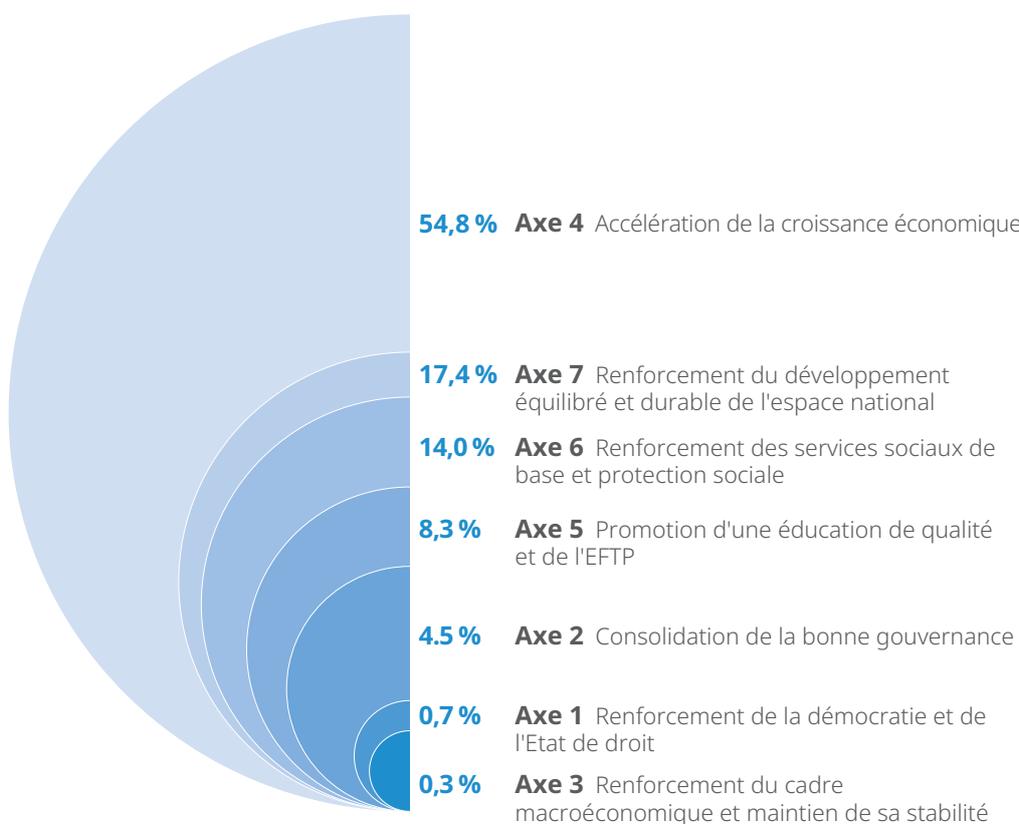
Source : Analyse des auteurs à partir du PAG II (Présidence de la République du Bénin, 2021).

Note : Cette analyse est réalisée à partir d'une évaluation d'experts de SDSN basée sur l'approche et les résultats de Sachs et al. (2019).

Le PAG II dispose d'un budget ventilé entre ses sept axes stratégiques, permettant de comprendre dans quelle mesure les allocations budgétaires actuelles, par axes stratégiques, peuvent soutenir la réalisation de l'ODD 6, à la lumière des résultats obtenus grâce à l'analyse qualitative (Figure 14). Avec 54,8 % du budget total du PAG II, l'axe stratégique 4 occupe une place importante dans le choix du Gouvernement car mobilisant plus de ressources que les autres axes mais avec un impact potentiel sur l'ODD 6 parmi les plus faibles (Figure 14). Il est important de souligner que le PAG II a pour vocation de couvrir tous les aspects du développement économique et social du Bénin. De ce fait, il est prévisible qu'un

axe aussi transversal que l'axe stratégique 4 soit le plus doté en financements. Cet axe couvre, par exemple, les investissements dans le secteur agricole, les infrastructures de transport et logistique, d'énergie, et numériques, qui demandent souvent beaucoup de financement. Par ailleurs, l'axe stratégique 4 pourrait avoir des retombées positives sur l'ensemble des objectifs ciblés par le Gouvernement, y compris la facilitation de la mobilisation de ressources financières et techniques nécessaires aux progrès sur l'ODD 6, tel qu'illustré dans l'analyse qualitative (Figure 13a). Après l'axe stratégique 4, les allocations budgétaires les plus élevées sont celles destinées aux axes stratégique 7, 6 et 5, qui représentent

Figure 14 : Répartition du budget du PAG II du Gouvernement du Bénin, par axe stratégique, 2021–2026



Source : Calculs des auteurs à partir des données du PAG II (Présidence de la République du Bénin, 2021).

respectivement 17,4 %, 14,0 % et 8,3 % du budget PAG II (Figure 14), suivant ainsi l'ordre d'importance en termes d'impact potentiel observé dans l'analyse des interactions entre le PAG II, les « Six Transformations » et l'ODD 6 (Figure 12).

L'axe stratégique 3, ayant un impact potentiel sur l'ODD 6 plus élevé que ceux des axes stratégiques 1 et 2, a l'allocation budgétaire la moins élevée du PAG II (0,3 % du budget total) (Figure 14). Cela s'explique notamment par le fait que les actions prévues dans cet axe stratégique sont principalement des réformes institutionnelles et du renforcement des capacités des acteurs publics, qui nécessitent moins de financement que des actions d'investissements en infrastructures, par exemple. Il en est de même pour l'axe stratégique 1 qui vise le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit.

Enfin, l'allocation plus élevée pour l'axe stratégique 2 (4,5 % du budget du PAG II), comparativement aux axes 1 et 3 (Figure 14), s'explique principalement par les investissements dans

la défense nationale et la protection civile qui requièrent des financements conséquents. La décentralisation (« amélioration de la gouvernance locale et l'intercommunalité »), qui consiste entre autres à la construction de cités administratives pour les douze départements du Bénin, ainsi qu'à un accompagnement au développement des communes pour renforcer leur capacité d'investissement dans les infrastructures socio-économiques de base, constituent également un poste de dépenses important.

Dans l'ensemble, l'évaluation des allocations budgétaires du PAG II par axes stratégiques montre que la plus grande part du financement gouvernemental est dirigée vers un domaine ayant un impact potentiel limité sur la réalisation de l'ODD 6, bien que des retombées positives importantes puissent en découler. Les axes stratégiques susceptibles de jouer un rôle significativement plus important dans la promotion des progrès vers la réalisation de l'ODD 6 reçoivent un financement limité comparativement aux autres axes stratégiques.



## Partie 3

Etudes de cas: Accès à  
l'eau potable au Bénin

## Partie 3

# Etudes de cas : Accès à l'eau potable au Bénin

### 3.1 Contexte et faits stylisés généraux

Le Bénin faisait face, avant 2016, à des défis majeurs dans le secteur de l'eau, avec des taux de desserte en eau potable de seulement 41,4 % en milieu rural et 54,0 % en milieu urbain<sup>16</sup>. Pour remédier à cette situation critique, le Gouvernement béninois a entrepris des réformes substantielles et réalisé des investissements massifs dans le secteur. Deux principales stratégies ont été mises en œuvre : d'une part, des initiatives gouvernementales ambitieuses, notamment en milieu rural avec la création de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEP-MR) en 2017 ; d'autre part, le financement de projets via l'émission d'un Eurobond ODD en juillet 2021. Cette section est consacrée à la présentation des initiatives gouvernementales ([Partie 3.1.1](#)) et des projets financés par l'Eurobond ODD et d'autres partenaires ([Partie 3.1.2](#)).

#### 3.1.1 Réformes gouvernementales

Depuis 2016, le Gouvernement béninois a pris des mesures significatives pour atteindre l'ODD 6, qui vise à garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous d'ici 2030. Comme mentionné précédemment, avant 2016, le taux de desserte en eau potable était relativement faible, ce qui a incité le Gouvernement à lancer des réformes sectorielles et à réaliser des investissements majeurs pour améliorer les infrastructures d'approvisionnement en eau potable, notamment en milieu rural. Au nombre de ces initiatives, figurent la création en 2017 de l'ANAEP-MR, la mise en place d'un nouveau mécanisme d'exécution des projets et programmes d'accès à l'eau potable prenant en compte la promotion effective du PPP dans le secteur, ainsi que les réformes institutionnelles de la Direction Générale de l'Eau et de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB). La création

de l'ANAEP-MR a été un tournant décisif dans la mise en œuvre de la stratégie étatique, dans une logique de renforcement des réformes institutionnelles avec une séparation entre la gestion du patrimoine et l'exploitation des ressources.

Les politiques d'infrastructure se concentrent sur la remise en état et l'extension des Systèmes d'Adduction d'Eau Villageoise (AEV) existants, ainsi que sur la construction de nouveaux Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (SAEPmV). La gestion durable de la production, du transport et de la distribution de l'eau potable en milieu rural, est confiée à des opérateurs spécialisés utilisant des compétences locales pour approvisionner près de 9 millions de personnes<sup>17</sup> de manière sécurisée. Des mesures d'accompagnement ont été mises en place, notamment le suivi des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)<sup>18</sup>, le transfert et la mise en exploitation de nouveaux ouvrages et la réalisation de diagnostics et des travaux de mise en conformité pour les infrastructures existantes. Ces initiatives visent à garantir une fourniture durable et équitable de l'eau potable en milieu rural, contribuant ainsi à l'atteinte des ODD.

Sachant que les infrastructures du milieu rural sont déjà mises en affermage à travers la transaction de PPP<sup>19</sup> de type affermage, un comité a été mis en place<sup>20</sup>, et a conduit les analyses en vue de l'avènement d'une entité unique pour la détention des patrimoines des deux secteurs, rural et urbain, puis l'organisation de la fourniture de l'eau potable dans les périmètres urbains. Sur la base des travaux de ce comité, le Gouvernement

16. Rapport revue inaugurale PC2D, novembre 2018 (Présidence de la République du Bénin, 2018).

17. Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin (Toure et de la Mothe Karoubi, 2022 ; page 24).

18. Les PGES sont des documents stratégiques utilisés pour identifier, évaluer et gérer les impacts environnementaux et sociaux d'un projet. Ces plans détaillent les mesures à prendre pour minimiser les effets négatifs et maximiser les effets positifs sur l'environnement et les communautés locales.

19. Loi 2016-24 du 28 juin 2017 portant cadre juridique du PPP en République du Bénin.

20. Décision du Conseil des Ministres en date du 22 juin 2022.

a entériné la création de la Société Béninoise des Infrastructures d'Eau (SoBIE) S.A. par décision du Conseil des Ministres en date du 11 avril 2024. Cette entité a pour mission de planifier le secteur selon les objectifs de développement, de rechercher des financements, de mettre en œuvre des programmes d'investissement et de renouveler les ouvrages publics. La SoBIE gère également le patrimoine du secteur hydraulique, assurant un suivi rigoureux de l'exécution des délégations de gestion du service public de l'eau potable. Ce cadre institutionnel vise à assurer une gestion transparente et performante, garantissant le respect des critères de qualité et des objectifs de performance fixés par l'État pour les opérateurs du secteur. En vue d'accroître l'accessibilité à l'eau potable, l'Etat a étendu et adopté un tarif national unique de solidarité<sup>21</sup> en nette réduction.

21. Le Gouvernement a opté pour un tarif unique de 598 Francs le mètre cube (toutes taxes comprises) en milieu rural. Au niveau des bornes fontaines un prix de 15 Francs (toutes taxes comprises) est fixé pour la bassine de 25 litres sur toute l'étendue du territoire à partir du mois de février 2023.

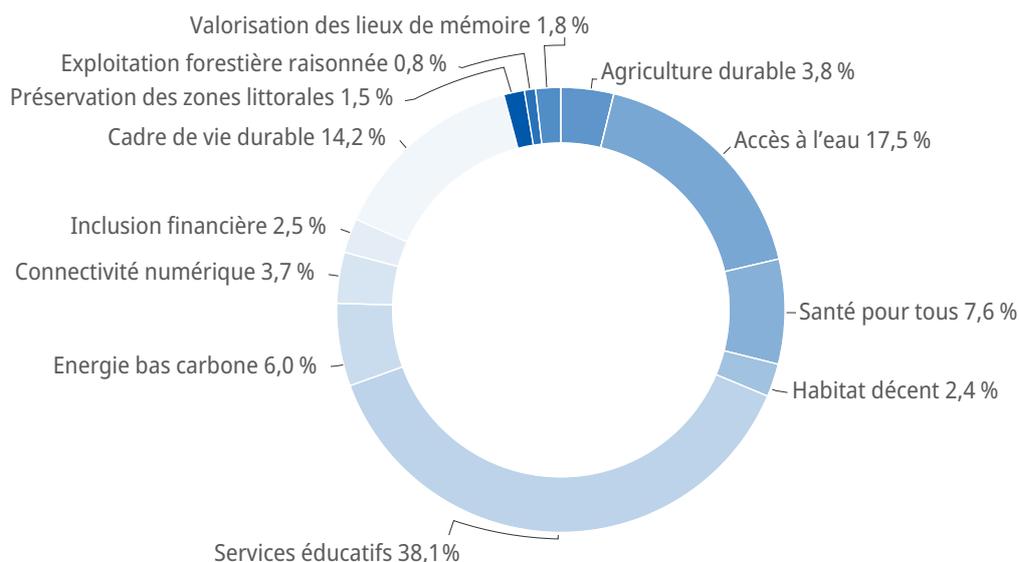
### 3.1.2 Synthèse des projets financés par l'Eurobond ODD et autres partenaires

L'Eurobond ODD du Bénin a permis de financer principalement sept projets dont deux se trouvant en milieu rural, quatre en milieu urbain et un projet structurant dans le secteur de l'eau pour un accès de tous à l'eau potable et à l'assainissement (Tableau 1).

Les initiatives financées par l'Eurobond ODD représentent une partie des efforts gouvernementaux globaux dans le secteur de l'eau avec une allocation de ressources d'environ 55,8 milliards de FCFA (85,1 millions d'euros), soit 17,5 % des fonds levés. Le secteur de l'eau représente la deuxième priorité en termes de financement par l'Eurobond ODD, après les services éducatifs, qui absorbent 38,1 % des ressources mobilisées (Figure 15).

L'action gouvernementale pour l'accès à l'eau et à l'assainissement se concentre principalement en

Figure 15 : Parts des secteurs financés par l'Eurobond ODD



Source : Auteurs à partir du rapport CSO-ODD (2022).

Tableau 1 : Synthèse des projets financés par l'Eurobond ODD dans le secteur de l'eau

N°	Projet (montant du financement Eurobond ODD)	Objectif	Actions prioritaires	Réalisations à date
1	Projet de renforcement du système d'approvisionnement en eau potable des villes de Savè, Glazouè et Dassa et ses environs (527 millions de francs de la Communauté Financière Africaine (FCFA) soit 0,8 millions d'euros).	Renforcer les systèmes d'alimentation en eau potable pour atteindre une desserte de 100% des populations et satisfaire les besoins en eau jusqu'en 2035.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquérir 8 000 kits de matériels de branchements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A la fin de l'année 2023, la zone bénéficiaire a enregistré 5 595 abonnés actifs, contre 4 409 en 2018.</li> <li>67 140 personnes desservies à fin 2023, contre 64 884 en 2021.</li> </ul>
2	Projet de renforcement du système d'approvisionnement en eau potable de la ville de Parakou et ses environs (419 millions de FCFA soit 0,6 millions d'euros).	Assurer la desserte en eau pour environ 500.000 personnes d'ici 2028 avec une augmentation des capacités de production et de traitement du système d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP), ainsi que l'extension et la densification du réseau de distribution.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation de la ressource en eau par l'installation d'une tour de prise de capacité 1800 m<sup>3</sup>/h.</li> <li>Construction d'une station de traitement de capacité 1800 m<sup>3</sup>/h.</li> <li>Construction d'un Château d'eau de 500 m<sup>3</sup> ; l'extension et la densification du réseau sur un linéaire de 306 Km.</li> <li>Mise en place d'un système de télégestion.</li> <li>Acquisition de 7 000 kits de matériels de branchements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>27 343 abonnés actifs enregistrés en 2023, contre 17 521 en 2018.</li> <li>328 116 personnes desservies à fin 2023, contre 300 684 en 2021.</li> </ul>
3	Projet de renforcement du système d'approvisionnement en eau potable de la ville d'Abomey-Calavi et ses environs (10,6 milliards de FCFA soit 16,2 millions d'euros).	Améliorer la desserte en eau potable à travers une production supplémentaire de 1500 m <sup>3</sup> /h d'ici 2027.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'une nouvelle station de capacité 1650 m<sup>3</sup>/h à Zinvié.</li> <li>Raccordement du système Abomey-Calavi au système de Cotonou.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>514 285 personnes potentielles à desservir à la fin du projet.</li> <li>28 372 abonnés actifs enregistrés en 2023, contre 21 350 en 2018.</li> <li>340 464 personnes desservies à fin 2023, contre 312 324 en 2021.</li> </ul>
4	Projet de renforcement du système d'approvisionnement en eau potable des villes d'Abomey, Bohicon, Djidja, Agbangnizoun, Za-Kpota, Zogbodomey et environs d'ici 2030.	Augmenter la desserte en eau pour les villes d'Abomey, Bohicon, Djidja, Agbangnizoun, Za-Kpota, Zogbodomey et environs d'ici 2030.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exécution et équipement de huit forages (1 550 m<sup>3</sup>/h).</li> <li>Réhabilitation de la station de pompage d'eau brute de Cana.</li> <li>Construction d'une station de traitement (1 650 m<sup>3</sup>/h) à Bohicon.</li> <li>Renforcement des lignes de refoulement de l'usine de Bohicon.</li> <li>Réhabilitation du réservoir de 1 000 m<sup>3</sup> de Bohicon et des châteaux d'eau d'existants.</li> <li>Construction de cinq réservoirs et châteaux d'eau (3 350 m<sup>3</sup>).</li> <li>Pose de 92 Km de conduites, la mise en place d'un système de télégestion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'abonnés actifs dans la zone concernée passe de 16 163 en 2018 à 29 102 à fin 2023.</li> <li>349 224 personnes desservies à fin 2023, contre 285 132 en 2021.</li> </ul>
5	Projet de construction de 80 nouveaux systèmes dans les zones critiques (15 milliards de FCFA soit 22,9 millions d'euros).	Accroître l'accès aux services d'eau potable en milieu rural.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de 4 forages à gros débit pour l'alimentation en eau potable du SAEPmV de Akpassi dans la Commune de Bantè.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les réalisations physiques se poursuivent.</li> </ul>
6	Construction de 95 SAEPmV (15,4 milliards de FCFA soit 23,5 millions d'euros).	Accroître l'accès aux services d'eau potable en milieu rural.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La réception provisoire et la mise en service de la moitié (environ 45) du nombre de SAEPmV prévus, sont attendues en 2024.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les réalisations physiques se poursuivent.</li> </ul>
7	Projet de Développement des Infrastructures Hydrauliques Multifonctions et Gestion Durable des Ressources en Eau (3,7 milliards de FCFA soit 5,6 millions d'euros).	Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins hydrographiques et construire des infrastructures hydrauliques multifonctions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement de 100 forages artésiens.</li> <li>Réalisation des 11 petits et moyens barrages.</li> <li>Réhabilitation du barrage de Dékandji.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Environ 8 000 personnes impactées dans cinq communes à savoir : Aplahoué, Nikki, Kandi, Kérou et Pehunco.</li> <li>600 000 personnes du bassin hydrographique de l'Ouémé impactées.</li> </ul>

Source : Auteurs à partir du rapport CSO-ODD (2023).

milieu rural, avec 61,6 % des ressources qui y sont allouées. S'agissant du milieu urbain, les projets financés représentent 38,4 % de l'allocation destinée à l'eau et à l'assainissement.

Par ailleurs, de nombreux partenaires interviennent également dans le secteur, parmi lesquels figurent : (i) les banques multilatérales de développement regroupant la Banque mondiale, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), etc. ; (ii) les agences de coopération internationales comme la coopération néerlandaise, la coopération allemande (GIZ et KfW), la coopération japonaise (JICA) ; et (iii) les institutions de coopération internationale telles que l'Union Européenne (UE).

### 3.2 Analyse des retombées des récentes initiatives dans le secteur de l'eau

La présente section analyse les retombées des différentes initiatives gouvernementales, ainsi que des projets financés par l'Eurobond ODD en termes d'amélioration aussi bien de l'accès à l'eau que des conditions de vie au Bénin.

#### 3.2.1 Impacts directs des initiatives gouvernementales

L'impact des réformes et investissements réalisés par le Gouvernement béninois pour accélérer la marche vers les ODD 3 (santé et bien-être) et 6 (eau et assainissement) peut être appréhendé à partir de la dynamique des ouvrages d'accès à l'eau sur l'ensemble du territoire, de la progression des indicateurs urbains d'accès à l'eau et de l'évolution des indicateurs d'assainissement. À titre illustratif, le financement ODD à travers le projet de Développement des Infrastructures Hydrauliques Multifonctions et Gestion Durable

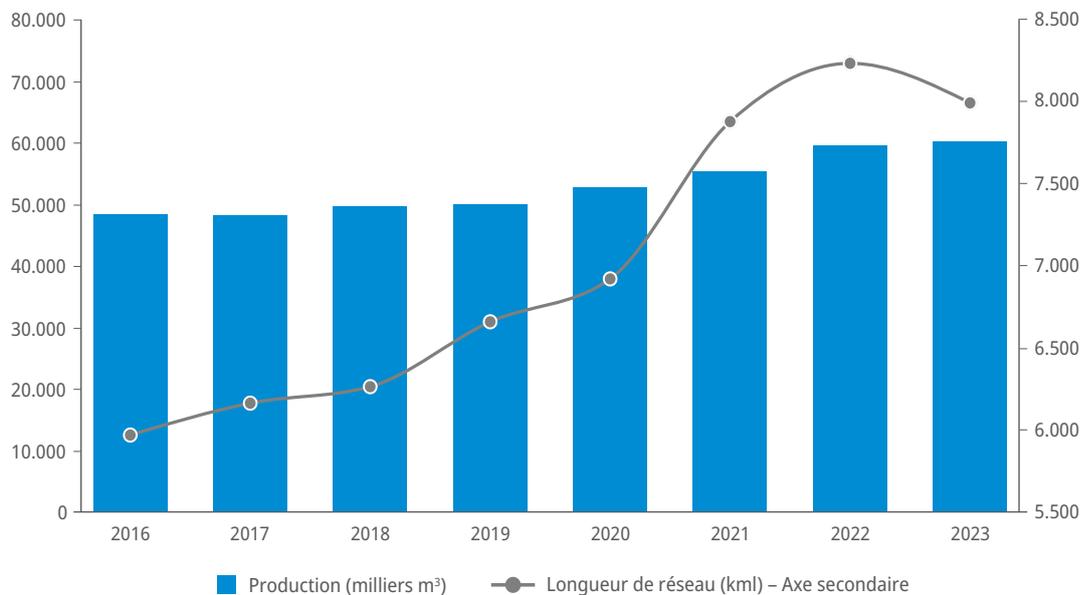
des Ressources en Eau a permis à 46 500 personnes d'avoir accès à l'eau potable en milieu rural en 2022<sup>22</sup>. Plus globalement, les différents projets du secteur, financés par l'Eurobond ODD, ont eu un impact positif sur la cible 1 (assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable) de l'ODD 6. Parmi les principales réalisations, on peut citer par exemple la construction d'une station de traitement d'eau de 1 500 m<sup>3</sup>/h à Gobé et l'achèvement du barrage d'Ayedjoko dans la commune de Savè en 2022. À la fin de l'année 2023, les infrastructures mises en place ont permis de desservir un nombre significatif de personnes dans diverses communes. Plus précisément, en 2023, 67 140 personnes sont desservies dans les communes de Savè, Dassa-Zoumè, Glazoué et leurs environs, contre 64 884 en 2021 ; 349 224 personnes sont desservies dans les communes d'Abomey, Bohicon, Agbangnizoun, Djidja, Za-Kpota et Zogbodomey, contre 285 132 en 2021 ; 340 464 personnes sont desservies à Abomey-Calavi, contre 312 324 en 2021 ; et 328 116 personnes sont desservies à Parakou, contre 300 684 en 2021.

Sur le plan des ouvrages réalisés en milieux urbains sur l'ensemble du territoire, il est à noter que la longueur totale du réseau de distribution d'eau de la SONEB a considérablement augmenté entre 2016 et 2023, passant de 6 032,3 km à 8 357,3 km, ce qui représente une progression de 33,5 % (Figure 16a). Il en a résulté une augmentation substantielle de la production d'eau sur la même période, reflétant les améliorations en termes d'infrastructures et de capacités. En 2016, la production d'eau de la SONEB était de 49,5 millions de m<sup>3</sup>, et elle a augmenté pour atteindre 61,8 millions de m<sup>3</sup> en 2023, soit une hausse de 24,8 % (Figure 16a). Cette expansion est le résultat des nombreux efforts déployés par le Gouvernement pour améliorer l'accès à

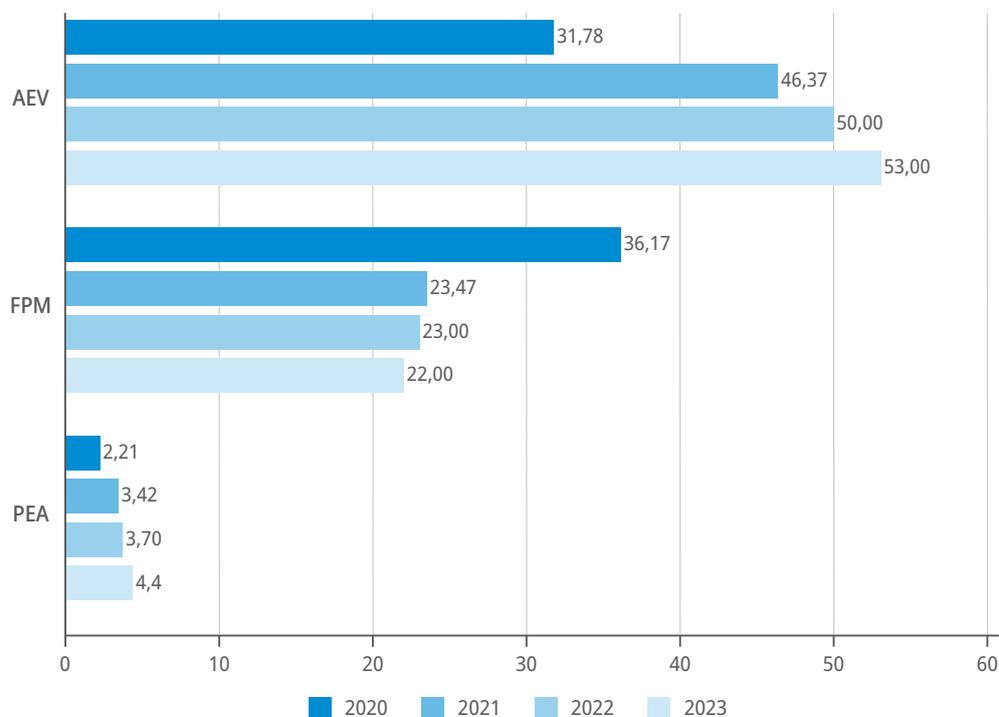
22. Voir le Rapport d'impact 2023 de l'Eurobond ODD, disponible à : [https://finances.bj/wp-content/uploads/2023/10/Benin\\_Rapport-dimpact-Eurobond-ODD\\_2023.pdf](https://finances.bj/wp-content/uploads/2023/10/Benin_Rapport-dimpact-Eurobond-ODD_2023.pdf)

Figure 16 : Évolution des ouvrages d'accès à l'eau

(a) Longueur du réseau et production



(b) Type d'ouvrages



Source : SONEB (2023) et ANAEP-MR (2023).

l'eau potable à une population en croissance et répondre aux défis de l'urbanisation rapide.

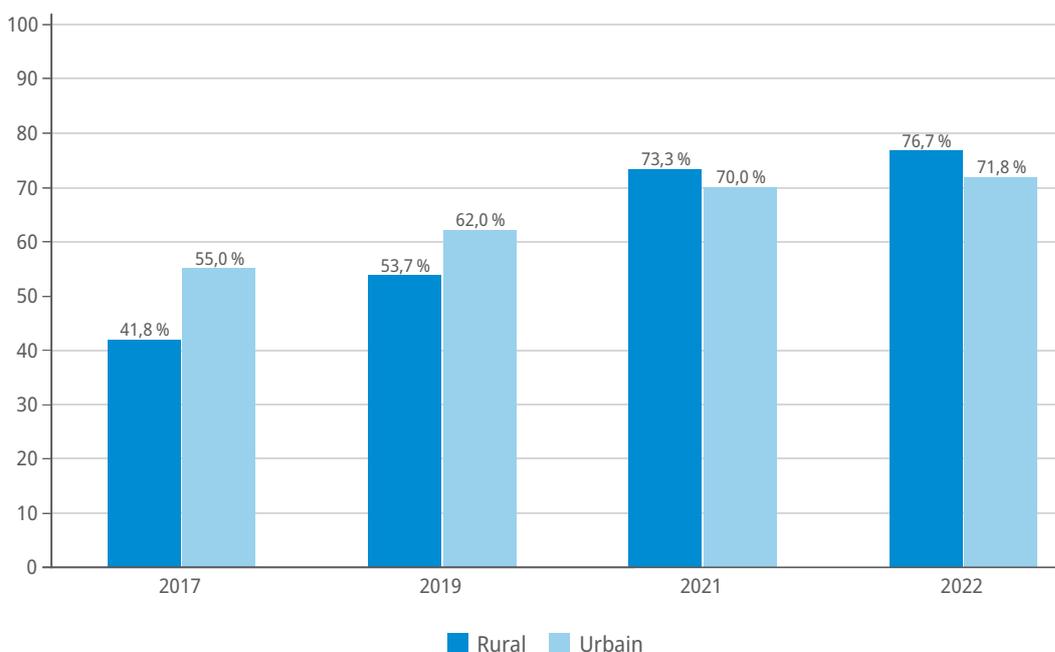
La [Figure 16b](#) présente l'évolution du nombre d'ouvrages d'eau construits entre 2020 et 2023, catégorisés en AEV, Forages équipés de Pompes à Motricité humaine (FPM), et Postes d'Eau Autonomes (PEA). L'augmentation des AEV construites entre 2020 et 2023 reflète les efforts soutenus pour améliorer l'accès à l'eau potable dans les villages via des systèmes décentralisés. Parallèlement, les FPM ont enregistré une tendance à la baisse depuis 2021, probablement en raison d'une préférence accrue pour des solutions modernes et moins manuelles comme les AEV. Bien que les PEA soient moins nombreux, leur construction a augmenté de manière notable en 2023 par rapport aux années précédentes, ce qui suggère un engagement pour des solutions d'eau potable autonomes.

L'expansion des infrastructures hydrauliques d'AEP, qui s'est accompagnée d'une hausse de la

production d'eau, ainsi que l'extension et l'adoption d'un tarif national unique de solidarité, ont permis d'accroître l'accessibilité pour un plus grand nombre de localités rurales et de répondre plus efficacement aux besoins en eau potable des populations. Ainsi, le nombre de Branchements Particuliers (BP) et communautaires sur les systèmes d'AEP en milieu rural a atteint 20 533 à fin 2023, contre 14 283 en 2021. Plus largement, entre 2017 et 2022, le taux de desserte en milieu urbain est passé de 55,0 % à 71,8 %, alors que dans les zones rurales, ce taux est passé de 41,8 % à 76,7 %, marquant une forte réduction des disparités entre les milieux urbain et rural ([Figure 17](#)). Sur le plan national, la proportion de la population ayant accès à l'eau potable est passée à 72,6 % selon les résultats de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (INStaD, 2024).

Les investissements massifs réalisés dans le secteur de l'eau ont permis d'accroître le nombre d'abonnés. Entre 2016 et 2023, le nombre

**Figure 17 : Évolution du taux de desserte en eau potable au Bénin, 2017-2022**



Source : SONEB (2023) et ANAEP-MR (2023).

d'abonnés desservis par la SONEB a connu une augmentation substantielle, passant de 246 908 à 345 808 abonnés, ce qui représente une croissance de près de 40,1 %. Cette progression est le résultat direct des politiques publiques visant à étendre le réseau de distribution d'eau et à améliorer la production d'eau potable. De même, la population desservie par la SONEB est passée de 2 962 896 à 4 149 696 individus au cours de cette même période (SONEB, 2024). Ces chiffres reflètent une amélioration significative de l'accès à l'eau potable, essentielle pour atteindre l'ODD 6.

### 3.2.2 Impacts directs des projets financés par l'Eurobond ODD

Deux projets spécifiquement financés sur les ressources mobilisées dans le cadre des émissions Eurobond ODD ont été sélectionnés afin d'évaluer leurs résultats en termes d'amélioration de l'accès à l'eau potable. Il s'agit du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville d'Abomey-Calavi et ses environs, et du projet de renforcement du système d'approvisionnement en eau potable des villes d'Abomey, Bohicon et ses environs. Une synthèse de l'ensemble des projets pour l'accès à l'eau potable, financés par l'Eurobond ODD, est disponible dans le [Tableau 1](#) de la [Partie 3.1.2](#).

Le projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville d'Abomey-Calavi, Akassato, Ouedo, Togba, et Zinvié est mis en œuvre en deux phases ayant pour objectif d'améliorer la desserte en eau potable. Selon les données reçues de la SONEB, le coût global de ce projet est d'environ 26,8 milliards de FCFA (soit 40,9 millions d'euros), dont 10,6 milliards de FCFA (soit 16,2 millions d'euros) ont été financés par l'Eurobond ODD.

Le deuxième projet sélectionné vise au renforcement du système d'approvisionnement en eau potable des villes d'Abomey, Bohicon, Djidja, Agbangnizoun, Za-Kpota et Zogbodomey,

en vue de la satisfaction des besoins en eau des populations à l'horizon 2030. Le coût du projet est de 27,5 milliards de FCFA (soit 42,0 millions d'euros), exécuté en cofinancement avec une contribution de 10,2 milliards de FCFA (soit 15,6 millions d'euros) sur l'Eurobond ODD.

Les principales réalisations de ces deux projets sont présentées dans [l'Encadré 1](#).

En termes d'impacts, le renforcement du système d'alimentation en eau potable à Abomey-Calavi et ses environs a permis d'accroître la quantité et la pression de l'eau potable distribuée à la population ([Figure 18](#)). En effet, le volume de la production d'eau potable distribuée s'est accru de 57,6 % entre 2018 et 2022, passant de 4,3 millions de m<sup>3</sup> en 2018 à 6,8 millions de m<sup>3</sup> en 2022 ([Figure 18a](#)). La longueur du réseau de distribution d'eau potable a plus que triplé pendant cette période, atteignant 1 122,8 kml en 2022, contre 367,2 kml en 2018 ([Figure 18a](#)). Ce réseau de distribution a permis d'approvisionner 27 325 branchements (points de livraison) en 2022 contre 21 497 en 2018 ([Figure 18b](#)), soit un accroissement de 27,1 %. La population supplémentaire desservie pendant cette période est estimée à 69 936 habitants ([Figure 18b](#)), avec un taux d'accroissement global de 27,1 %. Le taux de desserte dans cette commune (arrondissements d'Abomey-Calavi, Akassato, Ouedo, Togba et Zinvié) a atteint 93,0 % en 2023. Aussi, la qualité du service de fourniture d'eau s'est considérablement améliorée. La fourniture d'eau est sans interruption dans les arrondissements alimentés. La pression de service d'eau est suffisante pour desservir les immeubles à plusieurs niveaux (R+2 au moins<sup>23</sup>) sans l'installation des surpresseurs. Les plaintes des populations de coupure d'eau ont diminué dans ces arrondissements.

En outre, l'interconnexion des réseaux d'eau potable de Cotonou et Abomey-Calavi, réalisée

23. C'est-à-dire rez-de-chaussée et 2 étages au-dessus.

### Encadré 1 : Principales réalisations des projets sélectionnés

#### Renforcement du système d'alimentation en eau potable à Abomey-Calavi et ses environs

Les principaux résultats de la Phase I de l'exécution de ce projet sont :

- i. l'exécution et l'équipement de huit forages pour un débit total d'exploitation de 1 500 m<sup>3</sup>/h ;
- ii. la construction d'une usine de potabilisation de capacité nominale d'environ 45 000 m<sup>3</sup>/j, comprenant un réservoir au sol en béton armé de 3 000 m<sup>3</sup> et une station de pompage équipée de 9 pompes de surface (3 postes avec 2+1 pompes), pour un débit nominal total d'environ 2 000 m<sup>3</sup>/h ;
- iii. la pose de réseaux de transport d'eau brute et d'eau traitée constitués d'environ 28,1 kilomètres linéaires (kml) de conduites en polyéthylène haute densité (PEHD) DE280 à DE710 ;
- iv. la construction d'un château d'eau en béton armé de 500 m<sup>3</sup> ;
- v. la pose d'un réseau de distribution d'environ 102,7 kml composé de canalisations en Polyvinyl Chloride (PVC) DE75 à DE225 et ;
- vi. l'installation d'un système de télégestion et de télésurveillance.

Pour ce qui concerne la Phase II du projet, elle a essentiellement permis la pose de 4,2 kml de conduites PEHD DE 315 mm pour le raccordement du château d'eau de Houèto au réseau d'eau de Godomey, et la fourniture d'équipements électromécaniques et électriques (pompes, moteurs submersible, vessie pour anti-bélier et boîtes de jonction).

#### Renforcement du système d'approvisionnement en eau potable des villes d'Abomey, Bohicon et ses environs

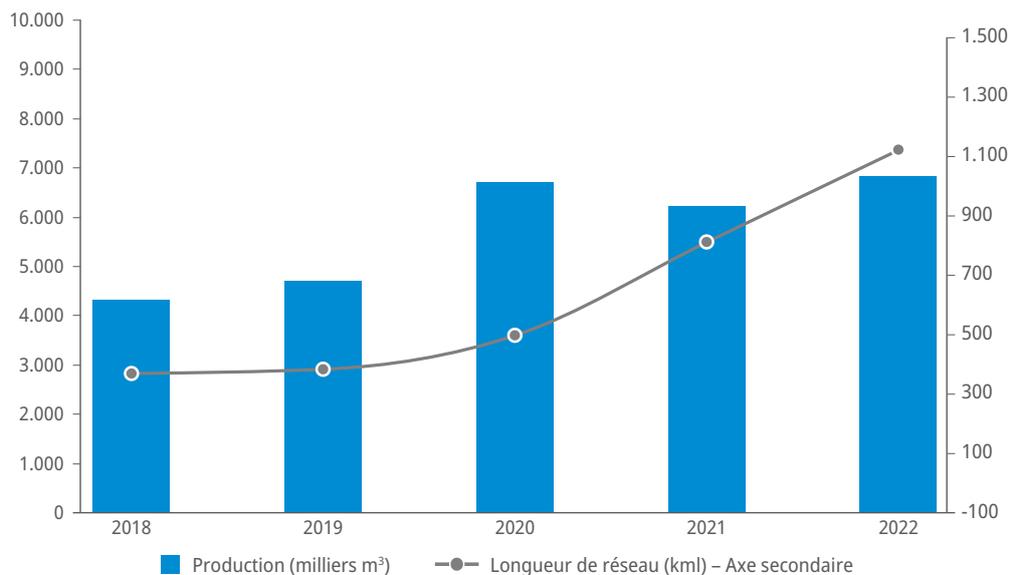
Les réalisations du projet se présentent comme suit :

- i. huit nouveaux forages exécutés et équipés ;
- ii. la station de pompage d'eau brute de Cana réhabilitée ;
- iii. une station de traitement de capacité 1 650 m<sup>3</sup>/h construite à l'usine de traitement d'eau de Bohicon ;
- iv. le réservoir de 1 000 m<sup>3</sup> de Bohicon zone basse et les châteaux d'eau d'existants réhabilités ;
- v. cinq nouveaux réservoirs et châteaux d'eau construits pour une capacité totale de 3 350 m<sup>3</sup> dont un château d'eau et quatre réservoirs au sol ;
- vi. 92 Km de conduites, dont 19 Km de réseau d'adduction et 73 Km de réseau de distribution, fournis et posés ;
- vii. un système de télégestion mis en place.

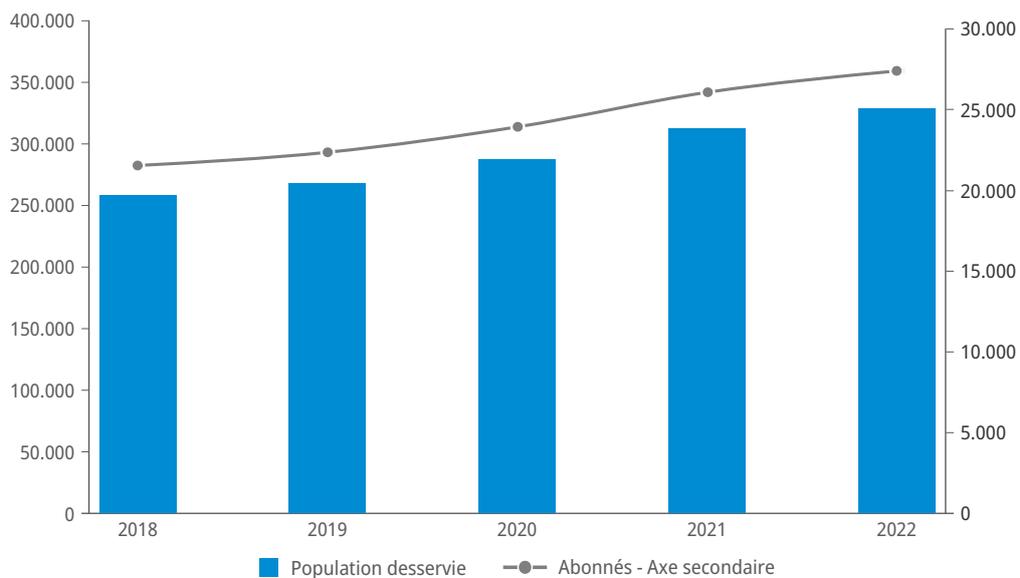
Source : SONEB (2024).

**Figure 18 : Indicateurs clés de l'impact du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable à Abomey-Calavi et ses environs**

(a) Longueur de réseau et production d'eau



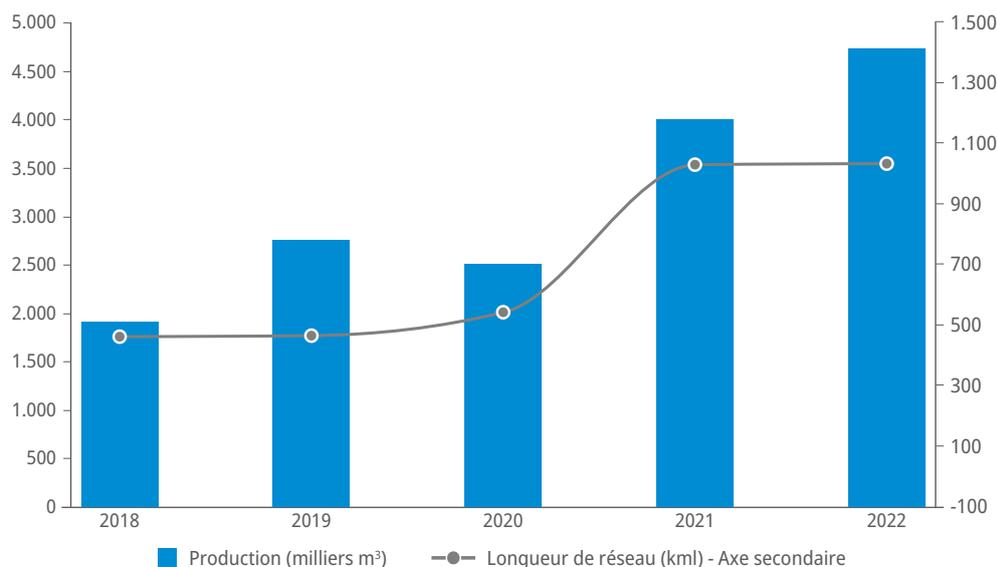
(b) Abonnement et population desservie



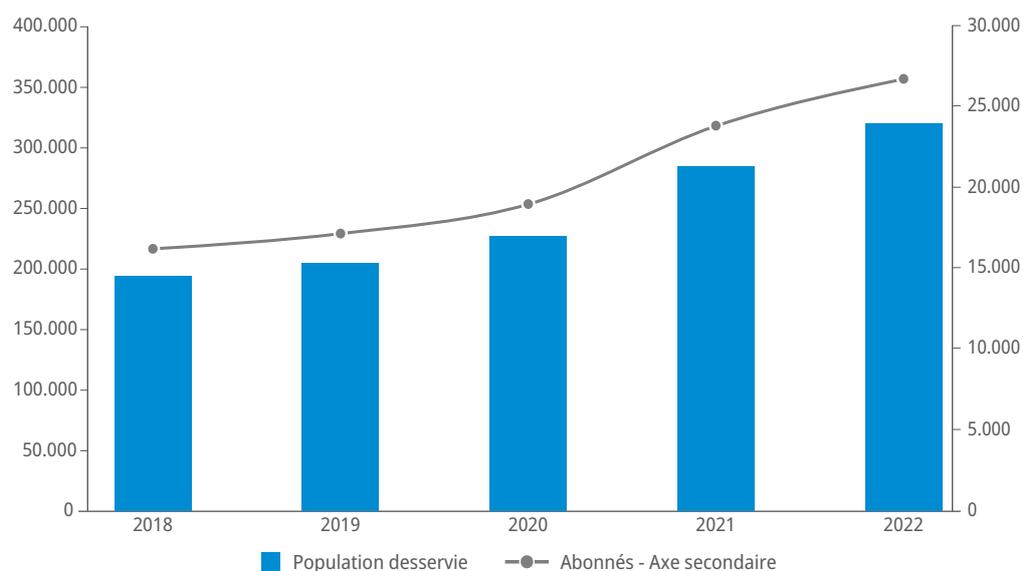
Source : SONEB (2024).

**Figure 19 : Indicateurs clés de l'impact du projet de renforcement du système d'approvisionnement en eau potable des villes d'Abomey, de Bohicon et leurs environs**

(a) Longueur de réseau et production



(b) Abonnement et population desservie



Source : SONEB (2024).

dans la deuxième composante de ce projet, a permis de faire passer la capacité de production d'eau de la station de Godomey de 1400 m<sup>3</sup>/h à plus de 2000 m<sup>3</sup>/h, soit 205 714 personnes potentielles supplémentaires à desservir. Ce faisant, la qualité du service de fourniture d'eau s'est substantiellement améliorée dans les quartiers de Agla, Fidjrossè, Akogbato, etc. de la commune de Cotonou, mettant un terme aux désagréments tels que les baisses de pression et les coupures intermittentes de la fourniture d'eau.

Le projet de renforcement du système d'approvisionnement en eau potable des villes d'Abomey, de Bohicon et leurs environs a aussi eu un impact significatif sur la quantité d'eau produite et distribuée aux populations (Figure 19). Les ouvrages et équipements construits dans le cadre de ce projet ont permis, non seulement de régler définitivement le problème de pénurie d'eau potable qui se posait aux populations<sup>24</sup>, mais également d'accroître la quantité d'eau potable qui leur est distribuée et d'améliorer qualitativement la pression de service. En effet, le volume de la production d'eau potable distribuée est passé de 1,9 millions de m<sup>3</sup> en 2018 à 4,7 millions de m<sup>3</sup> en 2022 (Figure 19a), soit une augmentation de 146,9 %. La longueur du réseau de distribution d'eau potable a atteint 1 029,2 kml en 2022 contre 458,6 kml en 2018 (Figure 19a), soit un accroissement de 124,4 % pendant cette période. Ce réseau de distribution permet d'approvisionner 26 688 branchements (points de livraison) en 2022 contre 16 163 en 2018, soit un accroissement de 65,1 %. La population supplémentaire desservie, pendant la période 2018–2022, est estimée à 126 300 habitants (Figure 19b), avec un accroissement de 65,1 % sur la même période. Le taux global de desserte dans les arrondissements alimentés de ces communes est estimé à

24. En particulier, dans les arrondissements de Djègbé, Hounli, Vidolé (commune d'Abomey), Bohicon 1, Bohicon 2, Ouassaho et Sodomomè (commune de Bohicon), Agbangnizoun (commune d'Agbangnizoun), Djidja (commune de Djidja), Za-Kpota (commune de Za-Kpota) et Zogbodomè (commune de Zogbodomè).

82,0 %, avec une population totale desservie de 338 565 habitants en 2023. Aussi, la qualité du service de fourniture d'eau s'est amplement améliorée, mettant un terme aux délestages dans la fourniture d'eau. De surcroît, la pression de service d'eau est également suffisante pour desservir les immeubles à plusieurs niveaux (R+2 au moins) sans l'installation des surpresseurs.

### 3.2.3 Impacts indirects de l'amélioration de l'accès à l'eau potable

Il est largement documenté que l'amélioration de l'accès à l'eau potable a des impacts considérables sur divers aspects de la vie socio-économique.

D'une part, l'amélioration de l'accès à l'eau potable a des implications indirectes pour l'ODD 3, qui vise à garantir la bonne santé et le bien-être. Premièrement, elle contribue à la réduction de la mortalité infantile. Des études montrent que les enfants issus de ménages ayant accès à une source d'eau potable améliorée présentent un risque moindre d'insuffisance pondérale (Johri et al., 2019). Les enfants vivant dans des ménages utilisant des installations d'eau non améliorées, ou des eaux de surface, ont un risque accru de mortalité avant l'âge de cinq ans (Gaffan et al., 2023 ; Ummalla et al., 2022). En outre, la diminution de la diarrhée, qui est la deuxième cause de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans dans les pays en développement, est plus perceptible dans les ménages qui traitent l'eau avant de la consommer (Kumar et Vollmer, 2013). Deuxièmement, l'accès à des sources d'eau potable améliorées assure une meilleure santé, permettant ainsi une meilleure fréquentation scolaire pour les enfants, qui ne risquent plus de contracter des maladies liées à l'eau (Banque mondiale, 2019). Troisièmement, l'amélioration de l'accès à l'eau potable se traduit par une réduction des dépenses de santé. En effet, les maladies hydriques sont moins fréquentes, ce qui réduit les frais médicaux.

D'autre part, l'accès à l'eau potable réduit aussi la charge de travail des femmes qui n'ont plus besoin de parcourir de longues distances pour chercher de l'eau. Cette réduction du temps de collecte de l'eau permet de libérer du temps pour d'autres activités productives, améliorant ainsi la qualité de vie et les opportunités économiques pour les ménages (Banque mondiale, 2019).

Dans le contexte du Bénin, l'amélioration de l'accès aux sources d'eau potable a sans doute contribué à la réduction de la mortalité infantile et à l'amélioration de l'espérance de vie. La forte corrélation négative entre le taux de mortalité infantile et le pourcentage de la population utilisant les services de base en eau potable (Tableau 2) met en évidence cette possible contribution. En d'autres termes, l'amélioration de l'accès à l'eau potable s'accompagne d'une réduction substantielle du taux de mortalité infantile. Dans la même veine, l'espérance de vie à la naissance est positivement associée à l'utilisation des services de base en eau.

Ainsi, l'amélioration de l'accès à l'eau potable pourrait être l'un des leviers les plus efficaces pour réduire la mortalité infantile, qui reste un

important baromètre de la santé publique et du développement humain. En effet, l'accès à une eau potable sûre réduit le risque de maladies hydriques telles que la diarrhée, la typhoïde, le choléra, etc., qui sont l'une des principales causes de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans dans de nombreuses régions en développement. De plus, une meilleure qualité de l'eau potable contribue à l'amélioration générale des conditions sanitaires et nutritionnelles, ce qui, à son tour, renforce le système immunitaire des enfants et réduit leur vulnérabilité aux infections. Une analyse approfondie réalisée sur les pays d'Afrique subsaharienne dont les données sont disponibles, confirme l'effet en termes de réduction de la mortalité infantile de l'utilisation des services de base en eau (Encadré 2). L'utilisation des services de base en eau au Bénin ayant augmenté de 1,7 % entre 2016 et 2022, on pourrait déduire des résultats économétriques qu'il en a résulté une réduction de la mortalité infantile d'environ 1,2 % au Bénin sur la même période. De même, l'amélioration de l'accès à l'eau potable aurait généré, au Bénin, un accroissement de l'espérance de vie à la naissance de l'ordre de 0,3 %, toutes choses étant égales par ailleurs.

**Tableau 2 : Corrélation entre la mortalité infantile, l'espérance de vie à la naissance et l'utilisation des services de base en eau de boisson, 2000–2022**

Variabiles	Mortalité Infantile	Espérance de vie à la naissance	Utilisation des services de base en eau
Mortalité infantile	1,000 –	–	–
Espérance de vie à la naissance	-0,975* (0,000)	1,000 –	–
Utilisation des services de base en eau	-0,996* (0,000)	0,984* (0,000)	1,000 –

Source : Calcul des auteurs à partir des données de la Banque mondiale (2024), World Development Indicators.

## Encadré 2 : Effet de l'utilisation des services de base en eau sur la mortalité infantile et l'espérance de vie en Afrique subsaharienne

Pour évaluer l'effet de l'utilisation des services de base en eau sur la mortalité infantile et l'espérance de vie en Afrique subsaharienne, un modèle à effets aléatoires sur données de panel a été estimé à l'aide des moindres carrés généralisés. Cette méthodologie, qui corrige les problèmes d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation, a été appliquée sur un ensemble de données couvrant 46 pays de la région, à l'exclusion de la Somalie et du Soudan du Sud, sur la période 2000–2022. En plus de la variable d'intérêt qu'est l'utilisation des services de base en eau, le modèle estimé inclut d'autres variables de contrôle telles que les dépenses publiques de santé, l'accès à l'électricité, les émissions de CO<sub>2</sub> et l'accès aux technologies propres de cuisson.

Les résultats d'estimation montrent que l'amélioration de l'accès aux services de base en eau a un impact significatif sur la mortalité infantile en Afrique subsaharienne (Tableau 3). En effet, une augmentation de l'utilisation des services de base en eau de 1,0 % s'accompagne, toutes choses égales par ailleurs, d'une réduction de la mortalité infantile de 0,7 %. Il va sans dire que l'accès à une eau potable, propre et sûre pour la survie des nouveau-nés et des enfants en bas âge, est un impératif pour la réduction de l'incidence des maladies hydriques telles que la diarrhée, le choléra, etc.

**Tableau 3 : Résultats d'estimation des effets de l'utilisation des services de base en eau**

Variables	Mortalité infantile	Espérance de vie à la naissance
Utilisation des services de base en eau	-0,712*** (0,170)	0,202*** (0,059)
Dépenses publiques de santé	-0,020 (0,068)	0,017 (0,019)
Accès à l'électricité	-0,170*** (0,057)	0,068*** (0,019)
Émissions de CO <sub>2</sub>	0,159*** (0,055)	-0,061*** (0,015)
Accès aux technologies propres de cuisson	-0,080* (0,043)	0,006 (0,009)
Constante	7,946*** (0,637)	2,847*** (0,209)
R <sup>2</sup>	0,483	0,401
Observations	933	933
Nombre de pays	46	46

Source : Calcul des auteurs à partir des données de la Banque mondiale (2024), World Development Indicators.

Note : \*\*\* p<0,01 ; \*\* p<0,05 ; \* p<0,1

Par ailleurs, l'utilisation des services de base en eau a également un effet positif sur l'espérance de vie à la naissance. L'accroissement de 1,0 % de l'accès aux services de base en eau entraîne, toutes choses égales par ailleurs, une hausse d'environ 0,2 % de l'espérance de vie à la naissance. Cette augmentation de l'espérance de vie s'explique par la réduction des maladies liées à l'eau et l'amélioration des conditions de santé publique. L'accès à une eau potable de qualité réduit la prévalence des maladies chroniques et infectieuses, ce qui se traduit par une population en meilleure santé. Les résultats montrent également que des facteurs, tels que l'accès à l'électricité et aux technologies propres de cuisson, ont des effets significatifs en termes de réduction de la mortalité.

Source : Auteurs.

### 3.3 Analyse des défis et des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre des projets

L'un des principaux défis dans la mise en œuvre des projets d'accès à l'eau potable au Bénin est la lourdeur du processus de passation des marchés publics. Cette complexité administrative ralentit souvent l'avancement des projets, retardant la livraison des infrastructures essentielles. En réponse, le gouvernement a créé des agences qui permettent de s'affranchir en partie de la lourdeur des procédures des ministères comme l'ANAEP-MR. Bien que ce mécanisme ait permis de respecter les délais sans retard significatif, il n'a pas éliminé tous les obstacles, notamment ceux liés aux contraintes financières.

Les contraintes financières constituent un obstacle majeur, car le budget mobilisé n'a pas suffi à couvrir l'ensemble des travaux prévus par les études techniques détaillées. Cette insuffisance budgétaire a obligé les autorités à mettre en œuvre les projets en plusieurs phases, particulièrement dans la commune d'Abomey-Calavi et les villes du plateau d'Abomey. La fragmentation des projets peut entraîner des perturbations dans la fourniture des services, affectant négativement la satisfaction des besoins en eau des populations et la réalisation des objectifs à l'horizon 2030.

En outre, l'absence d'intégration de kits de branchements particuliers a également posé un défi significatif. Les projets n'ont pas prévu de mesures facilitant le raccordement massif des populations, laissant les habitants se connecter à leur propre rythme et selon leurs moyens financiers. Par conséquent, l'impact des investissements a été moins immédiat, car de nombreuses personnes potentiellement bénéficiaires des nouvelles infrastructures n'ont pas pu se raccorder rapidement. La fourniture de kits de branchement<sup>25</sup>,

25. Les kits de branchement particuliers sont des solutions pratiques et souvent nécessaires pour permettre aux ménages d'accéder à l'eau courante à domicile. Ces kits comprennent généralement les équipements et accessoires nécessaires pour connecter une résidence individuelle au réseau public de distribution d'eau.

accompagnée d'une campagne de raccordement à coût réduit, aurait permis d'accélérer l'impact des investissements, rendant les bénéfices pour la population desservie plus perceptibles et immédiats.

### 3.4 Conclusion et perspectives d'actions

Les réformes institutionnelles et les financements innovants mobilisés par le Bénin dans le cadre de l'émission de l'Eurobond ODD en juillet 2021, ont permis d'accélérer l'atteinte des ODD, notamment en ce qui concerne l'accès universel à l'eau et à l'assainissement. En effet, le projet de développement des infrastructures hydrauliques multifonctions a permis à 46 500 personnes en milieu rural d'accéder à l'eau potable en 2022. La longueur totale du réseau de distribution d'eau de la SONEB a augmenté de 33,5 % entre 2016 et 2023, et la production d'eau a progressé de 24,8 % sur la même période. Le nombre de branchements particuliers en milieu rural a atteint 20 533 en 2023 contre 14 283 en 2021, et le taux de desserte en eau potable a bondi de 55,0 % à 71,8 % en milieu urbain et de 41,8 % à 76,7% en milieu rural entre 2017 et 2022. Parallèlement, les projets financés par l'Eurobond ODD, tels que le renforcement des systèmes d'alimentation en eau à Abomey-Calavi et ses environs, ainsi qu'à Abomey et Bohicon, ont permis d'accroître la production et la distribution d'eau potable, d'améliorer la pression de service, et de desservir des milliers de nouveaux abonnés. Ces projets ont considérablement réduit les pénuries d'eau et les disparités entre les zones rurales et urbaines, tout en augmentant la qualité de vie des populations bénéficiaires.

L'évaluation des initiatives gouvernementales et des projets financés par l'Eurobond ODD a permis de dégager plusieurs leçons pour renforcer l'efficacité des futures interventions en matière d'accès à l'eau potable en milieux rural et urbain. L'expérience de la SONEB à travers la mobilisation de financements innovants en collaboration avec

la multinationale SOGEA SATOM<sup>26</sup> a apporté des technologies avancées et une plus grande fluidité dans l'exécution des projets. Cependant, il est essentiel de gérer les risques associés à ces partenariats, notamment en contrôlant rigoureusement les technologies proposées, en évaluant la rentabilité des offres financières et en améliorant l'échange d'informations pour assurer une budgétisation efficace.

Pour renforcer l'efficacité et la durabilité des projets, il est recommandé d'adopter le « Mécanisme du PPP Encadré » de manière progressive pour tous les projets visant l'accès universel à l'eau potable. Il s'agit d'un PPP de type affermage qui a été mis en place entre des entreprises privées locales et des communes décentralisées pour gérer les systèmes d'approvisionnement en eau des villages. La particularité de ce modèle réside dans l'utilisation de contrats de concession subventionnés, permettant aux opérateurs privés de fournir non seulement des services d'exploitation et de maintenance, mais aussi d'investir leurs propres ressources pour réaliser d'importants travaux d'extension des réseaux de distribution d'eau et des branchements individuels (Banque mondiale, 2016). Ce mécanisme, bien que bénéfique, nécessite une attention particulière pour évaluer les offres techniques et financières de manière plus fine, assurer un échange continu d'informations pertinentes entre les parties prenantes, et améliorer le système d'informations pour une gestion administrative et financière exhaustive. La systématisation de ce mécanisme permettra sans doute d'accélérer la mise en œuvre de projets, réduire les délais et maximiser l'impact des interventions.

---

26. SOGEA SATOM est une multinationale spécialisée dans le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) en Afrique.

Enfin, pour contribuer à la réalisation des ODD, notamment la cible 6.1 des ODD, il est important d'intégrer systématiquement le volet « raccordement à un coût réduit » dans les projets d'alimentation en eau potable. Cette approche garantirait non seulement l'équité et l'accès abordable à l'eau pour les populations à faibles revenus, mais aussi la rentabilité des investissements. La facilitation de l'accès à l'eau potable pour le plus grand nombre, y compris les populations vulnérables, est susceptible de faire progresser le pays de manière significative vers l'atteinte des ODD et améliorer durablement les conditions de vie des populations.

Pour garantir que les procédures de passation de marchés publics ne constituent plus un frein dans l'exécution des projets, il est impératif d'adopter une approche holistique et rigoureuse qui passe par la mise en place de cadres réglementaires clairs et transparents. Il est nécessaire d'accompagner ces mesures d'une digitalisation complète du processus de passation des marchés pour réduire les délais et minimiser les risques de corruption en accélérant l'e-procurement envisagé par le Gouvernement. Les capacités institutionnelles doivent être renforcées par la formation continue des acteurs impliqués, assurant ainsi une maîtrise parfaite des procédures et des meilleures pratiques internationales. Par ailleurs, la création de mécanismes de surveillance et d'audit indépendants est cruciale pour garantir l'intégrité et la responsabilité tout au long du processus, avec des audits réguliers et la publication de rapports détaillés. L'intégration de systèmes d'information avancés pour le suivi et la gestion des contrats permettra de garantir une meilleure gestion des projets et une transparence dans les procédures.



# Partie 4

## Perspectives d'actions

# Partie 4

## Perspectives d'actions

### 4.1 Atteindre les ODD

Les résultats de l'analyse des indices et tableaux de bord des ODD révèlent que le Bénin affiche une performance globalement favorable comparée à celle de la sous-région de la CEDEAO. Avec un score de 55,6 sur 100, le Bénin se positionne au-dessus de la moyenne régionale. Des progrès ont été enregistrés dans certains domaines tels que la réduction de la pauvreté (ODD 1), les inégalités socio-économiques (ODD 10), et l'égalité de sexes (ODD 5). Toutefois, des défis persistants, tels que les tendances décroissantes observées pour l'ODD 4 (éducation de qualité) et l'ODD 16 (paix, justice et institutions efficaces), appellent à un

renforcement des actions en vue d'accélérer les progrès observés. Le statu quo qu'affiche le pays sur certains ODD, notamment l'ODD 3 (bonne santé et bien-être) et l'ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable), est révélateur des effets limités de certaines politiques et initiatives en cours. Il va sans dire qu'une approche plus ciblée et dynamique est requise pour surmonter les obstacles et assurer une avancée plus constante et soutenue vers la pleine réalisation de l'Agenda 2030. Pour ce faire, il convient d'attirer l'attention sur certains défis clés résumés dans le [Tableau 4](#) ci-dessous en vue d'une optimisation des stratégies actuelles pour maintenir et accélérer les progrès du Bénin vers l'atteinte des ODD.

**Tableau 4 : Matrice des perspectives d'actions pour l'atteinte des ODD**

ODD	Résultats	Perspectives d'actions
4	Le Bénin a enregistré une baisse du taux de scolarisation dans le primaire (de 96,9 % en 2016 à 94,6 % en 2022) et une diminution du taux d'achèvement du premier cycle du secondaire, exacerbée par des taux de redoublement élevés et des migrations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter les investissements dans les infrastructures éducatives, y compris la construction de nouvelles salles de classe et la formation continue des enseignants.</li> <li>Renforcer les initiatives visant à améliorer la qualité de l'enseignement (recrutement et formation d'enseignants qualifiés), à réduire les taux d'abandon et à améliorer les taux d'achèvement scolaire à travers des mécanismes de suivi des apprenants via des programmes de soutien psychosocial, de mentorat, etc.</li> </ul>
11	Le Bénin connaît une régression en matière de villes et communautés durables, illustrée par l'urbanisation rapide et peu planifiée, qui exerce une pression excessive sur les infrastructures et services urbains, exacerbant ainsi les problèmes de qualité de vie en milieu urbain.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la planification urbaine intégrée en élargissant les initiatives comme le Programme d'Adaptation des Villes au Changement Climatique (PAVICC).</li> <li>Promouvoir des stratégies de développement durable et de gestion des infrastructures pour mieux encadrer l'urbanisation et améliorer les conditions de vie en milieu urbain.</li> </ul>
15	La déforestation permanente a augmenté d'environ 23,5 % au Bénin entre 2016 et 2022, bien que le taux soit inférieur à celui de la moyenne de la CEDEAO.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intensifier les politiques de gestion durable des forêts et renforcer les projets de conservation de la biodiversité, comme le projet de gestion durable et de conservation des forêts et le projet visant la création de forêts de production de bois de chauffage gérés de manière durable.</li> <li>Poursuivre les initiatives de gestion durable des forêts classées et communales et améliorer la surveillance de la déforestation pour limiter la perte de couverture forestière.</li> </ul>
16	Le Bénin fait face à des défis en matière de gouvernance, avec des signes de fragilité structurelle et fonctionnelle des institutions, exacerbés par la détérioration des indicateurs évaluant les freins et contrepoids, et par l'insuffisance de transparence dans la divulgation des informations financières et judiciaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer les efforts pour consolider la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance à travers des réformes institutionnelles.</li> <li>Renforcer les institutions de gouvernance en mettant en œuvre des réformes pour améliorer la transparence, la lutte contre la corruption, et la participation citoyenne.</li> </ul>

Source : Auteurs.

## 4.2 Réaliser l'ODD 6 : assurer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène au Bénin

En examinant la performance du Bénin à travers le prisme des « Six Transformations », il apparaît que le pays a réalisé des avancées dans plusieurs domaines clés, notamment l'éducation, la santé et la révolution numérique. Ces progrès sont particulièrement prometteurs, car ils engendrent d'importants effets d'entraînement susceptibles de renforcer les capacités du pays à atteindre les ODD. Toutefois, des défis subsistent encore dans des domaines tels que la décarbonisation de l'énergie et le développement de villes durables. Plus précisément, les performances du Bénin dans les transformations relatives à l'énergie propre et aux infrastructures urbaines durables demeurent en deçà des attentes, ce qui suggère une persistance des lacunes dans l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Ces défis témoignent de la nécessité d'une réévaluation stratégique des priorités budgétaires et des interventions politiques.

Les perspectives d'actions, synthétisées dans le [Tableau 5](#), visent à optimiser la stratégie du Bénin pour l'atteinte de l'ODD 6, en exploitant les synergies entre les axes stratégiques du PAG II et les « Six Transformations ». En premier lieu, il est impératif d'accroître les efforts et les financements alloués aux transformations 3 (énergie et industrie propres) et 5 (villes durables), qui sont directement pertinents pour relever les défis de l'ODD 6. L'amélioration des infrastructures pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement doit être une priorité, soutenue par des stratégies robustes de gestion des ressources en eau et des investissements dans des technologies plus écologiques et innovantes. En second lieu, il est recommandé de réévaluer la répartition budgétaire actuelle, en augmentant les financements alloués aux axes stratégiques 5, 6 et 7 du PAG II, qui ont démontré un potentiel d'impact important sur l'atteinte de l'ODD 6. Il est également essentiel de maintenir les efforts dans les domaines de l'éducation et de

la santé, qui contribuent indirectement à l'atteinte de cet objectif en renforçant les capacités des populations vulnérables. Enfin, il est nécessaire de renforcer les synergies entre les différentes transformations et les stratégies gouvernementales, afin de garantir une approche intégrée et cohérente. D'où l'importance de mettre l'accent sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et d'améliorer l'accès aux services essentiels, en particulier pour les communautés les plus défavorisées, afin d'assurer un développement durable et inclusif.

Par ailleurs, en vue d'une amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le cadre de l'ODD 6, plusieurs actions clés doivent être mises en œuvre. Tout d'abord, il est essentiel de renforcer les réformes institutionnelles et les financements innovants, comme ceux obtenus par le Bénin avec l'Eurobond ODD en 2021. Ce financement a permis de réaliser des bonds significatifs, notamment l'accès à l'eau potable pour des dizaines de milliers de personnes en milieu rural et une augmentation de 33,5 % du réseau de distribution d'eau potable. Il est souhaitable de capitaliser sur ces succès en adoptant le « Mécanisme du PPP Encadré », un modèle de partenariat public-privé qui permet aux opérateurs privés de gérer et d'investir dans les infrastructures hydrauliques des villages, tout en veillant à une évaluation rigoureuse des offres techniques et financières. En outre, l'intégration systématique du volet « raccordement à un coût réduit » dans les projets d'alimentation en eau potable est nécessaire pour garantir l'équité et l'accès abordable aux populations vulnérables. Parallèlement, il est impératif de moderniser les procédures de passation des marchés publics en établissant des cadres réglementaires clairs et transparents, en digitalisant le processus pour réduire les délais et minimiser les risques de corruption, et en renforçant les capacités institutionnelles à travers des formations continues et des audits réguliers. Ces mesures contribueront à une gestion plus efficace des projets, une meilleure transparence et, en fin de compte, à l'amélioration durable des conditions de vie des populations au Bénin.

Tableau 5 : Matrice des perspectives d'actions en vue de la réalisation de l'ODD 6

Axe Stratégique du PAG II	Résultats Analyse Qualitative	Résultats Allocation Budgétaire	Perspectives d'actions
Axe 1	L'impact potentiel de l'axe 1 sur l'ODD 6 est relativement faible, étant principalement axé sur le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit.	Reçoit une allocation budgétaire limitée (0,7 % du budget total).	Réévaluer l'allocation budgétaire pour l'axe stratégique 1 afin de rediriger les fonds vers des axes plus directement impactant pour l'ODD 6.
Axe 2	L'axe 2, bien qu'important pour la gouvernance, a un impact limité sur l'ODD 6, influençant principalement les transformations 1 et 6, moins pertinentes pour cet objectif.	Allocations modérées (4,5 % du budget total) principalement pour les dépenses en défense et infrastructures.	Redistribuer une partie du budget de l'axe 2 vers les axes 5, 6 et 7 pour renforcer leur capacité à atteindre l'ODD 6.
Axe 3	L'axe 3 a un impact potentiel plus élevé sur l'ODD 6 que les axes 1 et 2, mais se concentre sur des réformes institutionnelles et renforcement des capacités, nécessitant moins de financement.	Reçoit la plus faible allocation budgétaire (0,3 % du budget total).	Augmenter le financement pour l'axe stratégique 3 afin de soutenir les réformes qui, bien qu'indirectes, peuvent améliorer les conditions pour l'ODD 6.
Axe 4	Bien que l'axe 4 soit bien financé, son impact direct sur l'ODD 6 est modéré, étant principalement axé sur la croissance économique et les infrastructures.	Reçoit la plus grande part du budget (54,8 %).	Réorienter une partie du financement de l'axe 4 vers les axes 5, 6 et 7 pour accroître leur impact direct sur l'ODD 6.
Axe 5	L'axe 5 est prometteur pour l'ODD 6 en soutenant l'accès à l'eau et l'assainissement, mais reçoit un financement limité comparativement à son potentiel.	Allocation de 8,3 % du budget total.	Augmenter le financement pour l'axe stratégique 5 pour soutenir les initiatives liées à l'eau potable et l'assainissement.
Axe 6	L'axe 6 cible directement les secteurs de l'eau et de l'assainissement, et est crucial pour l'ODD 6, bien qu'il bénéficie d'un financement insuffisant.	Allocation de 14 % du budget total.	Augmenter les ressources financières pour l'axe stratégique 6 pour renforcer ses interventions dans l'eau et l'assainissement.
Axe 7	L'axe 7 est essentiel pour l'ODD 6 avec un impact significatif sur les transformations pertinentes, mais reçoit un financement limité.	Allocation de 17,4 % du budget total.	Accroître le financement pour l'axe stratégique 7 pour maximiser son impact sur les transformations liées à l'ODD 6.

Source : Auteurs.

# Annexes

## Méthodologies et tables des indicateurs

### A.1 Interprétation des résultats de l'indice des ODD et des tableaux de bord

Le « Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin 2024 » est la troisième édition d'une série de publications élaborées dans le cadre du partenariat entre le Gouvernement du Bénin et SDSN. Ce rapport fournit une évaluation des progrès réalisés vers les ODD pour le Bénin.

Le score de l'indice des ODD est présenté sur une échelle de 0 à 100 et peut être interprété comme un pourcentage de la performance optimale vis-à-vis des ODD. Ainsi, la différence entre 100 et le score de l'indice des ODD d'un pays représente la distance, en points de pourcentage, à franchir pour atteindre la performance optimale des ODD. Pour minimiser les biais liés aux données manquantes, nous ne calculons pas de score global de l'indice des ODD pour les pays manquant de données sur plus de 20 % des indicateurs. Le même panier d'indicateurs et des seuils de performance similaires sont utilisés pour tous les pays de la CEDEAO, afin de générer des scores et des tableaux de bord comparables.

Les tableaux de bord des ODD offrent une représentation visuelle des performances des pays sur les 17 ODD. Le schéma de couleur « feu tricolore » (vert, jaune, orange et rouge) illustre à quel point un pays est éloigné de la réalisation d'un objectif particulier. Les tableaux de bord des ODD sont présentés pour tous les pays de la CEDEAO.

Les tendances des tableaux de bord des ODD indiquent si un pays est sur la bonne voie pour atteindre chaque objectif d'ici 2030, sur la base des performances passées. Ils se fondent sur les taux de croissance annuels passés, depuis 2015, qui sont extrapolés jusqu'à 2030. Les tendances des indicateurs sont agrégées au niveau de l'objectif pour donner une indication de la progression du pays vers cet ODD.

Cette section fournit un bref résumé des méthodes utilisées pour calculer l'indice des ODD et les tableaux de bord. Un document méthodologique détaillé est accessible en ligne (Lafortune et al., 2018). Le Centre commun de recherche (*Joint Research Centre - JRC*) de la Commission européenne a réalisé un audit statistique indépendant de la méthodologie et des résultats du rapport en 2019, examinant la cohérence conceptuelle et statistique de la structure de l'indice. Le rapport d'audit statistique détaillé et des tableaux de données supplémentaires sont disponibles sur notre site web : [www.sdgtransformationcenter.org](http://www.sdgtransformationcenter.org)

En raison des retards dans les statistiques internationales, l'édition de cette année ne peut pas pleinement refléter les graves conséquences sur les ODD de la guerre en Ukraine et d'autres crises géopolitiques et de sécurité au cours des deux dernières années.

### A.2 Changements et principales limites

En raison de changements dans les indicateurs et d'affinements dans la méthodologie, les classements et les scores de l'indice des ODD d'une édition ne peuvent pas être comparés aux résultats des éditions précédentes. Cependant, la [Partie 1](#) fournit des séries chronologiques pour l'indice des ODD, calculées rétroactivement en utilisant les indicateurs et les méthodes de cette année, ce qui permet d'obtenir des résultats comparables dans le temps. Les séries chronologiques complètes de l'indice des ODD peuvent être téléchargées en ligne.

Le [Tableau A.1](#) résume les ajouts et identifie les indicateurs, qui ont été remplacés ou modifiés en raison des changements dans la méthodologie, et les estimations produites par les fournisseurs de données.

**Tableau A.1 : Nouveaux indicateurs et modifications**

ODD	Indicateur	Modification	Source
1	Proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté national	Supprimé de l'ensemble des indicateurs en raison du manque d'actualisation des données	Banque mondiale
2	Indice de gestion durable de l'azote (meilleur 0-1,41 pire)	Nouvel indicateur dans l'édition du Bénin, habituellement utilisé dans le RDD	Zhang and Davidson (2019)
3	Bien-être subjectif (score moyen de l'échelle, pire 0-110 meilleur)	Nouvel indicateur dans l'édition du Bénin, habituellement utilisé dans le RDD	Gallup
7	Émissions de CO <sub>2</sub> provenant de la combustion de carburant par production totale d'électricité (MtCO <sub>2</sub> /TWh)	Modification : les données sur le CO <sub>2</sub> proviennent désormais du Global Carbon Project	Projet Carbone Mondial et AIE
8	Taux de chômage (% de la population âgée de plus de 15 ans)	Remplace « Ratio emploi-population (%) »	OIT
11	Concentration moyenne annuelle de particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns (PM <sub>2,5</sub> ) (µg/m <sup>3</sup> )	Modification : les données ne sont plus limitées aux zones urbaines	Université de Washington à Saint-Louis
12	Pollution atmosphérique liée à la production (années de vies ajustées de l'incapacité (DALYs) pour 1 000 habitants)	Remplace « Émissions de SO <sub>2</sub> basées sur la production (kg/habitant) »	UNEP
12	Pollution atmosphérique liée aux importations (années de vies ajustées de l'incapacité (DALYs) pour 1 000 habitants)	Remplace « Émissions de SO <sub>2</sub> importées (kg/habitant) »	UNEP
16	Criminalité efficacement contrôlée (pire 0-1 meilleur)	Remplace « Population qui se sent en sécurité lorsqu'elle se promène seule la nuit dans la ville ou la zone où elle vit (%) »	World Justice Project
17	Indice du soutien des pays au multilatéralisme basé sur l'ONU (pire 0-1100 meilleur)	Nouvel indicateur	SDSN
15	Menaces sur la biodiversité terrestre et d'eau douce représentées par les importations (par million d'habitants)	Remplacé dans le RDD 2024 par la « Déforestation importée (m <sup>2</sup> /habitant) ». Non inclus dans l'édition du Bénin	Lenzen et al. (2012)

Source : Auteurs.

Malgré tous nos efforts pour identifier les données relatives aux ODD, plusieurs lacunes en matière d'indicateurs et de données persistent au niveau international (se référer au [Tableau A.2](#) de l'annexe méthodologique du RDD 2024). Pour assurer la comparabilité des résultats entre les pays, nous n'incorporons pas les estimations reçues directement des offices nationaux de statistique. Les fournisseurs de ces données peuvent ajuster les données nationales pour assurer la comparabilité internationale. Par conséquent, certains points de données présentés dans le présent rapport peuvent différer des données disponibles auprès des instituts nationaux de statistique ou d'autres sources nationales. En outre, la longueur des processus de validation par les organisations internationales peut entraîner des retards importants dans la publication de certaines données. Les instituts nationaux de statistique peuvent donc disposer de données plus récentes pour certains indicateurs que celles présentées dans le présent rapport.

### A.3 Méthodologie

Cette édition du « Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin » fournit une évaluation complète de la distance à parcourir pour atteindre les cibles, sur la base des données les plus récentes disponibles couvrant l'ensemble des 15 pays de la CEDEAO. Le rapport de cette année comprend 95 indicateurs, dont 82 indicateurs sont issus du « Rapport sur le Développement Durable 2022 », auxquels 13 indicateurs pertinents dans le contexte du Bénin et du reste de la CEDEAO ont été ajoutés.

Les sections suivantes donnent un aperçu de la méthodologie de sélection, de normalisation, d'agrégation et de génération d'indications sur les tendances. Des informations supplémentaires, y compris des données brutes, des tableaux de données supplémentaires et des tests de sensibilité, sont disponibles en ligne.

#### A.3.1 Sélection des données

Dans la mesure du possible, le rapport utilise des indicateurs officiels des ODD approuvés par la Commission de statistique des Nations Unies. Lorsqu'il y a des lacunes dans les données ou insuffisamment de données disponibles pour un indicateur officiel, nous incluons d'autres mesures provenant de fournisseurs officiels et non officiels. Cinq critères de sélection des indicateurs ont été utilisés pour déterminer les mesures appropriées à inclure dans le rapport :

1. Pertinence et applicabilité à un large éventail de contextes nationaux.
2. Adéquation statistique : les indicateurs sélectionnés représentent des mesures valides et fiables.
3. Actualité : les indicateurs sélectionnés sont à jour et publiés selon un calendrier raisonnablement rapide.
4. Couverture : les données doivent être disponibles pour au moins 80 % des États membres de la CEDEAO ayant une population nationale supérieure à 1 million d'habitants<sup>27</sup>.
5. Permettre de mesurer la distance par rapport aux cibles (possible pour déterminer les performances optimales).

#### Sources des données

Les données incluses dans le présent rapport proviennent d'un mélange de sources de données officielles et non officielles. La plupart des données (environ les deux tiers) proviennent d'organisations internationales (Banque mondiale, OCDE, Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation internationale du travail (OIT), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), autres) qui disposent de

27. Il existe deux exceptions à cette règle : (i) nouvelles infections au Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH) ; et (ii) enfants impliqués dans le travail des enfants.

processus de validation des données étendus et rigoureux. D'autres sources de données (environ un tiers) proviennent de statistiques moins traditionnelles, notamment des enquêtes auprès des ménages (Gallup World Poll), des organisations et des réseaux de la société civile (Oxfam, Tax Justice Network, Projet de justice mondiale, Reporters sans frontières, et autres), des revues à comité de lecture (évaluation par les pairs), et les systèmes d'information géographique (SIG). Ces données de sources non officielles complètent d'autres sources de données et contribuent à accroître la disponibilité et l'actualité des données pour les indicateurs et cibles clés des ODD. La liste complète des indicateurs et des sources de données est ci-dessous ([Tableau A.2](#)). Les données pour l'édition de cette année ont été extraites entre février et avril 2024.

### A.3.2 Données manquantes et imputations

L'objectif de ce rapport est d'accompagner le pays pour le suivi et à l'évaluation de ses progrès et efforts pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, sur la base de données disponibles et solides. Afin de minimiser les biais dus aux données manquantes, l'indice ODD ne comprend que les pays qui disposent de données pour au moins 80 % des indicateurs inclus dans le rapport. Le Cabo Verde n'a pas été inclus dans la comparaison des indices ODD, en raison de la disponibilité insuffisante des données, avec 23,4 % de données manquantes sur l'ensemble des indicateurs. Néanmoins les pays ont été conservés dans les tableaux de bord ([Partie 1](#)).

Étant donné que de nombreuses priorités en matière d'ODD ne disposent pas de modèles statistiques largement acceptés pour imputer les données au niveau des pays, nous n'avons généralement pas imputé ou modélisé les données manquantes, à l'exception de quelques circonstances exceptionnelles. La liste des indicateurs où les imputations sont effectuées est disponible dans le « *codebook* » en ligne.

### A.3.3 Méthode de construction de l'indice des ODD et des tableaux de bord

La procédure de calcul de l'indice des ODD comportait trois étapes : (i) établir des seuils de performance et censurer les valeurs extrêmes à partir de la distribution de chaque indicateur ; (ii) redimensionner les données pour assurer la comparabilité entre les indicateurs (normalisation) ; (iii) agréger les indicateurs au sein des ODD et entre eux.

#### Établissement de seuils de performance

Pour rendre les données comparables entre les indicateurs, chaque variable a été redimensionnée de 0 à 100, la pire performance étant indiquée par 0 et 100 décrivant l'optimum. Le redimensionnement est généralement très sensible au choix des limites et des valeurs extrêmes (valeurs aberrantes) aux deux extrémités de la distribution. Ces derniers peuvent devenir des seuils involontaires et introduire une variabilité fallacieuse dans les données. Par conséquent, le choix des limites supérieure et inférieure peut affecter le classement relatif des pays dans l'indice.

La limite supérieure de chaque indicateur a été déterminée à l'aide d'un arbre de décision en cinq étapes :

1. Utiliser des seuils quantitatifs absolus dans les ODD et les objectifs : par exemple, la pauvreté « zéro », l'achèvement universel des études, l'accès universel à l'eau et à l'assainissement, la pleine égalité des sexes.
2. Lorsqu'aucune cible explicite des ODD n'est disponible, appliquez le principe « Ne laissez personne de côté » pour fixer une limite supérieure à l'accès universel ou à la privation zéro.
3. Lorsqu'il existe des objectifs scientifiques qui doivent être atteints d'ici 2030 ou plus tard, utilisez-les pour fixer une limite supérieure de 100 % (par exemple, zéro émission de

gaz à effet de serre provenant du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), comme l'exige au plus tard 2050 pour rester à 1,5 °C, une gestion durable à 100 % des pêches).

4. Pour tous les autres indicateurs, utiliser la moyenne des 5 pays les plus performants.

Ces principes interprètent les ODD comme des « cibles extensibles » et attirent l'attention sur les indicateurs où un pays est en retard. La limite inférieure a été définie au 2,5e percentile de la distribution. Chaque distribution d'indicateur a été censurée, de sorte que toutes les valeurs dépassant la limite supérieure ont obtenu un score de 100 et les valeurs inférieures à la limite inférieure ont obtenu un score de 0.

### Normalisation

Après avoir établi les limites supérieure et inférieure, les variables ont été transformées linéairement sur une échelle comprise entre 0 et 100 à l'aide de la formule de redimensionnement suivante pour la plage [0 ; 100] :

$$x' = \frac{x - \min(x)}{\max(x) - \min(x)} \times 100$$

Où  $x$  est la valeur brute des données ;  $\max/\min$  désignent les limites supérieure et inférieure, respectivement ; et  $x'$  est la valeur normalisée après redimensionnement.

L'équation de redimensionnement a permis de s'assurer que toutes les variables redimensionnées sont exprimées sous forme de variables ascendantes (c'est-à-dire des valeurs plus élevées indiquaient un meilleur rendement). De cette façon, les données redimensionnées sont devenues faciles à interpréter et à comparer pour tous les indicateurs : un pays qui obtient un score de 50 sur une variable est à mi-chemin de l'atteinte de la valeur optimale ; un pays avec un score de 75 a parcouru les trois quarts de la distance du pire au meilleur.

### Pondération et agrégation

Les résultats de plusieurs séries de consultations d'experts sur les versions antérieures de l'indice des ODD ont clairement montré qu'il n'y avait pas de consensus au sein des différentes communautés épistémiques sur l'attribution de poids plus élevés à certains ODD qu'à d'autres. En tant qu'hypothèse normative, nous avons donc opté pour un poids fixe et égal à chaque ODD afin de refléter l'engagement des décideurs politiques à traiter tous les ODD de manière égale et comme un ensemble intégré et indivisible d'objectifs. Cela implique que pour améliorer leur score de l'indice des ODD, les pays doivent accorder une attention particulière à tous les objectifs, en mettant l'accent sur les objectifs où ils sont les plus éloignés de la réalisation des ODD et où les progrès progressifs devraient donc être les plus rapides.

Pour calculer l'indice ODD, nous estimons d'abord les scores pour chaque objectif en utilisant la moyenne arithmétique des indicateurs pour cet objectif. Ces scores d'objectifs sont ensuite moyennés sur les 17 ODD pour obtenir le score de l'indice ODD. Divers tests de sensibilité sont disponibles en ligne, y compris des comparaisons de la moyenne arithmétique par rapport à la moyenne géométrique et des simulations de Monte-Carlo au niveau de l'indice et de l'objectif. Les simulations Monte-Carlo appellent à la prudence dans l'interprétation de petites différences dans les scores et les classements de l'indice entre les pays, car ceux-ci peuvent être sensibles au système de pondération.

### Tableaux de bord

Nous avons introduit des seuils quantitatifs supplémentaires pour chaque indicateur afin de regrouper les pays dans un tableau des « feux de signalisation ». Des seuils ont été établis sur la base de techniques statistiques et dans le cadre de diverses séries de consultations menées avec des experts depuis 2016.

La moyenne de tous les indicateurs d'un ODD peut masquer des domaines de préoccupation politique si un pays obtient de bons résultats sur la plupart des indicateurs, mais fait face à de graves lacunes sur un ou deux paramètres au sein du même ODD (souvent appelé la question de la « substituabilité » ou de la « compensation »). Cela s'applique en particulier aux pays à revenu élevé et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui ont réalisé des progrès significatifs sur de nombreuses dimensions des ODD, mais qui peuvent être confrontés à de graves lacunes sur des variables individuelles.

Par conséquent, les tableaux de bord des ODD se concentrent exclusivement sur les deux variables dans lesquelles un pays obtient les pires résultats. Nous avons appliqué la règle supplémentaire selon laquelle une évaluation rouge n'était attribuée que si les deux indicateurs les moins performants étaient rouges. De même, pour obtenir une évaluation verte, les deux indicateurs doivent être verts. Les seuils quantitatifs utilisés pour générer les tableaux de bord sont disponibles dans le « *codebook* » en ligne. La section méthodologique du RDD (*Sustainable Development Report*) permet également d'en savoir plus sur les seuils et les justifications du choix des valeurs optimales.

#### Tendances des ODD

À l'aide de données historiques, nous estimons à quelle vitesse un pays a progressé vers un ODD et déterminons si, en étant extrapolé à l'avenir, ce rythme sera suffisant pour atteindre l'ODD d'ici 2030. Pour chaque indicateur, la réalisation des ODD est définie par le seuil vert défini pour les tableaux de bord des ODD. La différence de points de pourcentage entre le seuil vert et le score normalisé du pays indique l'écart qui doit être comblé pour atteindre cet objectif. Pour estimer les tendances au niveau de l'indicateur, nous avons calculé les taux de croissance annuels linéaires (c'est-à-dire les pourcentages

d'amélioration annuels) nécessaires pour atteindre l'objectif d'ici 2030 (c'est-à-dire 2015–2030), que nous avons comparé au taux de croissance annuel moyen au cours de la période la plus récente depuis l'adoption des ODD en 2015 (par exemple, 2015–2023). Les progrès vers la réalisation d'un indicateur particulier sont décrits à l'aide d'un système à 4 flèches ([Figure A.1](#)). La [Figure A.2](#) illustre graphiquement la méthodologie. Étant donné que ces calculs requièrent des données de séries temporelles, les indicateurs ne comportant qu'un seul ou très peu de points de données dans le temps n'ont pas pu être utilisés pour ces analyses. La liste des indicateurs utilisés pour générer les indications de tendance est disponible dans le « *codebook* » en ligne.

Étant donné que les projections sont basées sur le taux de croissance passé sur plusieurs années, un pays peut avoir observé une baisse de performance au cours de la dernière année (par exemple, en raison de l'impact de la maladie à coronavirus (COVID-19)), mais être toujours considéré comme étant sur la bonne voie. Cette méthodologie met l'accent sur les changements structurels à long terme au fil du temps depuis l'adoption des ODD en 2015, et moins sur les changements annuels qui peuvent être cycliques ou temporaires. Cette année, nous avons affiné la méthodologie en attribuant une flèche orange aux pays qui dépassent actuellement l'objectif d'un indicateur, mais qui ont diminué depuis 2015. En effet, si la tendance à la baisse se poursuit, le pays pourrait ne plus atteindre la cible de l'ODD à l'avenir.

#### Statut des cibles des ODD

En plus de l'Indice des ODD, des tableaux de bord et des tendances, nous présentons une évaluation de l'état des cibles des ODD pour le Bénin et la moyenne des pays membres de la CEDEAO ([Figure 5](#)). Pour effectuer cette évaluation, nous n'utilisons que des indicateurs de tendance car des données de séries chronologiques sont nécessaires pour calculer les taux de progrès.

Dans le cas où le taux de progrès passé est suffisant pour atteindre la cible d'ici 2030, ce qui correspond à la flèche verte «en bonne voie ou maintien de la réalisation de l'ODD», l'indicateur est considéré comme une cible en bonne voie. Les indicateurs pour lesquels les taux de progression passés sont insuffisants pour atteindre la cible des ODD, correspondant aux flèches orange

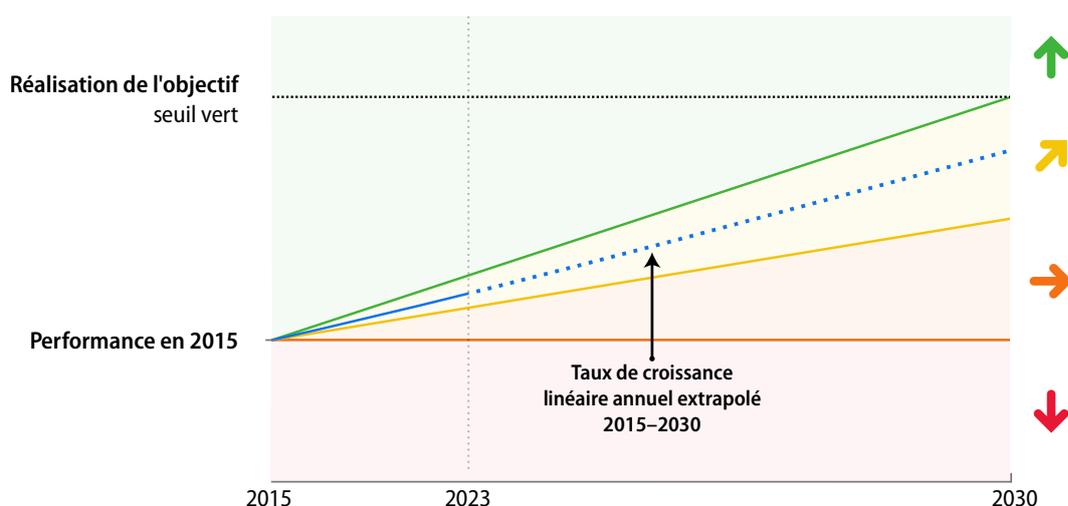
«stagnation» ou jaune «amélioration modérée», sont considérés comme des progrès limités. Enfin, les indicateurs qui vont dans la mauvaise direction, avec la flèche rouge «décroissant», sont considérés comme une dégradation. Les indicateurs pour lesquels un pays a déjà atteint l'objectif mais dont le score a diminué depuis 2015 ont également été considérés comme se dégradant.

Figure A.1 : Le système à 4 flèches pour désigner les tendances des ODD

↓	→	↗	↑
<b>Décroissant</b>	<b>En stagnation</b>	<b>En amélioration modérée</b>	<b>En bonne voie ou maintien de la réalisation de l'ODD</b>
Score décroissant, c-à-d. que le pays va dans la mauvaise direction	Le score stagne ou augmente à un rythme inférieur à 50% du taux de croissance nécessaire pour atteindre l'ODD d'ici 2030	Le score augmente à un taux supérieur à 50% du taux de croissance requis, mais inférieur au taux nécessaire pour atteindre l'ODD d'ici 2030	Le score augmente au rythme nécessaire pour atteindre l'ODD d'ici 2030 ou la performance a déjà dépassé le seuil de réalisation de l'ODD

Source : Auteurs.

Figure A.2 : Représentation graphique de la méthodologie des tendances des ODD



Source : Auteurs.

Tableau A.2 : Indicateurs inclus dans le rapport pour l'indice et les tableaux de bord des ODD

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Source	Description
1	1	[b]	Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 2,15 par jour (PPP 2017, %)	World Data Lab	Pourcentage estimé de la population vivant sous le seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour. Estimation à l'aide d'estimations historiques de la répartition des revenus, de projections de l'évolution de la population selon l'âge et le niveau de scolarité, et de projections du PIB.
1	1	[b]	Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 3,65 par jour (PPP 2017, %)	World Data Lab	Pourcentage estimé de la population vivant sous le seuil de pauvreté de 3,20 dollars par jour. Estimation à l'aide d'estimations historiques de la répartition des revenus, de projections de l'évolution de la population selon l'âge et le niveau de scolarité, et de projections du PIB.
2	1		Prévalence de la sous-alimentation (%)	FAO	Pourcentage de la population dont l'apport alimentaire est insuffisant pour répondre aux besoins énergétiques alimentaires pendant au moins un an. Les besoins énergétiques alimentaires sont définis comme la quantité d'énergie alimentaire requise par un individu pour maintenir les fonctions corporelles, la santé et l'activité normale.
2	1	[a]	Prévalence du retard de croissance (taille/âge) chez les enfants de moins de 5 ans (%)	UNICEF et al.	Pourcentage d'enfants jusqu'à l'âge de 5 ans qui souffrent d'un retard de croissance, mesuré comme le pourcentage qui tombe en dessous de moins deux écarts-types par rapport à la taille médiane pour leur âge, selon les normes de croissance de l'enfant de l'OMS.
2	1		Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	UNICEF et al.	Pourcentage d'enfants jusqu'à l'âge de 5 ans dont le poids tombe en dessous de moins deux écarts-types par rapport au poids médian pour leur âge, selon les normes de croissance de l'enfant de l'OMS.
2	2		Prévalence de l'obésité, IMC $\geq$ 30 (% de la population adulte)	OMS	Pourcentage de la population adulte qui a un indice de masse corporelle (IMC) de 30 kg / m <sup>2</sup> ou plus, en fonction de la taille et du poids mesurés.
2	4		Rendement céréalier (tonnes par hectare de terre récoltée)	FAO	Rendement céréalier, mesuré en tonnes par hectare de terres récoltées. Les données sur la production de céréales se rapportent aux cultures récoltées uniquement pour les céréales sèches et excluent les cultures récoltées pour le foin ou le vert pour l'alimentation humaine, l'alimentation animale ou l'ensilage et celles utilisées pour le pâturage.
2	4	[a]	Consommation d'engrais (kg par hectare de terre arable)	FAO	La quantité d'éléments nutritifs utilisés par unité de terres arables. Les engrais couvrent les engrais azotés, potassiques et phosphatés (y compris le phosphate naturel moulu). Les nutriments traditionnels—fumiers d'animaux et de plantes—ne sont pas inclus. Aux fins de la diffusion des données, la FAO a adopté le concept d'une année civile (janvier à décembre). Certains pays compilent les données sur les engrais sur la base d'une année civile, tandis que d'autres le sont sur une base semestrielle. Les terres arables comprennent les terres définies par la FAO comme des terres soumises à des cultures temporaires (les superficies à double culture sont comptées une fois), les prairies temporaires pour la tonte ou le pâturage, les terres sous marché ou potagers, et les terres temporairement en jachère. Les terres abandonnées à la suite de cultures itinérantes sont exclues.
2	4		Indice de gestion durable de l'azote (meilleur 0–1,41 pire)	Zhang and Davidson (2019)	L'Indice de Gestion Durable de l'Azote (SNMI) est un score de classement unidimensionnel qui combine deux mesures d'efficacité dans la production des cultures : l'efficacité de l'utilisation de l'azote et l'efficacité de l'utilisation des terres (rendement des cultures).
3	2		Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	OMS et al.	Nombre estimé de femmes, âgées de 15 à 49 ans, qui meurent de causes liées à la grossesse pendant la grossesse ou dans les 42 jours suivant l'interruption de grossesse, pour 100 000 naissances vivantes.

Tableau A.2 : (suite)

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Source	Description
3	2		Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	UNICEF et al.	Nombre de nouveau-nés (nouveau-nés) qui meurent avant d'atteindre l'âge de 28 jours, pour 1 000 naissances vivantes.
3	2		Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	UNICEF et al.	Probabilité qu'un nouveau-né meure avant l'âge de cinq ans, s'il est assujéti aux taux de mortalité par âge de l'année spécifiée, pour 1 000 naissances vivantes.
3	2		Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	OMS	Taux estimé de nouveaux cas de tuberculose et de rechute au cours d'une année donnée, exprimé pour 100 000 personnes. Toutes les formes de tuberculose sont incluses, y compris les cas de personnes vivant avec le VIH.
3	2		Nouvelles infections au VIH (pour 1 000 habitants non infectés, tous âges confondus)	UNAIDS	Nombre de personnes nouvellement infectées par le VIH pour 1 000 habitants non infectés.
3	2	[a]	Personnes vivant avec le VIH recevant une thérapie antirétrovirale (%)	UNAIDS	Le pourcentage de personnes sous traitement antirétroviral parmi toutes les personnes vivant avec le VIH
3	2	[a]	Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	USAID	Le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois qui étaient malades avec de la fièvre au cours des deux semaines précédant l'enquête et qui ont reçu des médicaments antipaludiques pendant cette période.
3	2	[a]	Taux de mortalité du paludisme (pour 100 000 habitants)	Rapport mondial de l'OMS sur le paludisme 2022	Nombre d'adultes et d'enfants décédés du paludisme au cours d'une année donnée, exprimé en taux pour 100 000 habitants.
3	2	[a]	Couverture de la chimiothérapie préventive pour les maladies tropicales négligées (%)	OMS	La couverture est calculée comme le nombre de personnes ayant besoin d'une PC et traitées hors de la population nécessitant une PC.
3	2		Taux de mortalité normalisé par âge dû à une maladie cardiovasculaire, un cancer, un diabète ou une maladie respiratoire chronique chez les adultes âgés de 30 à 70 ans (%)	OMS	Probabilité de mourir entre 30 et 70 ans de maladies cardiovasculaires, de cancer, de diabète ou de maladies respiratoires chroniques, définie comme le pourcentage de personnes âgées de 30 ans qui mourraient avant leur 70e anniversaire de ces maladies, en supposant les taux de mortalité actuels à tout âge et que les individus ne mourraient d'aucune autre cause de décès (par exemple, blessures ou VIH/ syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA)).
3	2		Taux de mortalité (standardisé par l'âge) attribuable à la pollution atmosphérique domestique et à la pollution atmosphérique ambiante (pour 100 000 habitants)	OMS	Taux de mortalité attribuable aux effets conjoints des combustibles utilisés pour cuisiner à l'intérieur et à la pollution de l'air ambiant extérieur.
3	2		Taux de mortalité routière (pour 100 000 habitants)	OMS	Nombre estimé de blessés mortels de la route pour 100 000 habitants.
3	2		Espérance de vie à la naissance (années)	UNDESA	Nombre moyen d'années auquel un nouveau-né pourrait s'attendre à vivre, s'il devait passer sa vie, exposé aux taux de mortalité spécifiques au sexe et à l'âge en vigueur au moment de sa naissance, pour une année spécifique, dans un pays, un territoire ou une zone géographique donnée.
3	2		Taux de fécondité des adolescents (naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	OMS	Nombre de naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans.
3	2		Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (%)	UNICEF	Pourcentage d'accouchements assistés par du personnel formé pour donner la supervision, les soins et les conseils nécessaires aux femmes pendant la grossesse, le travail et la période post-partum, pour effectuer des accouchements par elles-mêmes et pour prendre soin des nouveau-nés.

Tableau A.2 : (suite)

ODD Transformation	Notes	Indicateur	Source	Description
3	2	Nourrissons survivants ayant reçu 2 vaccins recommandés par l'OMS (%)	OMS et UNICEF	Estimation de la couverture vaccinale systématique nationale des nourrissons, exprimée en pourcentage de nourrissons survivants, enfants de moins de 12 mois, qui ont reçu deux vaccins recommandés par l'OMS (3e dose de DTC et 1re dose de rougeole). Calculé comme la valeur minimale entre le pourcentage de nourrissons qui ont reçu la 3e dose de DTC et le pourcentage qui ont reçu la 1re dose de rougeole.
3	2	Indice de couverture universelle de la santé (CHU) de la couverture des services (pire 0–100 meilleur)	OMS	Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels fondée sur des interventions de traçage qui comprennent la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles et la capacité et l'accès aux services, parmi la population générale et la plus défavorisée). L'indicateur est un indice rapporté sur une échelle sans unité de 0 à 100, qui est calculé comme la moyenne géométrique de 14 indicateurs traceurs de la couverture des services de santé.
3	2	Bien-être subjectif (score moyen de l'échelle, pire 0–10 meilleur)	Gallup	Évaluation subjective de la vie, où les répondants sont invités à évaluer leur position sur une échelle où 0 représente la pire vie possible et 10 la meilleure vie possible.
4	1	Taux de participation à l'enseignement pré primaire organisé (% d'enfants âgés de 4 à 6 ans)	UNESCO	Taux de participation à l'apprentissage organisé, un an avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire, mesuré par le taux net ajusté de scolarisation dans l'apprentissage organisé.
4	1	Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	UNESCO	Pourcentage d'enfants de la population d'âge scolaire officiel qui sont inscrits dans l'enseignement primaire.
4	1	Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire (%)	UNESCO	Taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire mesuré comme le ratio brut d'admission par rapport à la dernière année de l'enseignement secondaire inférieur (général et pré-professionnel). Il est calculé comme le nombre de nouveaux entrants dans la dernière année de l'enseignement secondaire inférieur, quel que soit leur âge, divisé par la population à l'âge d'entrée pour la dernière année de l'enseignement secondaire inférieur.
4	1	[a] Nombre moyen d'années de scolarité (années)	UNDP	Nombre moyen d'années d'études achevées de la population d'un pays, à l'exclusion des années passées à redoubler des notes individuelles.
4	1	Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 à 24 ans)	UNESCO	Pourcentage de jeunes, âgés de 15 à 24 ans, qui savent à la fois lire et écrire une courte déclaration simple sur la vie quotidienne avec compréhension.
5	2	Demande de planification familiale satisfaite par des méthodes modernes (% des femmes âgées de 15 à 49 ans)	UNDESA	Pourcentage de femmes en âge de procréer dont la demande de planification familiale a été satisfaite à l'aide de méthodes modernes de contraception.
5	1	[b] Ratio du nombre moyen d'années d'études des femmes par rapport à celui des hommes (%)	UNDP	Nombre moyen d'années d'éducation reçues par les femmes âgées de 25 ans et plus sont divisées par le nombre moyen d'années moyennes d'éducation reçues par les hommes âgés de 25 ans et plus.
5	1	Ratio du taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes (%)	OIT	Estimation modélisée de la proportion de femmes âgées de 15 ans et plus qui est économiquement active, divisée par la même proportion pour les hommes.
5	1	[b] Sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	IPU	Nombre de sièges occupés par des femmes dans les chambres uniques ou inférieures des parlements nationaux, exprimé en pourcentage de l'ensemble des sièges occupés. Les sièges font référence au nombre de mandats parlementaires ou au nombre de députés.
5	1	[a] Femmes à des postes ministériels (%)	IPU-ONU Femmes	Le pourcentage de femmes occupant des postes ministériels, reflétant les nominations jusqu'au 1er janvier 2017.

Tableau A.2 : (suite)

ODD Transformation	Notes	Indicateur	Source	Description
6	5	[b] Population utilisant au moins les services de base en eau potable (%)	JMP	Pourcentage de la population utilisant au moins un service d'eau potable de base, comme l'eau potable provenant d'une source améliorée, à condition que le temps de collecte ne dépasse pas 30 minutes pour un aller-retour, y compris les files d'attente.
6	5	[b] Population utilisant au moins les services d'assainissement de base (%)	JMP	Pourcentage de la population qui utilise au moins un service d'assainissement de base, comme une installation d'assainissement améliorée qui n'est pas partagée avec d'autres ménages.
6	4	[b] Prélèvement d'eau douce (% des ressources en eau douce disponibles)	FAO	Niveau de stress hydrique : prélèvement d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles est le rapport entre l'eau douce totale prélevée par tous les principaux secteurs et le total des ressources en eau douce renouvelables, après prise en compte des besoins environnementaux en eau. Les principaux secteurs, tels que définis par les normes CITI, comprennent l'agriculture, la sylviculture et la pêche, la fabrication, l'industrie de l'électricité et les services. Cet indicateur est également connu sous le nom d'intensité de prélèvement d'eau.
6	5	[b] Eaux usées anthropiques qui reçoivent un traitement (%)	EPI	Proportion des eaux usées qui subissent au moins un traitement primaire dans chaque pays, multipliée par la proportion de la population raccordée à un système de collecte des eaux usées.
6	—	Eau rare incorporée dans les importations (m <sup>3</sup> /habitant)	UNEP	La rareté de l'eau est mesurée par la consommation d'eau pondérée par des indices de rareté. Afin d'intégrer la rareté de l'eau dans le calcul virtuel du débit d'eau, les entrées d'utilisation de l'eau sont pondérées de manière à refléter la rareté de l'eau utilisée. Le poids utilisé est une mesure des prélèvements d'eau en pourcentage des ressources locales en eau douce renouvelables existantes.
7	3	Population ayant accès à l'électricité (%)	AIE, IRENA, UNSD, Banque mondiale, OMS	Pourcentage de la population qui a accès à l'électricité.
7	3	Population ayant accès à des combustibles et des technologies propres pour cuisiner (%)	OMS	Pourcentage de la population utilisant principalement des combustibles et des technologies de cuisson propres pour cuisiner. Selon les directives de l'OMS, le kérosène est exclu des combustibles de cuisson propres.
7	3	Émissions de CO <sub>2</sub> provenant de la combustion de carburant par production totale d'électricité (MtCO <sub>2</sub> /TWh)	Projet Carbone Mondial et AIE	Mesure de l'intensité carbone de la production d'énergie, calculée en divisant les émissions de CO <sub>2</sub> provenant de la combustion du carburant par la production d'électricité. Les données sont rapportées en mégatonnes par milliard de kilowattheures.
7	3	Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale (%)	AIE, IRENA, UNSD, Banque mondiale, OMS	Les énergies renouvelables comprennent l'hydroélectricité, les biocarburants solides, les biocarburants liquides, les biogaz, la biomasse moderne, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, la géothermie, les énergies marines (marées, vagues, océans) et les déchets municipaux renouvelables. Cela n'inclut pas la biomasse traditionnelle—les ressources locales de biomasse solide (comme le bois, le charbon de bois, le fumier, les résidus agricoles) utilisées dans les ménages à faible revenu qui n'ont pas accès aux combustibles ou aux technologies de cuisson modernes.
7	3	[a] Abordabilité de l'électricité pour les consommateurs (échelle de 0 à 100)	ESMAP	L'électricité est considérée comme abordable si les dépenses annuelles de 30 kWh par mois représentent au plus 5 % du RNB par ménage des 20 % les plus pauvres de la population.

Tableau A.2 : (suite)

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Source	Description
8	—	[a]	Croissance moyenne sur 5 ans, du PIB par habitant (%)	Banque mondiale	Moyenne mobile sur 5 ans (par exemple en 2020 : moyenne sur 2020–2016) du taux de croissance annuel en pourcentage du PIB par habitant basé sur la monnaie locale constante. Le PIB par habitant est le produit intérieur brut divisé par la population du milieu de l'année. Le PIB aux prix d'acquisition est la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents de l'économie, plus les taxes sur les produits et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits. Il est calculé sans déduction pour l'amortissement des actifs fabriqués ou pour l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles.
8	—		Taux de chômage (% de la population âgée de plus de 15 ans)	OIT	Le ratio emploi/population est la proportion de la population en âge de travailler d'un pays qui a un emploi. L'emploi comprend toutes les personnes en âge de travailler qui, au cours d'une brève période déterminée, telle qu'une semaine ou un jour, appartenaient aux catégories suivantes : a) emploi rémunéré (que ce soit au travail ou avec un emploi, mais pas au travail) ; ou b) le travail indépendant (que ce soit au travail ou avec une entreprise, mais pas au travail).
8	1		Victimes d'esclavage moderne (pour 1 000 habitants)	Walk Free Foundation (2018)	Estimation du nombre de personnes en esclavage moderne. L'esclavage moderne est défini comme les personnes en travail forcé ou en mariage forcé. Il est calculé sur la base d'enquêtes standardisées et d'estimations de systèmes multiples (EMS).
8	6		Adultes ayant un compte dans une banque ou une autre institution financière ou auprès d'un prestataire de services de téléphonie mobile (% de la population âgée de 15 ans ou plus)	Global Findex Database	Pourcentage d'adultes de 15 ans et plus qui déclarent avoir un compte (par eux-mêmes ou avec quelqu'un d'autre) dans une banque ou un autre type d'institution financière, ou qui ont personnellement utilisé un service d'argent mobile au cours des 12 derniers mois.
8	1		Les droits fondamentaux du travail sont effectivement garantis (pire 0–1 meilleur)	World Justice Project	Mesures visant à faire respecter efficacement les droits fondamentaux du travail, y compris la liberté d'association et le droit à la négociation collective, l'absence de discrimination en matière d'emploi et l'absence de travail forcé et de travail des enfants.
9	6	[b]	Population utilisant l'internet (%)	ITU	Pourcentage de la population qui a utilisé Internet à partir de n'importe quel endroit au cours des trois derniers mois. L'accès peut se faire via un réseau fixe ou mobile.
9	6	[b]	Abonnements au haut débit mobile (pour 100 habitants)	ITU	Nombre d'abonnements au haut débit mobile pour 100 habitants. Les abonnements au haut débit mobile désignent les abonnements aux réseaux cellulaires mobiles avec accès aux communications de données (par exemple, Internet) à des vitesses à large bande, quel que soit l'appareil utilisé pour accéder à l'internet.
9	5		Population rurale ayant accès à des routes praticables en toute saison (%)	Sachs et al. (2023), basé sur Workman, R. & McPherson, K., TRL (2019)	Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable en toute saison. Une route praticable en toute saison est une route qui est praticable tout au long de l'année mais qui peut être temporairement indisponible en cas de mauvais temps.
9	5		Indice de performance logistique : Qualité des infrastructures liées au commerce et au transport (pire 1–5 meilleur)	Banque mondiale	Évaluation moyenne fondée sur des enquêtes de la qualité des infrastructures liées au commerce et aux transports, par exemple les ports, les routes, les chemins de fer et les technologies de l'information, sur une échelle de 1 (pire) à 5 (meilleure).
9	—		Articles de revues scientifiques et techniques (pour 1 000 habitants)	Scimago Journal Rank	Nombre de documents citables publiés par une revue au cours des trois années précédentes (les documents de l'année sélectionnée sont exclus). Seuls les articles, les revues et les documents de conférence sont pris en compte.

Tableau A.2 : (suite)

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Source	Description
10	1	[b]	Coefficient de Gini	Banque mondiale	Le coefficient de Gini mesure l'ampleur dans laquelle la répartition des revenus entre les individus ou les ménages au sein d'une économie s'écarte d'une distribution parfaitement égale.
10	1	[b]	Ratio de Palma	OECD & UNDP	Part de l'ensemble du revenu reçu par les 10 % de personnes ayant le revenu disponible le plus élevé divisée par la part de l'ensemble du revenu reçu par les 40 % de personnes ayant le revenu disponible le plus faible.
11	5		Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (%)	UN Habitat	Proportion de la population urbaine vivant dans des ménages de bidonvilles. Un ménage de bidonville est défini comme un groupe d'individus vivant sous le même toit qui n'ont pas une ou plusieurs des conditions suivantes : accès à une eau améliorée, accès à un assainissement amélioré, espace de vie suffisant, durabilité du logement et sécurité des personnes dans les locaux.
11	5		Concentration moyenne annuelle de particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns (PM <sub>2,5</sub> ) (µg/m <sup>3</sup> )	Université de Washington à Saint-Louis	Pollution atmosphérique mesurée comme concentration annuelle moyenne pondérée en fonction de la population de PM <sub>2,5</sub> pour la population urbaine d'un pays. Les PM <sub>2,5</sub> sont des particules en suspension mesurant moins de 2,5 microns de diamètre aérodynamique, capables de pénétrer profondément dans les voies respiratoires et de causer de graves dommages à la santé.
11	5	[b]	Accès à une source d'eau améliorée, canalisée (% de la population urbaine)	OMS et UNICEF	Pourcentage de la population urbaine ayant accès à une eau potable améliorée acheminée sur place. Une source d'eau potable « améliorée » est une source qui, de par la nature de sa construction et lorsqu'elle est utilisée correctement, protège adéquatement la source contre la contamination extérieure, en particulier les matières fécales.
12	5		Déchets électroniques générés (kg/habitant)	UNU-IAS	Déchets d'équipements électriques et électroniques, estimés sur la base des chiffres de la production nationale, des importations et des exportations de produits électroniques, ainsi que des données sur la durée de vie des produits.
12	3		Pollution atmosphérique liée à la production (années de vies ajustées de l'incapacité (DALYs) pour 1 000 habitants)	UNEP	Émissions de pollution atmosphérique incorporées dans les biens et services produits. Les polluants atmosphériques sont convertis en années de vie ajustées sur l'incapacité (DALYs) pour les agréger selon les types de pollution.
12	—		Pollution atmosphérique liée aux importations (années de vies ajustées de l'incapacité (DALYs) pour 1 000 habitants)	UNEP	Émissions de pollution atmosphérique incorporées dans les biens et services importés. Les polluants atmosphériques sont convertis en années de vie ajustées sur l'incapacité (DALYs) pour les agréger selon les types de pollution.
12	4		Émissions d'azote dues à la production (kg/habitant)	UNEP	Azote réactif émis lors de la production de produits de base, qui sont ensuite exportés ou consommés sur le marché intérieur. L'azote réactif correspond aux émissions d'ammoniac, d'oxydes d'azote et d'oxyde nitreux dans l'atmosphère, ainsi qu'à l'azote réactif potentiellement exportable vers les masses d'eau, qui peuvent tous être nocifs pour la santé humaine et l'environnement.
12	—		Émissions d'azote incorporées dans les importations (kg/habitant)	UNEP	Émissions d'azote réactif incorporé dans les biens et services importés. L'azote réactif correspond ici aux émissions d'ammoniac, d'oxydes d'azote et d'oxyde nitreux dans l'atmosphère, et d'azote réactif potentiellement exportable vers les masses d'eau, qui peuvent toutes être nocives pour la santé humaine et l'environnement.
12	5		Exportations de déchets plastiques (kg/habitant)	UN Comtrade	Quantité annuelle moyenne de déchets plastiques exportés au cours des 5 dernières années est exprimée par habitant.

Tableau A.2 : (suite)

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Source	Description
13	3		Émissions de CO <sub>2</sub> provenant de la combustion de combustibles fossiles et de la production de ciment (tCO <sub>2</sub> /habitant)	Projet Carbone Mondial	Émissions provenant de la combustion et de l'oxydation des combustibles fossiles et de la production de ciment. L'indicateur exclut les émissions des carburants utilisés pour l'aviation et le transport maritime internationaux.
13	3		Émissions de CO <sub>2</sub> incorporées dans les exportations de combustibles fossiles (kg/habitant)	Comtrade de l'ONU	Émissions de CO <sub>2</sub> incorporées dans les exportations de charbon, de gaz et de pétrole. Calculé en utilisant une moyenne sur 5 ans des exportations de combustibles fossiles et en convertissant les exportations en leurs émissions équivalentes de CO <sub>2</sub> . Les exportations de chaque combustible fossile sont plafonnées au niveau de production du pays.
14	4		Superficie moyenne protégée dans les sites marins importants pour la biodiversité (%)	Birdlife International et al.	Superficie moyenne en pourcentage des zones marines clés de biodiversité (sites importants pour la persistance mondiale de la biodiversité marine) qui sont protégés.
14	4		Indice de santé des océans : Score des eaux propres (pire 0–100 meilleur)	Indice de santé des océans	Le sous-objectif de l'indice de santé des océans des eaux propres mesure dans quelle mesure les eaux marines relevant des juridictions nationales ont été contaminées par des produits chimiques, des nutriments excessifs (eutrophisation), des agents pathogènes humains et des déchets.
14	4		Poissons capturés par chalutage (%)	Sea Around Us	Pourcentage de poissons capturés par chalutage, une méthode de pêche dans laquelle les navires de pêche industriels traînent de grands filets (chaluts) le long des fonds marins. Cet indicateur est la somme des séries pour le chalutage de fond, le chalutage crevettier et le dragage.
14	4		Poissons pêchés qui sont ensuite rejetés (%)	Sea around Us	Pourcentage de poissons qui sont capturés pour être jetés plus tard.
14	—		Menaces sur la biodiversité marine représentées par les importations (par million d'habitants)	Lenzen et al. (2012) données mises à jour jusqu'en 2018	Menaces pour les espèces marines incarnées par les importations de biens et de services.
15	4		Superficie moyenne protégée dans les sites terrestres importants pour la biodiversité (%)	Birdlife International et al.	Superficie moyenne en pourcentage des zones de biodiversité clés terrestres (sites importants pour la persistance mondiale de la biodiversité) qui sont protégées.
15	4		Superficie moyenne protégée dans les sites d'eau douce importants pour la biodiversité (%)	Birdlife International et al.	Superficie moyenne en pourcentage des zones clés de biodiversité d'eau douce (sites importants pour la persistance mondiale de la biodiversité) qui sont protégées.
15	4		Indice de survie des espèces de la liste rouge (pire 0–1 meilleur)	IUCN et Birdlife International	Évolution du risque global d'extinction entre les groupes d'espèces. L'indice est basé sur de véritables changements dans le nombre d'espèces dans chaque catégorie de risque d'extinction sur la Liste rouge des espèces menacées de l'IUCN.
15	4	[b]	Déforestation permanente (% de la surface forestière, moyenne sur 3 ans)	Curtis et al. (2018) données mises à jour jusqu'en 2021	Pourcentage annuel moyen de déforestation permanente au cours des 3 dernières années. La déforestation permanente fait référence à l'enlèvement du couvert forestier pour l'urbanisation, la production de produits de base et certains types d'agriculture à petite échelle où le couvert forestier précédent ne revient pas. Il n'inclut pas la perte temporaire de forêts due à des boutures dans le secteur forestier ou à des feux de forêt. Étant donné que les données sur les gains de couvert forestier ne sont pas disponibles, la perte nette annuelle ne peut pas être calculée, de sorte que l'indicateur est une estimation de la déforestation permanente brute.

Tableau A.2 : (suite)

ODD Transformation	Notes	Indicateur	Source	Description
16	—	[a] Absence de conflit armé (pire 0–100 meilleur)	Indice Ibrahim de la gouvernance africaine	Basé sur le programme de données sur les conflits d'Uppsala (UCDP) et l'ensemble de données sur l'emplacement et les événements des conflits armés (ACLEd); cet indicateur mesure le nombre d'événements violents dans les conflits étatiques et non étatiques ainsi que les cas de conflits non étatiques sur le territoire d'un pays.
16	—	Détenus non condamnés (% de la population carcérale)	UNODC	Détenus non condamnés, en pourcentage de la population carcérale totale. Les personnes détenues sans condamnation ou en attente de jugement désignent les personnes détenues dans des prisons, des établissements pénitentiaires ou des établissements pénitentiaires qui ne sont pas jugés, en attente de jugement ou qui attendent une décision de première instance d'une autorité compétente concernant leur condamnation ou leur acquittement.
16	—	Rapidité des procédures administratives (pire 0–1 meilleur)	World Justice Project	Mesure si les procédures administratives aux niveaux national et local sont menées sans délai déraisonnable.
16	—	Les expropriations sont légales et font l'objet d'une compensation adéquate (pire 0–1 meilleur)	World Justice Project	Mesure si le gouvernement respecte les droits de propriété des personnes et des entreprises, s'abstient de saisir illégalement la propriété privée et fournit une compensation adéquate lorsque la propriété est légalement expropriée.
16	6	Enregistrement des naissances auprès de l'autorité civile (% des enfants de moins de 5 ans)	UNICEF	Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dont la naissance est déclarée enregistrée auprès des autorités civiles nationales compétentes.
16	6	Indice de perception de la corruption (pire 0–100 meilleur)	Transparency International	Niveaux perçus de corruption dans le secteur public, sur une échelle de 0 (niveau le plus élevé de corruption perçue) à 100 (niveau le plus bas de corruption perçue). L'indice de perception de la corruption (IPC) agrège des données provenant d'un certain nombre de sources différentes qui donnent des impressions sur les gens d'affaires et les experts nationaux.
16	—	[a] Responsabilité & Transparence (pire 0–100 meilleur)	Indice Ibrahim de la gouvernance africaine	Évalue les freins et contrepoids institutionnels et civiques, l'absence d'influence indue sur le gouvernement, la divulgation de renseignements financiers et judiciaires, ainsi que l'accessibilité de ces renseignements.
16	1	Enfants impliqués dans le travail des enfants (%)	UNICEF	Pourcentage d'enfants, âgés de 5 à 14 ans, impliqués dans le travail des enfants au moment de l'enquête. Un enfant est considéré comme participant au travail des enfants dans les conditions suivantes : a) les enfants âgés de 5 à 11 ans qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué au moins une heure d'activité économique ou au moins 28 heures de tâches ménagères, ou b) les enfants de 12 à 14 ans qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué au moins 14 heures d'activité économique ou au moins 28 heures de tâches ménagères. Nous avons supposé 0% de travail des enfants pour les pays à revenu élevé pour lesquels aucune donnée n'a été rapportée.
16	6	Indice de liberté de la presse (meilleur 0–100 pire)	Reporters sans frontières	Degré de liberté dont disposent les journalistes dans 180 pays et régions, déterminé par la mise en commun des réponses des experts à un questionnaire élaboré par RSF.
16	—	Accès à la justice et abordabilité (pire 0–1 meilleur)	World Justice Project	Mesure l'accessibilité et l'abordabilité des tribunaux civils, y compris si les gens sont au courant des recours disponibles ; peut avoir accès à des conseils juridiques et à une représentation et se permettre d'y donner accès ; et peut accéder au système judiciaire sans encourir des frais déraisonnables, rencontrer des obstacles procéduraux déraisonnables ou rencontrer des barrières physiques ou linguistiques.

Tableau A.2 : (suite)

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Source	Description
16	—	—	Criminalité efficacement contrôlée (pire 0–1 meilleur)	World Justice Project	Mesure la prévalence des crimes courants, y compris l'homicide, l'enlèvement, le cambriolage et le vol, le vol à main armée et l'extorsion, ainsi que les perceptions générales des gens concernant la sécurité dans leurs communautés.
17	—	—	Dépenses publiques de Santé et d'Éducation (% du PIB)	UNESCO	Somme des dépenses publiques de santé provenant de sources intérieures et des dépenses publiques d'éducation (courantes, en capital et transferts), exprimées en pourcentage du PIB. Cet indicateur est basé sur les ensembles de données de la Banque mondiale sur les dépenses de santé et d'éducation, provenant respectivement de l'OMS et de l'UNESCO. Les valeurs sont reportées pour la santé et l'éducation, mais une valeur au cours d'une année donnée n'est déclarée que si au moins un point de données est une observation réelle (non reportée).
17	—	—	Score des paradis fiscaux des entreprises (meilleur 0–100 pire)	Tax Justice Network	Le score des paradis fiscaux des sociétés mesure le potentiel d'une juridiction à débaucher l'assiette fiscale des autres, tel qu'il est inscrit dans ses lois, règlements et pratiques administratives documentées. Pour les pays ayant plusieurs juridictions, la valeur de la juridiction la moins performante a été conservée.
17	6	—	Indice de performance statistique (pire 0–100 meilleur)	Banque mondiale	L'indice de performance statistique est une moyenne pondérée des indicateurs de performance statistique qui évaluent la performance des systèmes statistiques nationaux. Il regroupe cinq piliers de la performance statistique : l'utilisation des données, les services de données, les produits de données, les sources de données et l'infrastructure de données.
17	—	[a]	Recettes fiscales (% du PIB)	FMI	Les recettes fiscales sont des transferts obligatoires au gouvernement central à des fins publiques. Certains transferts obligatoires, tels que les amendes, les pénalités et la plupart des cotisations de sécurité sociale, sont exclus. Les remboursements et les corrections de recettes fiscales perçues par erreur sont traités comme des recettes négatives. Il est déclaré en pourcentage du PIB.
17	—	—	Indice du soutien des pays au multilatéralisme basé sur l'ONU (pire 0–100 meilleur)	SDSN	L'Indice de Multilatéralisme utilise cinq indicateurs qui sont ensuite agrégés dans un indice composite : i) Pourcentage des traités de l'ONU ratifiés ; ii) Mesures coercitives unilatérales ; iii) Adhésion et participation à certaines organisations des Nations Unies ; iv) Militarisation et participation aux conflits ; v) Solidarité internationale et financement. L'Indice de Multilatéralisme vise à responsabiliser les pays quant à la mise en œuvre des principes de la Charte des Nations Unies et fournit un diagnostic indépendant des efforts des pays pour promouvoir le multilatéralisme.

Source: Auteurs.

Note: [a] Indicateurs non issus du Rapport sur le Développement Durable ; ajoutés pour leur pertinence dans le contexte du Bénin et de la CEDEAO.

[b] Indicateurs utilisés pour les analyses de la Partie 1.

## Bibliographie

- ANAEP-MR (2023). Accès universel à l'eau potable au Bénin : Rapport semestriels de suivi et de performances du service public de l'eau potable en milieu rural au Bénin. Janvier-Juin 2023. Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en milieu rural (ANAEP-MR). <https://www.gouv.bj/article/2404/acces-universel-potable-rapport-semestriel-suivi-patrimoine-performance-service-periode-janvier-juin-2023/>
- Banque mondiale (2024). World Development Indicators. <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>
- Banque mondiale (2019). Kingdom of Eswatini : Water Supply and Sanitation Access Project. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/504581569527150555/pdf/Eswatini-Water-Supply-and-Sanitation-Access-Project.pdf>
- Banque mondiale (2016). Bénin – Partenariats public privé novateurs au service de la durabilité de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural – Etude de cas. [https://ppp.worldbank.org/public-private-partnership/sites/ppp.worldbank.org/files/2022-03/Bénin-Partenariats\\_public\\_privé\\_novateurs\\_au\\_service\\_de\\_la\\_durabilité\\_de\\_l'approvisionnement\\_en\\_eau\\_potable\\_en\\_milieu\\_rural-Etude\\_de\\_cas.pdf](https://ppp.worldbank.org/public-private-partnership/sites/ppp.worldbank.org/files/2022-03/Bénin-Partenariats_public_privé_novateurs_au_service_de_la_durabilité_de_l'approvisionnement_en_eau_potable_en_milieu_rural-Etude_de_cas.pdf)
- CIDE (2022). Etude sur les causes de la dégradation des principaux indicateurs des sous-secteurs des enseignements primaire et secondaire au Bénin : Sous-secteurs des enseignements primaire et secondaire 2010-2020. Consortium International de Développement en Éducation.
- CSO-ODD (2023). *Rapport d'impact 2023 de l'Eurobond ODD*. Centre de Suivi et Observation des Objectifs de Développement Durable (CSO-ODD). [https://finances.bj/wp-content/uploads/2023/10/Benin\\_Rapport-dimpact-Eurobond-ODD\\_2023.pdf](https://finances.bj/wp-content/uploads/2023/10/Benin_Rapport-dimpact-Eurobond-ODD_2023.pdf)
- CSO-ODD (2022). *Rapport d'allocation Eurobond ODD Bénin*. Centre de Suivi et Observation des Objectifs de Développement Durable (CSO-ODD). [https://odd.finances.bj/wp-content/uploads/2022/07/Rapport-dallocation-Eurobond-ODD\\_Benin.pdf](https://odd.finances.bj/wp-content/uploads/2022/07/Rapport-dallocation-Eurobond-ODD_Benin.pdf)
- Curtis, P. G., Slay, C. M., Harris, N. L., Tyukavina, A., & Hansen, M. C. (2018). Classifying drivers of global forest loss. *Science*, 361(6407), Article 6407. <https://doi.org/10.1126/science.aau3445>
- FAO (2022). Données sur l'alimentation et l'agriculture. <https://www.fao.org/faostat/en/#home>
- Gaffan, N., Kpozehouen, A., Degbey, C., Ahanhanzo, Y. G., & Paraïso, M. N. (2023). Effects of household access to water, sanitation, and hygiene services on under-five mortality in Sub-Saharan Africa. *Frontiers in Public Health*, Sep 28; 11:1280610.
- IFDC (2021). *Fertilizer Factsheet 2021*. International Fertilizer Development Center (IFDC). [https://ifdc.org/wp-content/uploads/2022/08/2021-Fertilizer-Country-Factsheets-All\\_EN.pdf](https://ifdc.org/wp-content/uploads/2022/08/2021-Fertilizer-Country-Factsheets-All_EN.pdf)
- INStaD (2024). Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM, 2018-2019). [https://instad.bj/images/docs/insae-statistiques/enquetes-recensements/EHCVM/EHCVM\\_Document\\_des\\_principaux\\_indicateurs.pdf](https://instad.bj/images/docs/insae-statistiques/enquetes-recensements/EHCVM/EHCVM_Document_des_principaux_indicateurs.pdf)
- Johri, M., Sylvestre, M.-P., Koné, G. K., Chandra, D., & Subramanian, S. V. (2019). Effects of improved drinking water quality on early childhood growth in rural Uttar Pradesh, India : A propensity-score analysis. *PLOS ONE*, 14(1), Article 1. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0209054>
- Kumar, S., & Vollmer, S. (2013). Does access to improved sanitation reduce childhood diarrhea in rural India? *Health Economics*, 22(4), Article 4. <https://doi.org/10.1002/hec.2809>
- Lafortune, G., Fuller, G., Moreno, J., Schmidt, G., & Kroll, C. (2018). *SDG Index and Dashboards Detailed Methodological Paper*. September 2018.
- Lenzen, M., Moran, D., Kanemoto, K., Foran, B., Lobefaro, L., & Geschke, A. (2012). International trade drives biodiversity threats in developing nations. *Nature*, 486(7401), Article 7401. <https://doi.org/10.1038/nature11145>
- MEEM (2023). Document d'opérationnalisation de la phase 3 du PANGIRE 2023 – 2025. Ministère de l'Eau et des Mines.
- OCDE (2024). *Data Explorer, Income distribution database*. <https://www.oecd.org/en/data/datasets/income-and-wealth-distribution-database.html>
- OMS & UNICEF (2023). 2022 Annual Report, WHO/ UNICEF Joint Monitoring Programme for Water Supply Sanitation and Hygiene (JMP).
- PNUD (2024). Data Center. In Human Development Reports. United Nations. <https://hdr.undp.org/data-center>

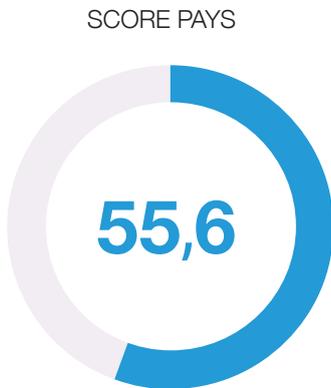
- Présidence de la République du Bénin (2021). *Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026*.
- Présidence de la République du Bénin (2018). Programme de croissance pour le développement durable (PC2D) 2018-2021.
- Sachs, J. D., Lafortune, G., & Fuller, G. (2024). *The SDGs and the UN Summit of the Future. Sustainable Development Report 2024*. Dublin: Dublin University Press. <https://doi.org/10.25546/108572>
- Sachs, J. D., Lafortune, G., Fuller, G., & Drumm, E. (2023). *Implementing the SDG Stimulus. Sustainable Development Report 2023*. Paris: SDSN, Dublin: Dublin University Press, 2023. 10.25546/102924
- Sachs, J. D., Schmidt-Traub, G., Mazzucato, M., Messner, D., Nakicenovic, N., & Rockström, J. (2019). Six Transformations to achieve the Sustainable Development Goals. *Nature Sustainability*, 2(9), Article 9. <https://doi.org/10.1038/s41893-019-0352-9>
- SONEB (2024). Rapport de la SONEB, 2024. SONEB.
- SONEB (2023). Rapport d'activité de la SONEB, 2023. SONEB.
- Toure, S., & de la Mothe Karoubi, E. (2023). *Rapport sur le développement durable pour le Bénin 2023. Renforcement du Capital Humain et Lutte contre les Inégalités*. UN Sustainable Development Solutions Network. <https://benin.sdgindex.org/>
- Toure, S., & de la Mothe Karoubi, E. (2022). *Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin. Rapport pilote de référence*. UN Sustainable Development Solutions Network. <https://www.unsdsn.org/resources/rapport-sur-le-de-veloppement-durable-pour-le-benin-2022/>
- Ummalla, M., Samal, A., Zakari, A., & Lingamurthy, S. (2022). The effect of sanitation and safe drinking water on child mortality and life expectancy: Evidence from a global sample of 100 countries. *Australian Economic Papers*, 61(4), Article 4. <https://doi.org/10.1111/1467-8454.12265>
- UNDESA (2022). Databases. <https://www.un.org/en/desa/products/un-desa-databases>
- UNESCO (2024). UIS.Stat. <http://data.uis.unesco.org/>
- UNESCO & UN-Water (2020). The United Nations World Water Development Report 2020: Water and Climate Change. Paris, UNESCO. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000372985.locale=en>
- Union Internationale de la Télécommunication – ITU (2023). SDG Digital <https://www.itu.int/initiatives/sdgdigital2024/>
- Union Interparlementaire - IPU (2024). *IPU Parline : Global Data on National Parliaments*. <https://data.ipu.org/>
- Valero, D., Cook, J., Lee, A., Browne, A. L., Ellis, R., Pancholi, V. S., & Hoolohan, C. (2023). Addressing Water Poverty Under Climate Crisis: Implications for Social Policy. *Social Policy and Society*, 22(4), Article 4. <https://doi.org/10.1017/S1474746423000258>
- Walk Free Foundation (2018). Global Slavery IndSex. <https://www.walkfree.org/global-slavery-index/>
- Wolf, J., Johnston, R. B., Ambelu, A., Arnold, B. F., Bain, R., Brauer, M., Brown, J., Caruso, B. A., Clasen, T., Colford, J. M., Mills, J. E., Evans, B., Freeman, M. C., Gordon, B., Kang, G., Lanata, C. F., Medicott, K. O., Prüss-Ustün, A., Troeger, C., Boisson, S., & Cumming, O. (2023). Burden of disease attributable to unsafe drinking water, sanitation, and hygiene in domestic settings: A global analysis for selected adverse health outcomes. *The Lancet*, 401(10393), Article 10393. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(23\)00458-0](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(23)00458-0)
- Workman, R., & McPherson, K., TRL (2019, February). Consolidation, Revision and Pilot Application of the Rural Access Index (RAI). Policy Guide and Roadmap to Achieve SDG Tier 1 Status TG3. London: ReCAP for DFID.
- World Data Lab (2024). <https://worlddata.io/>
- WWAP (UNESCO World Water Assessment Programme) (2015). The United Nations world water development report 2015: Water for a sustainable world. Paris, UNESCO. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000231823>
- WWAP (UNESCO World Water Assessment Programme) (2019). The United Nations world water development report 2019: Leaving no one behind. Paris, UNESCO. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000367306>
- Yale Center for Environmental Law & Policy (2022). *l'Indice de Performance Environnementale (2022)*. <https://epi.yale.edu/>
- Zhang, X., & Davidson, E. (2019). Sustainable Nitrogen Management Index. <https://doi.org/10.1002/essoar.10501111.1>



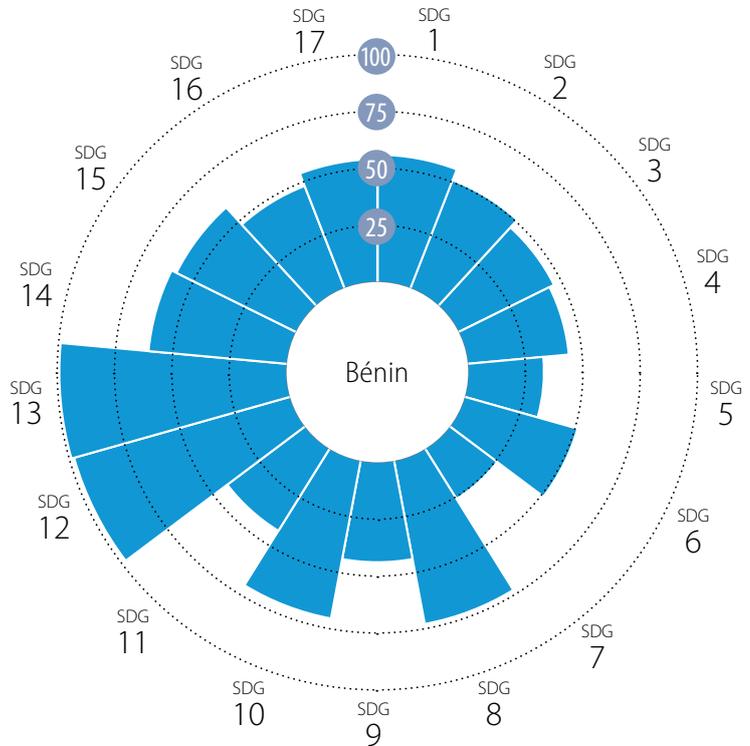


# Profils pays

## ▼ PERFORMANCE GLOBALE



## ▼ PERFORMANCE PAR ODD



## ▼ TABLEAUX DE BORD ODD ET TENDANCES



Note : Le titre complet de chaque ODD est disponible ici : [https://sdgs.un.org/fr#goal\\_section](https://sdgs.un.org/fr#goal_section)

ODD 1 - Pas de pauvreté	Valeur	Année	Cote	Tendance
Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$2,15 par jour (PPP 2017, %)	14,4	2024	●	↑
Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$3,65 par jour (PPP 2017, %)	36,0	2024	●	↔
ODD 2 - Faim « Zéro »				
Prévalence de la sous-alimentation (%)	9,9	2021	●	↓
Prévalence du retard de croissance (taille/âge) chez les enfants de moins de 5 ans (%)	30,4	2022	●	→
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	5,0	2018	●	●
Prévalence de l'obésité, IMC ≥ 30 (% de la population adulte)	11,2	2022	●	↓
Rendement céréalier (tonnes par hectare de terre récoltée)	1,4	2022	●	→
Consommation d'engrais (kg par hectare de terre arable)	40,7	2021	●	↑
Indice de gestion durable de l'azote (meilleur 0-1,41 pire)	0,65	2018	●	↑
ODD 3 - Bonne santé et bien-être				
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	522,6	2020	●	→
Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	28,6	2022	●	→
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	80,8	2022	●	→
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	52,0	2022	●	→
Nouvelles infections au VIH (pour 1 000 habitants non infectés, tous âges confondus)	0,1	2022	●	↑
Personnes vivant avec le VIH recevant une thérapie antirétrovirale (%)	81,0	2022	●	↑
Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	37,0	2018	●	●
Taux de mortalité du paludisme (pour 100 000 habitants)	82,4	2022	●	→
Couverture de la chimiothérapie préventive pour les maladies tropicales négligées (%)	73,2	2022	●	↓
Taux de mortalité normalisé par âge dû à une maladie cardiovasculaire, un cancer, un diabète ou une maladie respiratoire chronique chez les adultes âgés de 30 à 70 ans (%)	22,6	2019	●	→
Taux de mortalité (standardisé par l'âge) attribuable à la pollution atmosphérique domestique et à la pollution atmosphérique ambiante (pour 100 000 habitants)	202,0	2019	●	●
Taux de mortalité routière (pour 100 000 habitants)	24,8	2021	●	→
Espérance de vie à la naissance (années)	59,8	2021	●	→
Taux de fécondité des adolescents (naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	83,9	2019	●	●
Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (%)	80,8	2022	●	→
Nourrissons survivants ayant reçu 2 vaccins recommandés par l'OMS (%)	68,0	2022	●	→
Indice de couverture universelle de la santé (CHU) de la couverture des services (pire 0-100 meilleur)	38,0	2021	●	→
Bien-être subjectif (score moyen de l'échelle, pire 0-10 meilleur)	4,4	2023	●	↔
ODD 4 - Éducation de qualité				
Taux de participation à l'enseignement préprimaire organisé (% d'enfants âgés de 4 à 6 ans)	80,7	2018	●	●
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	94,6	2022	●	↓
Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire (%)	29,1	2022	●	↓
Nombre moyen d'années de scolarité (années)	3,1	2022	●	→
Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 à 24 ans)	66,4	2022	●	●
ODD 5 - Égalité entre les sexes				
Demande de planification familiale satisfaite par des méthodes modernes (% des femmes âgées de 15 à 49 ans)	28,0	2017	●	→
Ratio du nombre moyen d'années d'études des femmes par rapport à celui des hommes (%)	46,8	2022	●	→
Ratio du taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes (%)	82,5	2023	●	→
Sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	26,6	2024	●	↔
Femmes à des postes ministériels (%)	17,4	2023	●	→
ODD 6 - Eau propre et assainissement				
Population utilisant au moins les services de base en eau potable (%)	67,4	2022	●	→
Population utilisant au moins les services d'assainissement de base (%)	19,5	2022	●	→
Prélèvement d'eau douce (% des ressources en eau douce disponibles)	1,0	2021	●	↑
Eaux usées anthropiques qui reçoivent un traitement (%)	9,6	2020	●	●
Eau rare incorporée dans les importations (m <sup>3</sup> /habitant)	310,5	2024	●	↑
ODD 7 - Énergie propre et d'un coût abordable				
Population ayant accès à l'électricité (%)	42,0	2021	●	→
Population ayant accès à des combustibles et des technologies propres pour cuisiner (%)	4,6	2021	●	↓
Émissions de CO <sub>2</sub> provenant de la combustion de carburant par production totale d'électricité (MtCO <sub>2</sub> /TWh)	7,5	2022	●	↑
Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale (%)	8,0	2020	●	↓
Abordabilité de l'électricité pour les consommateurs (échelle de 0 à 100)	78,3	2021	●	↑

\* Point de données imputé

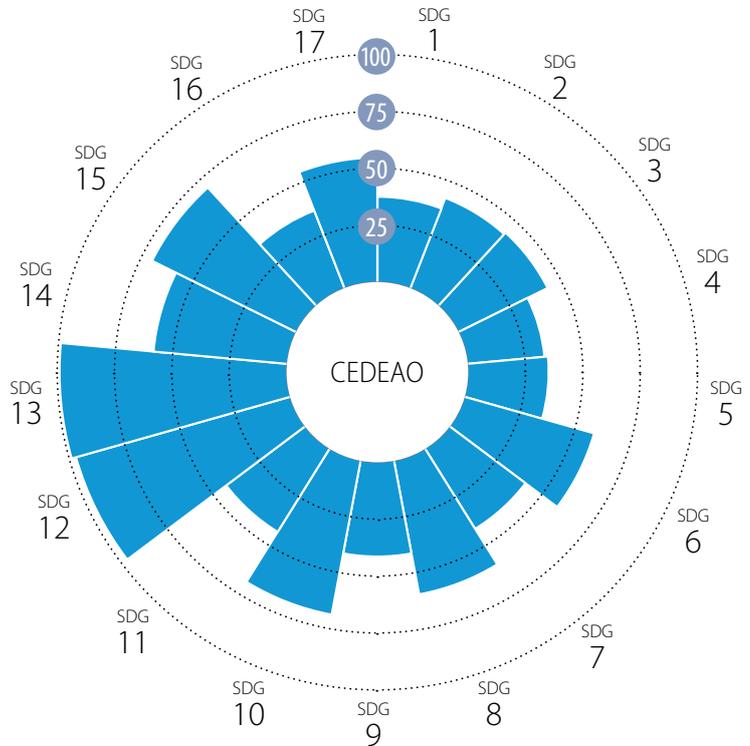
ODD 8 - Travail décent et croissance économique	Valeur	Année	Cote	Tendance
Croissance moyenne sur 5 ans, du PIB par habitant (%)	3,2	2022	●	↑
Taux de chômage (% de la population âgée de plus de 15 ans)	1,4	2024	●	↑
Victimes d'esclavage moderne (pour 1 000 habitants)	3,0	2022	●	●
Adultes ayant un compte dans une banque ou une autre institution financière ou auprès d'un prestataire de services de téléphonie mobile (% de la population âgée de 15 ans ou plus)	48,6	2021	●	↑
Les droits fondamentaux du travail sont effectivement garantis (pire 0-1 meilleur)	0,61	2022	●	●
ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure				
Population utilisant l'internet (%)	33,8	2022	●	↔
Abonnements au haut débit mobile (pour 100 habitants)	67,2	2022	●	↑
Population rurale ayant accès à des routes praticables en toute saison (%)	81,1	2024	●	●
Indice de performance logistique : Qualité des infrastructures liées au commerce et au transport (pire 1-5 meilleur)	2,5	2023	●	→
Articles de revues scientifiques et techniques (pour 1 000 habitants)	0,1	2022	●	→
ODD 10 - Inégalités réduites				
Coefficient de Gini	37,9	2018	●	●
Ratio de Palma	1,4	2021	●	↑
ODD 11 - Villes et communautés durables				
Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (%)	67,9	2020	●	→
Concentration moyenne annuelle de particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns (PM <sub>2,5</sub> ) (µg/m <sup>3</sup> )	41,3	2022	●	→
Accès à une source d'eau améliorée, canalisée (% de la population urbaine)	47,8	2022	●	↓
ODD 12 - Consommation et production responsables				
Déchets électroniques générés (kg/habitant)	0,8	2019	●	●
Pollution atmosphérique liée à la production (années de vies ajustées de l'incapacité (DALYs) pour 1 000 habitants)	0,4	2024	●	↑
Pollution atmosphérique liée aux importations (années de vies ajustées de l'incapacité (DALYs) pour 1 000 habitants)	0,6	2024	●	↑
Émissions d'azote dues à la production (kg/habitant)	10,6	2024	●	→
Émissions d'azote incorporées dans les importations (kg/habitant)	1,8	2024	●	↑
Exportations de déchets plastiques (kg/habitant)	0,0	2023	●	↑
ODD 13 - Lutte contre les changements climatiques				
Émissions de CO <sub>2</sub> provenant de la combustion de combustibles fossiles et de la production de ciment (tCO <sub>2</sub> /habitant)	0,6	2022	●	→
Émissions de CO <sub>2</sub> incorporées dans les exportations de combustibles fossiles (kg/habitant)	0,0	2023	●	●
ODD 14 - Vie aquatique				
Superficie moyenne protégée dans les sites marins importants pour la biodiversité (%)	0,0	2023	●	→
Indice de santé des océans : Score des eaux propres (pire 0-100 meilleur)	15,8	2023	●	↓
Poissons capturés par chalutage (%)	0,5	2019	●	↑
Poissons pêchés qui sont ensuite rejetés (%)	0,0	2019	●	→
Menaces sur la biodiversité marine représentées par les importations (par million d'habitants)	0,0	2018	●	●
ODD 15 - Vie terrestre				
Superficie moyenne protégée dans les sites terrestres importants pour la biodiversité (%)	66,7	2023	●	→
Superficie moyenne protégée dans les sites d'eau douce importants pour la biodiversité (%)	0,0	2023	●	→
Indice de survie des espèces de la liste rouge (pire 0-1 meilleur)	0,91	2024	●	↑
Déforestation permanente (% de la surface forestière, moyenne sur 3 ans)	0,2	2022	●	→
ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces				
Absence de conflit armé (pire 0-100 meilleur)	97,1	2021	●	→
Détenus non condamnés (% de la population carcérale)	64,9	2019	●	●
Rapidité des procédures administratives (pire 0-1 meilleur)	0,41	2022	●	●
Les expropriations sont légales et font l'objet d'une compensation adéquate (pire 0-100 meilleur)	0,5	2022	●	●
Enregistrement des naissances auprès de l'autorité civile (% des enfants de moins de 5 ans)	85,6	2018	●	●
Indice de perception de la corruption (pire 0-100 meilleur)	43,0	2023	●	→
Responsabilité et transparence (pire 0-100 meilleur)	42,4	2021	●	↓
Enfants impliqués dans le travail des enfants (%)	24,8	2018	●	●
Indice de liberté de la presse (meilleur 0-100 pire)	56,7	2024	●	↓
Accès à la justice et abordabilité (pire 0-1 meilleur)	0,49	2022	●	●
Criminalité efficacement contrôlée (pire 0-1 meilleur)	0,77	2022	●	●
ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs				
Dépenses publiques de Santé et d'Éducation (% du PIB)	3,5	2022	●	↓
Score des paradis fiscaux des entreprises (meilleur 0-100 pire)	*	0	2021	●
Indice de performance statistique (pire 0-100 meilleur)	62,9	2022	●	↑
Recettes fiscales (% du PIB)	10,6	2019	●	→
Indice du soutien des pays au multilatéralisme basé sur l'ONU (pire 0-100 meilleur)	72,7	2023	●	●

## ▼ PERFORMANCE GLOBALE

MOYENNE RÉGIONALE



## ▼ PERFORMANCE PAR ODD



## ▼ TABLEAUX DE BORD ODD ET TENDANCES



■ Des défis majeurs demeurent    
 ■ Des défis importants demeurent    
 ■ Des défis demeurent    
 ■ Réalisation de l'ODD    
 ■ Données non disponibles  
↓ Décroissant    
 → En stagnation    
 ↗ En amélioration modérée    
↑ En bonne voie ou maintien de la réalisation de l'ODD    
● Données non disponibles

Note : Le titre complet de chaque ODD est disponible ici : [https://sdgs.un.org/fr#goal\\_section](https://sdgs.un.org/fr#goal_section)

ODD 1 - Pas de pauvreté	Valeur	Année	Cote	Tendance
Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$2,15 par jour (PPP 2017, %)	26,1	2024	●	→
Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$3,65 par jour (PPP 2017, %)	46,3	2024	●	→

ODD 2 - Faim « Zéro »	Valeur	Année	Cote	Tendance
Prévalence de la sous-alimentation (%)	14,3	2021	●	↓
Prévalence du retard de croissance (taille/âge) chez les enfants de moins de 5 ans (%)	29,4	2022	●	→
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	7,4	2022	●	●
Prévalence de l'obésité, IMC ≥ 30 (% de la population adulte)	11,3	2022	●	↓
Rendement céréalier (tonnes par hectare de terre récoltée)	1,6	2022	●	→
Consommation d'engrais (kg par hectare de terre arable)	20,0	2021	●	↗
Indice de gestion durable de l'azote (meilleur 0-1,41 pire)	0,87	2018	●	↓

ODD 3 - Bonne santé et bien-être	Valeur	Année	Cote	Tendance
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	733,7	2020	●	→
Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	31,0	2022	●	→
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	91,7	2022	●	→
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	166,1	2022	●	→
Nouvelles infections au VIH (pour 1 000 habitants non infectés, tous âges confondus)	0,3	2022	●	↑
Personnes vivant avec le VIH recevant une thérapie antirétrovirale (%)	70,3	2022	●	↑
Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	61,3	2022	●	●
Taux de mortalité du paludisme (pour 100 000 habitants)	76,2	2022	●	→
Couverture de la chimiothérapie préventive pour les maladies tropicales négligées (%)	57,3	2022	●	→
Taux de mortalité normalisé par âge dû à une maladie cardiovasculaire, un cancer, un diabète ou une maladie respiratoire chronique chez les adultes âgés de 30 à 70 ans (%)	19,5	2019	●	↗
Taux de mortalité (standardisé par l'âge) attribuable à la pollution atmosphérique domestique et à la pollution atmosphérique ambiante (pour 100 000 habitants)	179,6	2019	●	●
Taux de mortalité routière (pour 100 000 habitants)	20,5	2021	●	↗
Espérance de vie à la naissance (années)	56,8	2021	●	→
Taux de fécondité des adolescents (naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	87,6	2021	●	↗
Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (%)	62,6	2022	●	●
Nourrissons survivants ayant reçu 2 vaccins recommandés par l'OMS (%)	67,4	2022	●	↗
Indice de couverture universelle de la santé (CHU) de la couverture des services (pire 0-100 meilleur)	40,1	2021	●	→
Bien-être subjectif (score moyen de l'échelle, pire 0-10 meilleur)	4,7	2023	●	→

ODD 4 - Éducation de qualité	Valeur	Année	Cote	Tendance
Taux de participation à l'enseignement préprimaire organisé (% d'enfants âgés de 4 à 6 ans)	45,0	2022	●	→
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	71,2	2023	●	→
Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire (%)	44,6	2022	●	→
Nombre moyen d'années de scolarité (années)	5,6	2022	●	→
Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 à 24 ans)	72,3	2022	●	●

ODD 5 - Égalité entre les sexes	Valeur	Année	Cote	Tendance
Demande de planification familiale satisfaite par des méthodes modernes (% des femmes âgées de 15 à 49 ans)	39,8	2020	●	→
Ratio du nombre moyen d'années d'études des femmes par rapport à celui des hommes (%)	66,3	2022	●	→
Ratio du taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes (%)	78,3	2023	●	→
Sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	13,4	2024	●	→
Femmes à des postes ministériels (%)	15,3	2023	●	↓

ODD 6 - Eau propre et assainissement	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population utilisant au moins les services de base en eau potable (%)	75,6	2022	●	↗
Population utilisant au moins les services d'assainissement de base (%)	39,5	2022	●	→
Prélèvement d'eau douce (% des ressources en eau douce disponibles)	8,3	2021	●	↑
Eaux usées anthropiques qui reçoivent un traitement (%)	0,8	2020	●	●
Eau rare incorporée dans les importations (m <sup>3</sup> /habitant)	186,0	2024	●	↑

ODD 7 - Énergie propre et d'un coût abordable	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population ayant accès à l'électricité (%)	55,6	2021	●	→
Population ayant accès à des combustibles et des technologies propres pour cuisiner (%)	15,8	2021	●	→
Émissions de CO <sub>2</sub> provenant de la combustion de carburant par production totale d'électricité (MtCO <sub>2</sub> /TWh)	3,3	2022	●	→
Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale (%)	6,3	2021	●	→
Abordabilité de l'électricité pour les consommateurs (échelle de 0 à 100)	87,7	2021	●	↑

ODD 8 - Travail décent et croissance économique	Valeur	Année	Cote	Tendance
Croissance moyenne sur 5 ans, du PIB par habitant (%)	0,6	2022	●	↓
Taux de chômage (% de la population âgée de plus de 15 ans)	3,3	2024	●	↑
Victimes d'esclavage moderne (pour 1 000 habitants)	6,1	2022	●	●
Adultes ayant un compte dans une banque ou une autre institution financière ou auprès d'un prestataire de services de téléphonie mobile (% de la population âgée de 15 ans ou plus)	44,8	2021	●	↗
Les droits fondamentaux du travail sont effectivement garantis (pire 0-1 meilleur)	0,51	2022	●	●

ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population utilisant l'internet (%)	37,2	2022	●	↗
Abonnements au haut débit mobile (pour 100 habitants)	50,4	2022	●	↑
Population rurale ayant accès à des routes praticables en toute saison (%)	85,7	2024	●	●
Indice de performance logistique : Qualité des infrastructures liées au commerce et au transport (pire 1-5 meilleur)	2,4	2023	●	↓
Articles de revues scientifiques et techniques (pour 1 000 habitants)	0,1	2022	●	→

ODD 10 - Inégalités réduites	Valeur	Année	Cote	Tendance
Coefficient de Gini	36,7	2018	●	●
Ratio de Palma	1,5	2021	●	●

ODD 11 - Villes et communautés durables	Valeur	Année	Cote	Tendance
Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (%)	47,7	2020	●	→
Concentration moyenne annuelle de particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns (PM <sub>2,5</sub> ) (µg/m <sup>3</sup> )	53,0	2022	●	→
Accès à une source d'eau améliorée, canalisée (% de la population urbaine)	41,7	2022	●	↓

ODD 12 - Consommation et production responsables	Valeur	Année	Cote	Tendance
Déchets électroniques générés (kg/habitant)	1,7	2019	●	●
Pollution atmosphérique liée à la production (années de vies ajustées de l'incapacité (DALYs) pour 1 000 habitants)	0,3	2024	●	↑
Pollution atmosphérique liée aux importations (années de vies ajustées de l'incapacité (DALYs) pour 1 000 habitants)	0,6	2024	●	↑
Émissions d'azote dues à la production (kg/habitant)	10,8	2024	●	→
Émissions d'azote incorporées dans les importations (kg/habitant)	2,3	2024	●	↑
Exportations de déchets plastiques (kg/habitant)	0,1	2023	●	●

ODD 13 - Lutte contre les changements climatiques	Valeur	Année	Cote	Tendance
Émissions de CO <sub>2</sub> provenant de la combustion de combustibles fossiles et de la production de ciment (tCO <sub>2</sub> /habitant)	0,5	2022	●	→
Émissions de CO <sub>2</sub> incorporées dans les exportations de combustibles fossiles (kg/habitant)	419,4	2023	●	●

ODD 14 - Vie aquatique	Valeur	Année	Cote	Tendance
Superficie moyenne protégée dans les sites marins importants pour la biodiversité (%)	18,2	2023	●	→
Indice de santé des océans : Score des eaux propres (pire 0-100 meilleur)	33,0	2023	●	↓
Poissons capturés par chalutage (%)	13,6	2019	●	↑
Poissons pêchés qui sont ensuite rejetés (%)	4,1	2019	●	↑
Menaces sur la biodiversité marine représentées par les importations (par million d'habitants)	0,0	2018	●	●

ODD 15 - Vie terrestre	Valeur	Année	Cote	Tendance
Superficie moyenne protégée dans les sites terrestres importants pour la biodiversité (%)	73,2	2023	●	→
Superficie moyenne protégée dans les sites d'eau douce importants pour la biodiversité (%)	70,8	2023	●	→
Indice de survie des espèces de la liste rouge (pire 0-1 meilleur)	0,88	2024	●	↓
Déforestation permanente (% de la surface forestière, moyenne sur 3 ans)	0,6	2022	●	↓

ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces	Valeur	Année	Cote	Tendance
Absence de conflit armé (pire 0-100 meilleur)	43,1	2021	●	↓
Détenus non condamnés (% de la population carcérale)	58,3	2022	●	●
Rapidité des procédures administratives (pire 0-1 meilleur)	0,37	2022	●	●
Les expropriations sont légales et font l'objet d'une compensation adéquate (pire 0-100 meilleur)	0,5	2022	●	●
Enregistrement des naissances auprès de l'autorité civile (% des enfants de moins de 5 ans)	65,7	2021	●	●
Indice de perception de la corruption (pire 0-100 meilleur)	30,6	2023	●	↓
Responsabilité et transparence (pire 0-100 meilleur)	46,4	2021	●	↓
Enfants impliqués dans le travail des enfants (%)	28,8	2020	●	●
Indice de liberté de la presse (meilleur 0-100 pire)	55,5	2024	●	↓
Accès à la justice et abordabilité (pire 0-1 meilleur)	0,53	2022	●	●
Criminalité efficacement contrôlée (pire 0-1 meilleur)	0,60	2022	●	●

ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	Valeur	Année	Cote	Tendance
Dépenses publiques de Santé et d'Éducation (% du PIB)	5,3	2022	●	→
Score des paradis fiscaux des entreprises (meilleur 0-100 pire)	4,9	2021	●	●
Indice de performance statistique (pire 0-100 meilleur)	61,1	2022	●	↗
Recettes fiscales (% du PIB)	8,0	2020	●	↓
Indice du soutien des pays au multilatéralisme basé sur l'ONU (pire 0-100 meilleur)	73,5	2023	●	●



# RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE BÉNIN 2024

Progrès vers l'ODD 6 : accès universel  
à l'eau potable et à l'assainissement

Septembre 2024

© UN Sustainable Development Solutions Network

[www.unsdsn.org](http://www.unsdsn.org)

